

VIII Cahier

Notes sur l'histoire de ma vie

1

Cinquième période

Rome. 1865-1871 (suite)

1869-1870. *Le Concile*

Travaux de Juin. 1870

[63^e] Congrégation générale du 2 Juin

1 Monseigneur *Vancsa*, archevêque hongrois de rite roumain, proteste de son dévouement envers le Saint-Siège. Il expose cependant ses difficultés contre les *schemata de primatu et de infallibilitate*. Les Orientaux lui opposeront des objections tirées des conciles et des Pères, qui considéraient l'Église et non le pape comme détenant l'autorité suprême, et il ne saura que répondre.

Monseigneur *de Dreux-Brézé* fait remarquer que le pape n'est jamais séparé de l'Église, parce que quand il ne consulte pas les évêques avant de formuler une doctrine, il est sûr *a priori* de l'assentiment de l'Église.

Monseigneur *Strossmayer*: si dans son discours précédent il lui a échappé dans l'improvisation quelques paroles qu'il n'aurait pas dû dire, il en demande pardon à l'assemblée. Il **2** répond au patriarche de Jérusalem, qui a dit très éloquemment des choses plus ingénieuses que vraies. C'est injurieux pour l'Église, pour les Pères, pour la France de comparer à des hérétiques ceux qu'on range sous le nom de gallicans. Il y a de vrais périls pour les âmes, surtout pour 80.000 slaves. Il faut plutôt ouvrir les portes de l'Église que les fermer.

Monseigneur *Regnault*, de Chartres, voudrait que la constitution parlât d'abord de l'Église et de son infallibilité. On conserverait l'infaillibilité du

pape, mais en ajoutant qu'elle n'est ni séparée ni absolue, comme l'ont bien dit les rapporteurs. On enlèverait le mot *dogma* et l'anathème indirect. Si le peuple voyait l'infaillibilité du pape séparée, il croirait que, au lieu de dire *credo in Ecclesiam*, il doit dire *credo in papam*...

Monseigneur *Salzano*, évêque de Tanis in partibus, répond à une objection qui a été faite au sujet de la doctrine de saint Antonin. Il prouve que ce saint a considéré comme vraie et tenue par l'Église la doctrine de l'infaillibilité du pape. S'il a dit quelque part qu'il fallait recourir au Concile, c'est à cause des circonstances du temps. 3

[64^e] Congrégation générale du 3 juin

2 Monseigneur *Gilooly*, Elphinensis, soutient l'opportunité et la nécessité de la définition. Il regrette que des évêques empruntent des arguments aux journaux et aux libelles impies.

Monseigneur *Dinkel*, d'Augsbourg, malgré son état de souffrance, parle pour satisfaire sa conscience. Il répond à l'évêque de Ratisbonne. Celui-ci a cité quelques grands théologiens bavares infaillibilistes de ce siècle, mais ceci ne prouve pas la foi du pays, parce que les manuels de théologie donnaient la chose comme controversée. Il essaye de démontrer que les trois textes de l'Écriture ne prouvent pas. Pierre a seulement l'obligation de confirmer ses frères et il peut l'accomplir en consultant les conciles.

Monseigneur *Domenec*, de Pittsburg, parle des dangers de la définition. C'en serait fait de la conversion des protestants. Le président l'interrompt.

Le cardinal *De Angelis*: «*magis caute loquaris*».

Monseigneur *Maret* oppose la théorie de la monarchie tempérée à celle de la monarchie 4 absolue que le Concile du Vatican veut introduire. Les évêques feraient là un acte d'abdication. C'est une théorie nouvelle, inouïe. Il faut encore de longues discussions. On n'a jamais vu un concile proposer une définition contre 150 ou 200 évêques aussi pieux et savants que les autres. – On n'a pas même encore commencé à étudier ce qu'est un concile, ses droits, etc. (rumeurs croissantes). Que répondrait-on à quelqu'un qui raisonnerait ainsi: le concile définit la puissance du pape, donc il est supérieur au pape. Admettez-vous cette conclusion? – (Non, non).

Le cardinal *Bilio*: «*Non ita loqui fas est. Non alloquaris partem concilii sed totam congregationem. Quando concilium definiet infallibilitatem Summi Pontificis non ei dabit infallibilitatem, sed agnoscit eam a Domino Nostro Jesu Christo datam*».

L'orateur: vous répondrez qu'il n'y a pas de difficulté parce que cette définition est faite par un concile confirmé par le pape, ce qui constitue une

autorité reconnue par tous; mais alors pourquoi par ce dogme nouveau bouleverser la constitution de l'Église? ⁵

Le cardinal *De Angelis*: Plus de cent cinquante Pères ont demandé la clôture de la discussion générale.

On vote. Elle est prononcée par une grande majorité. Restaient à entendre cinquante orateurs.

[65^e] Congrégation générale du 6 juin

3 Discussion générale: Proœmium¹.

Le cardinal *Mathieu*, inscrit pour le *proœmium*, remet sa demande de parole au chapitre IV.

Monseigneur *Amat*, *Montereyensis*: modifications de style.

Monseigneur *Vérot*: Il n'est pas vrai de dire que le Saint-Siège soit attaqué de plus en plus par les ennemis de l'Église. Il faut effacer ces mots: «*tanquam constantem et antiquam Ecclesiae fidem*», parce que les dogmes qu'on veut définir sont nouveaux.

Le cardinal *Bilio*: prouver que ces dogmes sont nouveaux appartient à la discussion spéciale des chapitres, si l'orateur n'a rien de spécial à dire sur le *proœmium*, qu'il se retire.

Monseigneur *Vérot* reprend: «*quidam volebant silere de schemate ob praematuram discussionis generalis conclusionem, sed ego melius esse putavi et dignius episcopo dicere veritatem, meo sensu, quamdiu occasio se offert*». (En enfant terrible il trahit les petits complots de ses amis). ⁶

Monseigneur *Wiery*, *Gurcensis*: «*omittatur verbum principium, quia Petrus non est principium unitatis, sed Christus*».

Monseigneur *Thomas*, de la Rochelle, (sur un ton de sermon) propose une addition au *proœmium* relative à l'Église en général et extraite du premier schéma. Il dit qu'on ne peut pas parler de la primauté et de l'infaillibilité sans parler des évêques.

Monseigneur *Whelan* (*Welingensis*): même sens.

Monseigneur *Martínez*, de La Havane. (Discours improvisé, parole ardente). «*On parle sans cesse des droits des évêques; la première dispute sur ces droits remonte aux apôtres, qui se querellaient pour savoir qui serait le plus grand. Notre Seigneur leur répondit en leur rappelant l'humilité. – On comprend la revendication de ces droits contre les gouvernements, mais*

¹ Le texte affirmait que Jésus Christ, pour assurer l'unité de foi et de charité dans l'Église, a constitué Pierre son fondement visible et le principe perpétuel de son unité. Comme l'enfer a déchaîné une lutte terrible contre ce fondement, le pape, avec le consentement du Concile, regarde comme nécessaire de rappeler à tous les fidèles la doctrine traditionnelle de l'Église sur l'institution, la pérennité et la nature du primat, en condamnant les erreurs qui s'y opposent (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 269).

contre celui qui doit paître et confirmer ses frères, non. – Les évêques ont un troupeau restreint, «qui in vobis est: in quo vos posuit»; c'est dans cette mesure que Notre Seigneur leur dit: Ecce ego mitto vos». (Monseigneur Hefeledit alors à son voisin en parlant de l'orateur: *et ego libenter te mit-tam*).

Le président De Luca avertit l'orateur de parler plus directement *ad rem*. Celui-ci 7 n'ajoute plus que quelques mots.

Monseigneur Magnasco. (Long et ennuyeux discours)². Il parle en fa-veur des droits de Pierre. Il appuie sur ces mots: «*intuens eum dixit: Tu es Petrus...*»³.

[66^e] Congrégation générale du 7 juin

4 Discussion du I chapitre⁴.

Le cardinal Schwarzenberg se plaint de ce que les observations écrites que lui et ses amis ont présentées n'ont pas été jugées dignes d'être écou-tées: «*Mente comprimator, quia examen sollicitissimum requireretur*»⁵. Les protestants objecteront que Pierre n'est pas seul *fundamentum*; qu'il n'a pas été dit à Pierre seul: «*quodcumque ligaveris...*». On doit prévoir ces objec-tions. Toutes ces questions ne devraient venir qu'après la constitution «*de Ecclesia*».

Monseigneur Moreno, d'Ivrée, expose la constitution de l'Église et montre que Pierre en est le fondement.

² Avec ce jugement s'accorde en partie ce qu'écrit Arrigoni: «*Le très ennuyeux et très pédant Monseigneur Magnasco, vicaire capitulaire de Gênes, prétend montrer que la consti-tution dogmatique De Ecclesia commence très bien par le primat de saint Pierre...*» (Journal, 6 juin, p. 59, cité par U. Betti: *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 244, note 1).

³ Les amendements proposés pour le préambule (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 301-304) furent imprimés et le 9 juin furent distribués aux Pères (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 750). La députation de la foi les examina en deux séances et, au cours de la 70^{ème} congrégation générale du 13 juin, Leahy fit sur eux un rapport. Les Pères, sauf quelques exceptions peu nombreuses, ac-ceptèrent le jugement de la députation. Ensuite le préambule fut remanié suivant les amen-dements approuvés. Le nouveau texte (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 330-331) fut distribué aux Pères le 28 juin (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 755) et au cours du vote du 2 juillet fut approuvé presque à l'unanimité (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 756).

⁴ Le premier chapitre: *De Apostolici primatus in beato Petro institutione*, affirme qu'à Pierre seulement le Christ conféra le primat de juridiction sur toute l'Église. On rejette en-suite l'erreur de ceux qui nient cette doctrine et soutiennent que le primat ne fut pas conféré à Pierre immédiatement et directement, mais à travers l'Église (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 270).

⁵ Le cardinal Schwarzenberg se plaignit de nouveau de ce que la question du primat fût traitée avant celle de l'Église, il demandait donc qu'au moins fût considéré en même temps le pouvoir des évêques.

Monseigneur *Dechamps*, au nom de la commission, admet quelques amendements. Aux autres il répond: l'ordre que nous adoptons répond: 1° à la nécessité, à cause du péril des âmes; 2° à la logique, puisque Pierre est le fondement **8** de l'Église.

Monseigneur *Ferrè*, de Casale: correction des mots, dans le sens romain⁶.

Monseigneur *Magnasco* continue ses considérations de la veille sur les textes relatifs à la primauté⁷.

5 – Discussion du II chapitre⁸.

Monseigneur *Monzón y Martins*, archevêque de Grenade, fait remarquer le dessein de Dieu et sa Providence spéciale envers Rome, le siège de Pierre.

Monseigneur *Filippi*, d'Aquila: détails.

Monseigneur *Amat*, de Monterey: idem.

Clôture de la discussion du II chapitre⁹.

⁶ Il demandait que les mots *opinionones damnandae* fussent remplacés par *opinionones damnatae*, parce que ces opinions, ayant été professées par Richer, avaient déjà été condamnées par le Saint-Siège.

⁷ Arrigoni, pour cette seconde intervention de Magnasco, répète le sévère jugement du jour précédent: «il revient à l'ambon ce très ennuyeux Monseigneur Magnasco, vicaire capitulaire de Gênes, et il dit qu'on commence merveilleusement par Pierre et non par l'Église dans cette Constitution, parce qu'ainsi le veut la nature des choses (!), d'abord l'autorité, puis la société sur laquelle elle doit s'exercer; d'abord le fondement, puis en désignera la bâtisse, etc. Quand il parle avec le sens commun, il dit les choses les plus évidentes et les plus élémentaires comme si les Pères du Concile étaient des écoliers...» (Journal, 7 juin, p. 60, cité dans U. Betti, *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p.260, note 4).

⁸ Le chapitre II: *De perpetuitate primatus Petri in Romanis Pontificibus*, affirme que le primat, institué par Jésus Christ depuis la fondation de l'Église, est perpétuel; il passe donc de Pierre à ses successeurs, les évêques de Rome (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 270-271).

⁹ Les amendements, proposés par écrit sur les deux chapitres (cf. *Coll. Lac.* o.c., VII, 312-315) furent imprimés et distribués aux Pères le 10 juin (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 750). Après l'examen fait par la députation de la foi, d'Avanzo fit un rapport sur eux au cours de la 72^{ème} congrégation générale du 15 juin (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 752).

[67^e] Congrégation générale du 9 juin

6 Discussion du III chapitre¹⁰.

Le cardinal Rauscher: 1° *Potestas papae in diœceses non est proprio sensu episcopalis nec ordinaria. Omittatur ergo in capite et canone vox ordinaria, sufficit vox immediata.* 2° On ne peut pas tirer argument du II Concile de Lyon, parce que le Symbole proposé par Michel Paléologue ne fut pas confirmé par le Concile de Lyon ni accepté par les Grecs. Monseigneur Dechamps répond au cardinal Schwarzenberg et à Monseigneur Maret. Il propose quatre canons **9** qui condamnent les doctrines de celui-ci.

Le 3^{ème} est: *Si quis dixerit episcopos habere partem sollicitudinis in universam Ecclesiam, anathema sit.*

Le 4^{ème}: *Si quis dixerit romanum pontificem non habere plenam potestatem docendi Ecclesiam, anathema sit.* – Ce canon préparerait le chapitre IV.

Monseigneur Desprez défend la *potestas propria, immediata, episcopalis*. Les propositions contraires sont condamnées. La juridiction des évêques ne souffre pas de celle du pape, comme celle des curés ne souffre pas de celle des évêques. L'orateur désire qu'on exprime le pouvoir du pape de nommer les évêques.

Monseigneur Behnam Benni, de rite syriaque, répond au patriarche melchite. Il démontre que ses doctrines sont celles des jansénistes, de Tamburini, etc. – À l'objection que les droits des patriarches ont toujours été regardés comme la sauvegarde des églises d'Orient, il répond: *Pro melchitis, transeat; pro haereticis, concedo; pro catholicis, nego.*

Monseigneur Landriot: le pouvoir du pape n'est pas sans limites. On argue trop du *plena potestas* du Concile de Florence. Suárez même donne des limites à cette puissance. Il faut donc supprimer cette définition, ou ajouter avec Fénelon que ce pouvoir est limité **10** par les canons, par les lois, et ne s'exerce pas *contra jus et fas*.

Monseigneur Amat, de Monterey, est favorable au schéma, il propose quelques amendements.

¹⁰ Le chapitre III: *De vi et ratione primatus Romanorum Pontificum*, traite de l'essence et de la notion de ce primat. Il est un véritable primat de juridiction universelle, qui comporte un pouvoir épiscopal ordinaire et immédiat sur tous les évêques, aussi bien individuellement que réunis ensemble. Ils lui doivent obéissance, non seulement en matière de foi et de mœurs, mais encore en matière disciplinaire. En vertu du primat, le pape a le droit de communiquer librement avec les évêques et les fidèles de toute l'Eglise, sans aucun empêchement et sans aucune autorisation des pouvoirs civils, et les décrets émanant du Siège Apostolique ou par son autorité ont leur efficacité indépendamment de l'*approbation* du pouvoir civil. Il y a à exclure enfin toute possibilité d'appel du jugement du pape à celui du Concile (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 271-272).

La discussion de ce chapitre se poursuit pendant cinq congrégations générales, du 9 au 14 juin.

[68^e] Congrégation générale du 10 juin

7 Monseigneur Dupanloup: *De primatu libenter loquor quia a nemine controvertitur, nisi quoad adiuncta schematis inutilia, immo forsan periculosa.* – Développement emphatique de la primauté. Textes de l'Écriture, des Pères, de saint Bernard: «*Tu primatu Abel...*».

Longue apologie du clergé gallican. Son éloge par Pie VI, Pie VII, Benoît XIV; son dévouement jusqu'à la mort. On l'injurie en comparant sa doctrine à d'anciennes hérésies (allusion à Monseigneur Valerga). *Historia mirabitur quod talia in hoc Concilio effutita sint. Sunt nugae, ludibrium, etc. etc...*

Le schéma est plus théorique que pratique. Il ne faut exagérer les droits du pape, ni préjuger la question du chapitre IV. – Paix et concorde. (La première partie du discours est sur un ton irrité, la seconde sur un ton triste et visant au pathétique).

Monseigneur Salas, [de la Conception] du Chili: il ne s'agit plus de gallicanisme, mais de tout un ensemble **11** d'erreurs condamnables. Il faudrait effacer des actes du Concile beaucoup de discours et d'observations écrites ou les y laisser comme des erreurs condamnées. Par exemple, les observations injurieuses au pape qui disent que le Concile semble avoir été convoqué seulement pour définir l'infailibilité, et celles qui sous prétexte de liberté épiscopale ne respectent pas la définition du Concile de Florence. – L'orateur trop long est rappelé à la question. Il accepte volontiers l'avertissement et répond: *Optime, si adhuc vagar extra rem, agita tintinnabulum.*

Monseigneur Sola, de Nice, parle contre la juridiction ordinaire et immédiate du pape.

Le président Capalti: *Non possum silentio transire quae ait Reverendus Nicensis. Quoad potestatem ordinariam, est definita a Concilio Florentino; quoad potestatem immediatam, non fuit negata nisi a Febronio, Eybel et Jansenistis...*

Monseigneur Vérot (toujours plaisant)¹¹ propose un canon de ce genre: «*Si quis dixerit Papam posse facere quicquid vult, anathema sit*».

Le président Capalti: «*Non sumus hic in theatro inter scurras, sed in ecclesia sancta Dei; parcat Reverendus orator si zelo correptus haec libere dicam: doleo quod semper **12** detineat Patres ad facetias suas audiendas*».

Monseigneur David cite beaucoup d'auteurs qui indiquent des limites

¹¹ Arrigoni aussi donne un jugement semblable sur Vérot. De son intervention dans la 60^{ème} congrégation générale du 28 mai il écrit: «*Il fit un de ses discours habituels mi-sérieux, mi-bouffons, qui retint l'attention des Pères pendant une heure et demie*» (Journal, 28 mai, p. 54, cité par U. Betti, *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 200, note 2).

au pouvoir des papes, et des papes qui ont reconnu ne devoir agir que selon les canons. Il omet ceux que cite *disertissimus episcopus sancti Augustini* (Monseigneur Vérot).

Monseigneur *Monserrat*, *Barcinonensis*, est favorable au schéma avec des amendements.

[69^e] Congrégation générale du 11 juin

8 Monseigneur *Papp-Szilágyi*: l'église d'Orient a reconnu la pleine primauté du pape, spécialement au Concile de Florence. Cependant cette primauté s'exerce différemment: en Occident, par les Décrétales; en Orient, par l'approbation des canons de l'église d'Orient. Il propose d'omettre le paragraphe 2 et le canon 3: *res inutiles, non claras, disputabiles, anxietates producentes ob orientales et praesertim patriarchas*.

L'église d'Orient diffère de celle d'Occident *sicut ego a vobis externa forma differo* (on rit); mais elle est d'égale dignité. On doit donc respecter ses droits. Si vous n'effacez pas cela, *pro aeternitate clausistis orientalibus Ecclesiae portas clavibus Petri*. – Les évêques unis au pape ont part à la juridiction universelle. **13**

Monseigneur *Place*, de Marseille: effacer *episcopalis, ordinaria, immediata*, mots nouveaux, inutiles, dangereux.

Monseigneur *Gastaldi* répond à diverses difficultés. Le Concile de Florence approuva au moins implicitement le Symbole juré par l'empereur grec. On ne peut pas au contraire arguer des discours des Pères de Trente ou de Florence, même de Bessarion. Les Pères dans les conciles disent des erreurs, comme on l'entend souvent ici; et cependant ils sont élevés ensuite à de plus hautes dignités, mais pour d'autres raisons.

Monseigneur *Callot*, d'Oran: la pleine puissance du pape et sa supériorité sur le Concile ont été laissées libres à Trente, même après le Concile de Florence, et on a permis à Bologne l'impression de Dell'Oca, qui dit que l'on ne peut pas la déduire du décret de Florence. – En entendant des rumeurs l'orateur s'écrie: «*Murmuria non impediunt veritatem; murmuria non sunt digna*».

Monseigneur *Guilbert*, de Gap: même théorie contre le pouvoir ordinaire, immédiat.

Monseigneur *Magnasco* (ton professoral)¹², répond à l'archevêque de Reims.

¹² Arrigoni, de retour de l'audience du pape, note : «À mon arrivée Monseigneur Magnasco, vicaire capitulaire de Gênes, parlait au milieu de l'ennui général, disant avec une importance impertinente des choses évidentes et élémentaires pour la défense du schéma» (*Journal*, 11 juin, p. 63, cité par U. Betti, *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 277, note 4).

Révérénd Père Zelli, abbé de Saint-Paul: les évêques n'ont pas une juridiction universelle, mais spéciale. **14**

[70^e] Congrégation générale du 13 juin

9 Rapport sur le *proæmium* par Monseigneur Leahy, archevêque de Cashel¹³. – Il développe le «*maiori odio erga Sanctam Sedem*». Les hérétiques sont aussi hostiles que jamais, bien qu'ils accommodent les moyens à l'état de civilisation du temps. – Les catholiques libéraux, nombreux, puissants (*pleni subdolis artibus*)... les journaux, les livres; la persécution russe; les sociétés secrètes; les ennemis du temporel du pape, qui en veulent surtout au spirituel; la révolution contre laquelle le pape lutte presque seul.

– On vote quelques amendements¹⁴.

Le cardinal Pitra défend la juridiction immédiate du Saint-Père. Il s'étonne qu'on craigne cette définition pour l'Orient. Cette juridiction est plus évidente encore dans les recueils canoniques d'Orient que dans ceux d'Occident. L'Orient appelait à Rome pour les plus petites choses. Puisqu'on demande un nouveau *Corpus Juris*, il faut poser le principe de la juridiction du pape.

Monseigneur Regnault, de Chartres: on peut omettre le mot *episcopalis*, qui blesse certains évêques, et mettre l'équivalent comme à Florence et à Trente.

Monseigneur Colet, de Luçon: il ne faut pas **15** infliger à la Petite Église la note de schismatique (comme voudrait Monseigneur Dechamps), mais l'inviter à revenir.

Monseigneur Ramírez, Pacensis [Badajoz]: le mot *episcopalis* est inutile. L'orateur souscrit à l'addition proposée par l'archevêque de Toulouse pour la nomination des évêques.

Monseigneur Maret renonce à la parole parce que Monseigneur Dechamps a retiré, dit-on, les canons qu'il proposait.

Monseigneur de Dreux-Brézé: il faut distinguer la primauté d'honneur et de juridiction. Celle-ci comprend le *magisterium*.

L'évêque d'Urgel: le pape a la juridiction *épiscopale*, plus pleinement même que l'évêque.

Dans un autre passage du *Journal* (7 juin, p. 60), que nous avons déjà cité auparavant, on lit: «*Quand il parle avec le sens commun, il dit les choses les plus évidentes et les plus élémentaires, comme si les Pères étaient des écoliers*».

¹³ Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 304-311.

¹⁴ Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 311-312.

[71^e] Congrégation générale du 14 juin

10 Monseigneur *Haynald*: l'Église est établie *super fundamentum apostolorum et prophetarum*. Nous devons ménager les protestants qui entendent par là que toute l'Église, sa foi, ses lois, ses rites sont fondés sur les apôtres et non sur Pierre. – Les mots *episcopalis* et *ordinaria* sont nouveaux. – Si les papes s'appelaient *episcopus universalis*, les patriarches se donnaient le même titre.

Monseigneur *Jussef*, patriarche melchite, demande **16** qu'il n'y ait pas d'anathèmes et qu'on renouvelle seulement la définition du Concile de Florence – *salvis juribus patriarcharum*.

Monseigneur *Bravard*: *Recordor (???) Reverendissimis Patribus...* Il rappelle l'histoire du pontificat de Pie IX et le dévouement des évêques français au pape.

Le cardinal *Capalti*: le Saint-Siège reconnaît les mérites de l'épiscopat français et lui en est reconnaissant, mais ce n'est pas le lieu d'en parler: que l'orateur en arrive aux amendements.

Monseigneur *Bravard*: je tenais à dire cela parce que la France a été outragée (???).

Monseigneur *Demartis*, de Galtelli-Nuoro, (long discours), s'étend sur l'infailibilité qu'il voudrait faire rentrer dans ce chapitre.

Le président *De Luca* lui ôte la parole, qu'il abandonne à regret. Monseigneur *Krementz*, Varmiensis, parle dans le sens du cardinal Rauscher. Il s'en prend à l'évêque de Ratisbonne. Il veut écarter la citation du Concile de Lyon comme fausse et la remplacer par les canons du Concile de Sardique.

Monseigneur *Vancsa*, roumain: omettre le deuxième paragraphe et le troisième canon à cause des Orientaux.

Monseigneur *Freppel* répond au patriarche melchite: **17** «*Salvis juribus patriarcharum*», ces droits sont ecclésiastiques et non divins. Il sera plus à propos d'en parler dans un chapitre de discipline que dans un texte «*de fide*». Les mots *episcopalis*, *ordinaria*, s'ils étaient nouveaux, n'en seraient pas moins opportuns. On oppose de nouvelles formules aux nouvelles erreurs: mais ces mots se trouvent dans des actes et des auteurs anciens. – On dit que la puissance du pape est réglée par les canons. Elle n'est certainement pas arbitraire, *pro lubitu*, *pro nutu*. Personne ne soutient cela. Mais elle est pleine et absolue, comme le dit Pie VI, dans le Bref «*Super soliditate*» [28 novembre 1786]¹⁵.

¹⁵ Les amendements, présentés par écrit sur le chapitre III (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 332-346), furent imprimés et distribués aux Pères le 30 juin (cf. *ibidem*, VII, 755). La députation de la foi fit l'examen en cinq séances et Zinelli fit le rapport sur eux au cours de la 83^{ème} congrégation générale du 5 juillet (cf. *ibidem*, VII, 757).

[72^e] Congrégation générale du 15 juin

11 Rapport sur le premier et le deuxième chapitre par Monseigneur d'Avanzo, évêque de Calvi. «*La députation est accusée de n'avoir pas compris la constitution de l'Église, elle veut se défendre: ut aiunt curiales, diabolus ipse est audiendus ut se defendat. Elle a indiqué exactement la constitution de l'Église d'après l'Évangile. La relation de Pierre avec les autres apôtres est celle d'un supérieur, d'un monarque (fundamentum, pastor). 18 Les autres sont des inférieurs, des dirigés (confirmatos). Les limites sont: 1) qu'il agisse in aedificationem; 2) qu'il se serve des apôtres et de leurs successeurs comme constructeurs; ce sont des brebis et non des agneaux, des frères confirmés*»¹⁶.

Vote des amendements (une quinzaine d'opposants).

12 Discussion du IV chapitre¹⁷.

Soixante-quinze orateurs inscrits (essai d'obstruction).

Le cardinal Mathieu fait l'apologie de l'épiscopat passé et présent, de la France, en réponse au patriarche de Jérusalem¹⁸.

Le cardinal Rauscher: il suffit de la certitude morale pour que l'infailibilité du pape porte ses fruits, parce que cette certitude est une règle pour les consciences et exige l'assentiment. – Il faut ajouter dans la définition la nécessité de l'assentiment des évêques, soit antécédent, soit concomitant, soit subséquent. Il ne peut pas admettre davantage parce qu'il n'en est pas convaincu. – *Quod non est ex fide, peccatum est.*

[73^e] Congrégation générale du 18 juin

13 Le cardinal Pitra (discours lu par Monseigneur [Gérault] de Langalerie). Il passe en revue l'Écriture, la tradition de tous les pays, les conciles

¹⁶ Cf. le texte du rapport dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 315-330.

¹⁷ Le chapitre IV: *De Romani Pontificis infallibilitate*, se divise en trois parties. La première rapporte les précédentes affirmations du magistère sur l'infailibilité pontificale, qui est contenue dans le pouvoir même suprême de juridiction du Pontife Romain (cf. IV^{ème} Concile de Constantinople, DB, 336; II^{ème} Concile de Lyon, DB, 466).

La seconde partie contient la formule de définition de l'infailibilité pontificale. La troisième partie constitue la clause finale et déclare que celui qui n'adhère pas à cette définition se sépare de la vérité de la foi catholique et de l'unité de l'Église (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 272-273). Pour l'histoire de la formulation du texte de ce chapitre, cf. U. Betti, *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 44 ss.

¹⁸ Le cardinal Mathieu consacra toute son intervention à réfuter le discours du patriarche Valerga (congrégation générale du 31 mai) et protesta en particulier contre sa comparaison entre le monothélisme et le gallicanisme. Ensuite le premier à parler sur le chapitre IV fut le cardinal Rauscher.

particuliers. Il cite **19** de nombreux textes des Pères et de la liturgie de l'Orient, en partie inédits.

Le cardinal Guidi: le pape est infaillible, mais l'histoire nous le montre se servant toujours, pour définir les dogmes, des conciles généraux ou provinciaux. *Est medium ordinarius, ergo necessarius*. Il propose deux canons. Le pape est infaillible quand il définit en s'appuyant sur le sentiment des évêques. (L'opposition: *Bene, optime*. – Quelques évêques de la majorité murmurent. L'orateur les interpelle en réclamant pour chacun la liberté de dire son opinion. Beaucoup répètent: *Bene, bene*). – Il est félicité par Monseigneur Strossmayer, le cardinal De Silvestri et l'opposition. Il répond à Monseigneur Strossmayer: *Spero quae dixi fore vinculum unitatis et pacis*¹⁹.

Le cardinal de Bonnechose affirme nettement l'infailibilité.

Le cardinal Cullen la défend dans un long discours et propose une formule pour la déterminer «*in rebus de fide et moribus ad aedificationem religionis christianae pertinentibus*».

[74^e] Congrégation générale du 20 juin

14 Monseigneur d'Avanzo, de Calvi, au nom de la députation²⁰: On se fait un fantôme de trois **20** mots *personalis, absoluta, separata*, qui ne sont pas dans le décret, mais, dit-on, semblent y être. Au point que ce Concile serait celui des trois mots, comme un autre fut celui des trois chapitres. On a entendu dans ce sens un orateur (le cardinal Guidi), qui se dit disciple de saint Thomas, et *quem audivimus conversari cum Bellarmino et Perrone*. – *Facta est commotio ac si pax inveniretur, sed extrema gaudii luctus occupat*.

1^o de titulo: on a dit que le pape n'est pas infaillible, parce que l'acte ne constitue pas l'habitude et on a cité l'exemple de l'homme qui s'enivre quelquefois. Mais ici il s'agit vraiment d'une assistance habituelle: *ne defi-*

¹⁹ Cf. Granderath, o.c., Bruxelles, 1913, pp. 16-23; F. Mourret: *Le Concile du Vatican d'après des documents inédits*, Paris, 1919, pp. 296-299; A. Barilaro: *Il Cardinale Filippo Maria Guidi e la definizione dell'infalibilità pontificia* dans «*Memorie Domenicane*» 59 (1942), pp. 97-101, 132-136; 60 (1943), pp. 8-13, 67-72, 134-140; J. P. Torrel, *L'infalibilité pontificale est-elle un privilège personnel? Une controverse au premier Concile du Vatican*, dans «*Revue des Sciences philosophiques et théologiques*» 45 (1961), pp. 229-245.

Barilaro concilie le discours de Guidi avec la doctrine du schéma. Betti est d'un avis différent (cf. o.c., p. 354).

Arrigoni écrit: «*Pour moi jusqu'à un certain moment j'ai cru que c'était un discours de conciliation concerté en haut lieu, mais je suis assuré que non. Certes ce discours a laissé des impressions profondes, et je crois qu'il a fait quelques conquêtes contre la doctrine de l'infalibilité absolue*» (Journal, 18 juin, p. 67, cité dans U. Betti, o.c., p. 355, note 1).

²⁰ D'Avanzo, membre de la députation de la foi, répondit à quelques observations faites (par Guidi) au schéma et expliqua la doctrine de l'infalibilité pontificale.

ciat fides tua. – L'infailibilité est personnelle, *pro persona publica, non privata.*

On demande quatre conditions: 1) *inquisitio de fide aliarum ecclesiarum*; 2) *collatio consilii cum pluribus episcopis*; 3) *maturum iudicium et examen*; 4) *invocatio Spiritus Sancti*. On a proposé un canon «*ut medium conciliationis*»: *Si quis dixerit Romanum Pontificem posse errare quum definit ex consilio episcoporum traditionem ecclesiarum exhibentium, anathema sit.* – *Ad vitanda phantasmata separationis, ad aliena castra transiit et evasit gallicanus. Nam necessarius esset consensus episcoporum, immo antecedens, quod est* **21** *propositio damnata.* – *Quod aiunt Bellarminus et Perrone est factum ordinarium, non conditio. Una est infallibilitas, duplex modus: 1) Euntes docete; 2) Confirma fratres. Est distinctio, non separatio.*

– La condition du consentement des évêques n'est pas admissible, car 1^o si le pape était seul, le corps enseignant serait sans tête, ce qui est impossible. 2^o Si le pape est avec une partie des évêques, *ubi Petrus, ibi Ecclesia*; mais pour le peuple en ce cas, il y aurait péril. C'est ainsi que les jansénistes demandaient d'abord le consentement, puis le consentement positif, universel.

15 Monseigneur *Ballerini*, patriarche d'Alexandrie, développe la question au point de vue théologique. Il ne faut pas s'étonner de voir la foi à l'infailibilité obscurcie ou même méconnue dans quelques églises d'Orient. Ces églises sont éloignées de l'Église infallible, elles ont pu errer sur ce point comme sur quelques autres, par exemple sur le Canon des Livres saints...

Monseigneur *Valerga* répond aux injures qu'on lui a adressées, ou plutôt aux observations du cardinal de Besançon, *ne silendo contemnere videatur*. Il a comparé **22** le monothélisme au gallicanisme, mais il a dit que les gallicans étaient *bonae fidei et non contumaces*. Il ignore si ses idées ont été émises dans un journal comme on l'a dit. – Il a appelé *aulicos* les évêques de la Déclaration de 1682. Si d'autres veulent se joindre à eux, *ipsi viderint*. – Le gallicanisme n'est pas la France. Il adhère à tous les éloges donnés à l'Église de France. Du reste il ne sait pas qui représente mieux la France de ceux qui l'ont critiqué ou de ceux plus nombreux qui l'ont félicité. – Au Concile de Trente, la question de l'infailibilité n'a pas été traitée. Celle de la juridiction des évêques a été retirée pour des raisons de prudence qui n'existent pas pour l'infailibilité. – L'orateur s'étend ensuite sur le «*salvis iuribus patriarcharum*» du Concile de Florence. Le cardinal Capalti lui fait remarquer que cela se rapporte au chapitre III, il conclut.

Monseigneur *Mac Hale*, de Tuam. La tradition de l'Irlande n'est pas aussi ultramontaine qu'on l'a dit. Il cite saint Colomban et un évêque, *Virgilius*. Dans ces derniers siècles, les Irlandais n'ont pas d'école théologique. Il est vrai que **23** maintenant ils accepteraient volontiers l'infailibilité, mais

c'est parce qu'ils acceptent tout ce qui vient de Rome (on rit) et de leurs pasteurs.

Monseigneur *Aleman*, de San Francisco, cite le concile de Baltimore, qui demanda cette définition, assurant qu'elle serait bien reçue «*a Pacifico usque ad plagas Savannenses*». Parmi les évêques qui ont souscrit était Monseigneur Véro (on rit).

[75^e] Congrégation générale du 22 juin

16 Monseigneur *Apuzzo*, de Sorrente: aperçu de la foi des nations: une assemblée du clergé de France, cinquante ans avant 1682. L'Université de Douai qualifie le gallicanisme de *inauditam et detestabilem doctrinam, propriam schismaticorum*. En 1822, le gouvernement veut imposer l'enseignement des quatre articles dans les séminaires. Les évêques refusent. – Un décret du concile de Kalocsa est signé Haynald, évêque de Transylvanie, etc.

Le président avertit l'orateur que tout cela appartient à la question générale.

Monseigneur *Spaccapietra* apporte le témoignage de l'Église de Smyrne. Il est appelé à la question. **24**

Monseigneur *Errington*, de Trébizonde in partibus: *instituaturspecialis deputatio ex oratoribus utriusque partis composita, ut elucidentur omnes difficultates – Caput inscribatur: «de magisterio Summi Pontificis» – Nihil addatur decretis anteriorum Conciliorum de hac re.*

Monseigneur *Nobili Vitelleschi*: Paix, union – *idipsum sentientes*.

Monseigneur *Connolly*, d'Halifax: rien dans les Conciles, ni dans les Pères n'établit l'infailibilité séparée du pape.

Monseigneur *de La Tour d'Auvergne* propose un canon: *Si quis dixerit judicia vel decreta Romani Pontificis, cum definit ex cathedra, non esse irreformabilia, nisi accesserit Ecclesiae consensus, anathema sit.*

Monseigneur *Monzón*, archevêque de Grenade: long et spirituel discours²¹. Il atteste la foi de l'Espagne. Il répond aux évêques d'Halifax et de Bologne: *Audivimus Eminentem cardinalem Bononiensem postulante ut condiciones apponantur. Exhibuit verum Petrum sed vinctum duabus catenis. Liget Herodes in carcere Hierosolymitano; ligent satellites in carcere Mamertino, nos relinquamus Petrum liberum.* **25**

²¹ Arrigoni note énergiquement: «Il récite sans dignité et avec bouffonnerie, bien qu'on le connaisse comme bon et fervent» (Journal, 22 juin, p. 69, rapporté dans U. Betti: *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 393, note 1).

[76^e] Congrégation générale du 23 juin

17 Monseigneur *Maupas*, archevêque de Zara, témoigne de la foi de la Dalmatie à l'infailibilité.

Monseigneur *Landriot*: essai de conciliation. Effacer: «*tanquam dogma fidei*». Ajouter: «*non absoluta, non separata*». La tradition n'est pas aussi constante qu'on veut bien le dire. Il a un recueil de textes de 200 pages, approuvé par le primat de Hongrie, qui le prouve. On prend trop souvent les éloges flatteurs donnés aux papes pour des textes dogmatiques. Il croit à l'infailibilité comme Fénelon; mais il admettra la formule telle que la fera le Concile avec le pape.

L'archevêque [*Yusto*] de *Burgos* atteste la foi de l'Espagne.

Monseigneur *Lynch*, archevêque de Toronto, parle en faveur de l'infailibilité. Il demande cependant qu'on ajoute, au décret les mots «*episcopis unito*».

Monseigneur *Losanna*, de Bielle: discours d'opposition²². Les textes de l'Écriture ne prouvent pas, ils promettent seulement l'infailibilité.

Le cardinal *Bilio*: s'ils promettent, il est certain que Notre Seigneur a tenu ses promesses. *Occasionem nactus enixe te rogamus ut non loquaris de silentio obsequioso quod solum deberetur decretis dogmaticis Romani Pontificis*. **26** *Est doctrina damnata aeque ac jansenismus a Bulla Vineam Sabaoth, ab universa Ecclesia accepta. – Senex es et laboribus pro Ecclesia exantlatis benemeritis, noli tenere similem doctrinam.*

L'orateur continue à nier la force probante de ces textes.

Le cardinal *Bilio*: on nierait ainsi la primauté elle-même.

[77^e] Congrégation générale du 25 juin

18 Monseigneur *Whelan*, *Welingensis*: les Américains et les Anglais sont habitués à lire dans les livres de controverse que l'infailibilité du pape est une question libre. Les évêques enseignent cela et le jurent, et ils ne donnent même pas cette doctrine comme proche de la foi, mais comme une opinion ultramontaine, ce que les Américains entendent seulement des Italiens.

Monseigneur *Legat*, *Tergestinus*, demande qu'on indique des conditions, comme l'examen de la tradition.

Monseigneur *Cantimorri*, de Parme: *Papa non potest errare definiendo, sive utatur consilio sive non.*

²² Arrigoni commente: «*Il a fait un discours désordonné, illogique et drôle... et ainsi poursuit sans logique et sans bon sens*» (*Journal*, 23 juin, pp. 70-71, rapporté dans U. Betti, o.c., p. 355, note 5).

Monseigneur *Keane*, de Cloyne: long discours favorable à la définition. **27** Monseigneur *de Ketteler*: la députation représente une école et même une école extrême. De nos jours Bellarmin serait un crypto-gallican. Bellarmin distingue le pape: 1° comme personne privée; 2° seul; 3° avec son conseil ordinaire; 4° avec le concile œcuménique. – Bellarmin dit que l'opinion qui attribue l'infailibilité au pape seul est probable, mais ni certaine, ni commune²³.

Monseigneur *Lacarrière*, de Guadeloupe: discours enthousiaste. Pierre est transsubstantié en pierre (*petra*). C'est notre père, qui est sur la terre. Nous donnera-t-il pour du pain une pierre, pour un œuf un scorpion?

[78^e] Congrégation générale du 28 juin

19 Monseigneur *Vitali*, de Ferentino: les fidèles doivent croire que le pape ne définira pas les questions sans maturité. (L'orateur s'étendant trop longuement pour se plaindre de la longueur des discours est lui-même rappelé à l'ordre).

Monseigneur *Ginoulhiac*, de Lyon: il faut indiquer que le pape n'est pas aidé par inspiration mais par l'assistance du Saint-Esprit. Il faut aussi que la définition soit ni trop ni trop peu conditionnée. Le schéma admet déjà la condition du sujet, de l'objet, du mode. **28**

Le cardinal *Orsi* pose comme condition la célébration d'un concile. – Les conditions doivent être exprimées non seulement dans le *proœmium*, mais même dans le décret, au moins brièvement, verbi gratia, *de fratrum suorum episcoporum consilio; vel loquens ut caput Ecclesiae universalis, ejusque consilio vel adiutorio requisito; aut alia ejusmodi, quibus exprimitur concursus episcopatus*. – *Formula debet apta esse ad unitatem procurandam*. (L'orateur s'émeut). *Nihil dicam quod ex sensu catholico non prodeat*. Il demande l'unanimité, non comme nécessaire, mais comme désirable.

Monseigneur *Caixal*, d'Urgel: il n'y a qu'une seule infailibilité. L'Église n'est infailible que *per gratiam Petri*. Il demande des canons.

Monseigneur *Amat*, de Monterey, propose une formule de conciliation, extraite cependant des documents cités par le schéma.

Monseigneur *Moriarty*, de Kerry, réclame le consentement des évêques.

²³ De Ketteler exposa sa pensée avec clarté et compétence. Arrigoni note: «Par son langage fouillé, laconique, serré, il produisit de l'effet» (*Journal*, 25 juin, p. 78, rapporté dans U. Betti, *La costituzione dommatica 'Pastor Aeternus' del Concilio Vaticano I*, o.c., p. 362, note 6).

[79^e] Congrégation générale du 30 juin

20 Monseigneur *Sergent*, de Quimper: le Concile V de Latran a défini la puissance suprême **29** du pape «*super episcopos sive dispersos sive congregatos*», et par conséquent sur les conciles eux-mêmes. Il propose ce canon: *Si quis dixerit voluisse Christum Ecclesiam reipublicae forma administrari, saltem in concilio œcumenico adunatam, ita ut Supremo Pontifici non subsit, anathema sit*».

Monseigneur *Zelo*, d'Aversa, veut introduire dans le schéma deux arguments pour justifier l'infailibilité: 1° *ex apostolicitate Ecclesiae*; 2° *ex indefectibilitate*.

Monseigneur *Martin*, de Paderborn: les conciles provinciaux et les évêques de Germanie ont enseigné l'infailibilité, l'évêque de Mayence lui-même. Ici ils se contredisent. Ils nous objectent l'infailibilité absolue, personnelle: *ignorant quod blasphemant*.

L'orateur propose une nouvelle formule: *Itaque nos Traditioni de fide christiana a Christo percepta fideliter inhaerendo, ad Dei Salvatoris nostri gloriam, sanctae religionis catholicae exaltationem et christiani populi salutem, docemus et tamquam dogma fidei declaramus Romanum Pontificem, cui in persona beati Petri a Christo dictum est: Tu es Petrus ..., et iterum: Ego rogavi pro te ..., cum pro suprema sua apostolica auctoritate **30** universam Ecclesiam docet in definiendis rebus fidei et morum, ad aedificationem doctrinae christianae pertinentibus, vi assistentiae divinae errare non posse; ideoque hujusmodi Romani Pontificis decreta ex se irreformabilia esse*.

Il propose le canon suivant: *Si quis dixerit Romani Pontificis fidei decreta non esse irreformabilia nisi accesserit consensus Ecclesiae, anathema sit*.

Monseigneur *Ferrè*, de Casale, répond à toutes les objections.

Monseigneur *Maupoint* demande qu'on n'indique pas de conditions.

Monseigneur *Vérot*, long discours: pendant une heure et demie, l'orateur répète toutes les objections surtout historiques.

Autour du Concile en juin

21 Au 5 juin, dans l'église du Gesù, le cardinal de Bonnechose a consacré le nouvel évêque de la Corée; Monseigneur *Ridel*, des Missions Étrangères. Un grand nombre de vicaires apostoliques entouraient leur jeune frère. Les deux évêques parrains étaient Monseigneur *Verrolles*, de la Mandchourie, blanchi par quarante années d'apostolat, et Monseigneur *Petitjean* du Japon, portant le poids de son peuple captif. Mais ce qui mettait **31** le comble jusqu'à l'émotion, jusqu'à la rendre par instants poignante, c'était la destination de l'écu, la sanglante Corée... Monseigneur *Ridel* va succéder à Mon-

seigneur Daveluy, martyr, successeur pour quelques jours de Monseigneur Berneux, martyr. Et le prédécesseur de Monseigneur Berneux, Monseigneur Ferréol, avait succédé à Monseigneur Imbert, martyr avec ses deux prêtres, Messieurs Maubant et Chastan, les premiers missionnaires qui fussent entrés. Monseigneur Imbert, croyant que le gouvernement coréen n'en voulait qu'aux missionnaires, leur ordonna de se livrer pour préserver le peuple; ils obéirent dans les vingt-quatre heures. Avant Monseigneur Imbert, Monseigneur Bruguière, était mort de fatigue et de chagrin, ayant attendu trois ans sur la frontière qu'il ne parvint pas à franchir, et ce fut lui, peut-être, à qui Dieu demanda le sacrifice le plus dur. Jusqu'ici donc la Corée a eu cinq évêques: le premier tué par la misère, trois des quatre autres tués par les bourreaux...²⁴

22 La Corée depuis 1841 en est à la septième persécution générale, ou plutôt la persécution n'a pas cessé. À travers cette persécution, l'Église grandissait. Elle comptait en 1865 de quinze à vingt mille fidèles et une vingtaine de prêtres tant indigènes qu'européens. Un dernier coup de glaive semble avoir tout détruit. **32** Au mois de mars de l'année 1866, Monseigneur Berneux, évêque, Monseigneur Daveluy, son coadjuteur, et sept missionnaires, Messieurs Beaulieu, Dorie, Ranfer de Bretenières, Pourthié, Petitnicolas, Aumaître et Huin, tous français, furent torturés et mis à mort. Monseigneur Daveluy mourut le vendredi saint, décapité en deux fois, ayant eu les jambes rompues la veille. Le massacre atteignit les chrétiens sur toute la surface du pays. Le royaume de Corée a une administration de mandarins, de tels coups y sont possibles. Trois missionnaires, prévenus à temps, purent s'échapper. Monseigneur Ridel était un des trois, avec Monsieur Féron, déjà reparti, et un autre, qui retournera s'il reprend assez de force physique²⁵.

*«J'ai donc vu ce sacre, écrit Louis Veuillot, ces témoins, toute cette scène si grande par-delà les spectacles ordinaires de la vie. Quelle gravité dans l'acte, dans le lieu, dans les hommes! C'était au maître-autel, consacré au nom de Jésus, entre la chapelle de Saint-Ignace et la chapelle de Saint-François-Xavier; c'était à Rome; c'était au pied du Capitole; c'était proche du Vatican et de Saint-Pierre; c'était le jour de la Pentecôte! Toute parole qui se disait et tout rite qui s'accomplissait **33** soulevait des visions de la grandeur de Dieu et de la grandeur de l'homme dans la main de Dieu. Le nouvel évêque était à genoux, le poids de l'Évangile sur les épaules. Il était prosterné comme mort, pendant que l'on chantait les grandes litanies,*

²⁴ Léon Dehon rapporte littéralement, avec quelques omissions, tout ce passage de la description, que Louis Veuillot donna de l'événement dans «L'Univers» du 6 juin (cf. *Rome pendant le Concile*, o.c., II, pp. 255-257).

²⁵ Également ces courts aperçus historiques sur la situation religieuse en Corée sont pris de l'article cité de Veuillot (cf. *Rome pendant le Concile*, o.c., II, p. 259).

afin que, par le secours de toute l'Église triomphante, l'homme en effet mourût et ne laissât plus rien en lui que le pasteur envoyé de Dieu. Il se relève la tête bandée, les mains liées, se dirigeant vers l'autel, pâle et tranquille comme une victime déjà frappée qui va recevoir le dernier coup. Quel souvenir en ce moment! Monseigneur Daveluy, son prédécesseur, entra dans la capitale de la Corée, portant la cangue et saluant d'un calme sourire la multitude qui le regardait. Après le sacre, le nouvel évêque s'assied sur le trône, la mitre sur la tête, la crosse à la main, et ensuite il donne au clergé et au peuple sa première bénédiction. L'évêque de la pauvre Corée accomplit ce rite royal: revêtu d'or, portant le sceptre paternel, il parcourut cette magnifique église, et bénit la foule agenouillée. Mais que sont regard s'enfonçait loin de ces murs splendides et de ce peuple qu'il bénissait, et comme l'on voyait bien, 34 à sa pâleur plus grande et plus auguste, que sa première bénédiction allait à l'épouse crucifiée qui l'attend! Et nous, les yeux obscurcis de larmes, par-delà cette pompe rapide, nous apercevions la tête sereine de Monseigneur Daveluy, élevée sur trois piquets fixés en terre, au pied desquels gisait un corps exposé à la dent des bêtes. Cependant l'évêque revint au chœur et l'on chanta le Te Deum. – Te Deum laudamus... Te martyrum candidatus laudat exercitus!

Oh! Que l'Église est grande, et que je trouve mon sort heureux d'avoir été appelé à la contempler d'ici!...»²⁶.

23 Le sacre de Monseigneur Ridel me rappelait des souvenirs émouvants. En mars 1866, quand Monseigneur Ridel échappait à la mort en Corée, le frère d'un de mes condisciples de Rome, Just de Bretenières, compagnon de Monseigneur Ridel donnait sa vie pour la foi. Élève du séminaire des Missions Étrangères, Just de Bretenières avait désiré la mission de Corée, parce qu'il espérait y trouver plus facilement le martyre, et son vœu avait été exaucé. Il envoyait de la Corée à son frère, mon condisciple, des lettres toutes brûlantes de l'amour de Dieu et 35 du désir du martyre. Christian de Bretenières me prêtait ces lettres et je les copiais, je les retrouve dans mon cahier de notes. J'en copie une ici, cela me vaut une lecture spirituelle. – «Je vous avoue que je ne puis pas demander une grâce particulière, mais toujours la grande grâce d'aimer Notre Seigneur, car si une âme aime un tant soit peu Notre Seigneur, aussitôt ce bon Maître se complâit en elle et vient y habiter, et cette âme passe bien vite alors de la pauvreté à la richesse. Que je vous souhaite ardemment ce grand amour, mon cher frère, que je vous souhaite que votre cœur soit tout embrasé! Vous souvient-il encore de la bonne volonté que le Bon Dieu nous donnait au séminaire (de Saint-Sulpice) et du désir de la solitude qu'il nous inspirait pour pouvoir plus facilement nous recueillir et nous rapprocher de lui!... J'ai souvent

²⁶ Louis Veuillot, Rome pendant le Concile, II, Paris, 1872, pp. 263-265.

sous les yeux, en lisant mon bréviaire, une sentence de saint Jean de la Croix que le Père x m'écrivit sur une image qu'il me laissa à mon départ: 'Une heure de souffrances vaut mieux qu'une année de délices'. Oh! Comme ceci est dit pour les missionnaires! **36** Comme je voudrais le bien comprendre et le bien pratiquer, en acceptant toute peine avec la paix et la joie d'un enfant de Jésus crucifié! Que nous pourrions bien ainsi rapidement expier nos fautes, nos iniquités passées et acquérir de précieux mérites pour le ciel!»²⁷. C'était là une âme mûre pour le martyre.

24 Les fêtes se succédaient en juin. Nous avons eu la Pentecôte, avec la messe pontificale à Saint-Pierre, la Saint-Louis de Gonzague avec la belle communion de 1500 étudiants à l'église de Saint-Ignace. J'ai parlé de la Fête-Dieu dans mes lettres à ma famille citées plus haut.

– À la Saint-Jean-Baptiste toute la population se rendait à Saint-Jean-de-Latran. C'était le jour où se nouaient les fiançailles et tout cela se faisait avec la gravité romaine et la modestie qui convient à une population profondément chrétienne. Le soir on s'attardait sur la place de Saint-Jean-de-Latran pour voir s'allumer au loin les feux de joie dans la campagne²⁸.

– À la Saint-Pierre, la solennité rivalisait avec le grand jour de Pâques. On illuminait encore la grande coupole **37** et toute la ville, et le lendemain il y avait un nouveau feu d'artifice.

La vie chrétienne n'a rien de morose. Elle aime les fêtes, les divertissements populaires, les arts et les plaisirs de l'esprit.

Travaux de juillet

[80^e] Congrégation générale du 1^{er} juillet

25 Monseigneur Payá y Rico, de Cuenca, se signe en commençant. Il répond aux objections. On a dit qu'on n'avait ni le temps ni les livres pour étudier cette question: on a les bibliothèques de Rome, et on a été prévenu avant le Concile de l'actualité de la question et de la nécessité de la résoudre par les brochures anonymes qui arrivèrent chez les évêques. – On objecte que les évêques ne seront plus juges. Ils seront toujours juges en premier ressort, et ils le seront encore quand le pape les appellera en concile. – Il y a des témoignages et des faits difficiles à expliquer, mais il y en [a] d'autres qui sont certains et péremptoires.

Monseigneur Colet, de Luçon, demande encore qu'on mette «*consultis episcopis*».

²⁷ Voir Appendice au Cahier VI après la page 170 (du Père Dehon).

²⁸ Cf. Louis Veuillot, *Rome pendant le Concile*, o.c., II, p. 346 s.

Monseigneur *Maret*: le moyen ordinaire pour définir les vérités de foi est le concile ³⁸ ou au moins le consentement et le concours des évêques.

Monseigneur *David*: le gallicanisme était très général au XVII^{ème} siècle. L'infaillibilité n'a jamais été une croyance universelle²⁹.

Monseigneur *Greith*, de Saint-Gall, revient sur les périls qu'offre la définition, à cause des gouvernements, à cause de la diminution de la foi dans les populations. On a toujours agi avec prudence dans les conciles et avec de grandes précautions.

[81^e] Congrégation générale du 2 juillet³⁰

26 Monseigneur *Nulty*, Midensis [Meath, Irlande], propose une nouvelle formule: au lieu de mettre «*quando docet Ecclesiam de rebus fidei*», on mettrait «*quando obligat ad credendum de fide*».

Monseigneur *Mermillod*: *Pondere calor et eloquentiae obruimur. A sex mensibus qualitatem judicium vindicamus et nolumus judicare. Sumusne candidati vel professores theologiae? Coram Deo, coram animis quae expectant anxie, coram Summo Pontifice cujus decus est ut praerogativae ejus non discutantur ...* ³⁹ *hora est non discussionis sed definitionis*.

Monseigneur *Faiet* renonce à la parole.

Monseigneur *Fogarasy* – idem.

Monseigneur *Meignan*: *Traditio non est pro infallibilitate. Tumultuarie egit deputatio*.

Monseigneur *Ramadié*: c'est un dogme nouveau, *non secundum antiquam traditionem*.

Monseigneur *Martínez* répond aux objections. Il ne faut pas mettre de conditions où Dieu n'en a pas mises.

Monseigneur *Moreyra* annonce qu'il renonce à la parole et adresse un vœu à saint Pierre pour la paix.

Monseigneur *Aggarbati*, de Senigallia, évêque augustin, défend saint Augustin, en développe un texte; il est peu écouté.

Nosseigneurs *Zunnui* et *Fania* renoncent à la parole.

Monseigneur *Gastaldi* demande une définition prompte et ferme; se plaint de voir les évêques gallicans loués et encouragés par les mauvais journaux.

²⁹ Après Monseigneur David, l'évêque Nicolas Adames prit la parole.

³⁰ Au commencement de la 81^{ème} congrégation générale, comme on l'avait communiqué le jour précédent, avant de reprendre la discussion du chapitre IV, on vota sur le texte amendé du préambule et des chapitres I et II. «*In priore suffragio de textu proœmii, uno vel altero excepto, omnes surrexerunt; in altero nemo surrexit. Caput primum, duplici experimento facto, cunctis suffragiis approbatum est. Secundum quoque caput omnes, paucis exceptis, approbarunt*» (Coll. Lac., o. c., VII, 756).

On appelle Nosseigneurs *Galletti, Colli, de Las Cases, Mac Cabe, Corradi, Kremetz, Garrelon, Hefele*. – Ils renoncent à la parole. ⁴⁰

Monseigneur *Freppel* répond à quelques objections. Dans le schéma nous définissons les droits du pape et non ses devoirs. C'est à lui à juger quelles conditions il doit remplir et quelles précautions il doit prendre.

Monseigneur *de Ruggero* et le Père *Jandel* se retirent.

[82^e] Congrégation générale du 4 juillet

27 Se retirent le cardinal *Schwarzenberg*, Nosseigneurs *Simor, Blanchet, Ricciardi, Franchi, Limberti, Pedicini, Darboy* (abest), *Ghilardi*.

Monseigneur *Gandolfi* demande, encore, qu'on mette *pastoris universalis*, parce qu'à Pierre seul Notre Seigneur a dit: *pasce oves*. Il demande aussi qu'on mette «*ex cathedra*» et «*personalis*».

Se retirent Nosseigneurs *Dupanloup, Ranolder, de Dreux-Brézé, de la Bouillerie, Formisano, Clifford, Sola, Delalle, Milella, Peitler, Dorrian, Ormaechea, Dabert, Place, Fauli, Bindi, Meurin*.

Monseigneur *Callot* excuse le mot *murmura* comme ayant été employé par saint Augustin; il veut se justifier de la doctrine condamnée que le cardinal de Bonnechose lui a reprochée. ⁴¹

Se retirent Nosseigneurs *Magnasco, Passeri, Gai, Savini, Haynald, Rivet, Bravard, Jekelfalusy, Gros, Guilbert, Cesari, Mac Evilly, Grimley, Bovieri, Moreno, Strossmayer*.

En ces derniers jours 55 évêques ont renoncé à la parole: 12 français, 20 italiens, 10 allemands, 4 anglais, 4 vicaires apostoliques³¹.

Fin de la discussion du chapitre IV.

[83^e] Congrégation générale du 5 juillet

28 Rapport par l'évêque [Zinelli] de Trévise³². La députation ne fait aucune concession. Vote des amendements du III chapitre³³.

³¹ La chaleur devenait toujours plus intense et rendait pénible le séjour des Pères à Rome qui maintenant paraissaient fatigués par les longues séances, lesquelles se prolongeaient pendant quatre heures. D'autre part la discussion ne présentait plus d'intérêt, parce que la matière avait été approfondie sous tous les aspects et aucun élément nouveau n'affleurerait. C'est pourquoi quelques évêques essayèrent de persuader les orateurs restants, inscrits pour prendre la parole, de renoncer à leur droit. L'initiative, qui, d'abord, ne fut pas vue d'un bon œil par certains de la minorité, obtint ensuite l'effet désiré. Quelqu'un commença à renoncer à la parole et l'exemple fut vite suivi par d'autres, si bien que par suite des nombreux renoncements pendant la 82^{ème} congrégation générale du 4 juillet, on put épuiser la longue liste des inscrits et clore la discussion du chapitre IV.

³² Le rapport de Zinelli (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 346-367) sur les 72 amendements proposés pour le chapitre III dura deux heures.

L'archevêque de Paris demande une discussion sur le nouveau texte du 3^{ème} canon³⁴. On promet de l'imprimer et de le distribuer.

[84^e] Congrégation générale du 11 juillet³⁵

29 Rapport de l'évêque [Gasser] de Brixen³⁶. Il répète les arguments tirés de l'Écriture et de la Tradition, et l'usage de toutes les églises d'en appeler à l'Église de Rome et à son enseignement.

Vote des amendements du chapitre IV. Il y a souvent 40 ou 50 opposants. **42**

[85^e] Congrégation générale du 13 juillet

30 Vote du III et du IV chapitres réformés, contre une cinquantaine d'opposants. Vote de la Constitution entière par *placet* et *non placet*. On compte 451 *placet*. Il y a eu 88 *non placet* et 62 *placet juxta modum*. On espère que beaucoup se rendront et accepteront, même avant la session, le jugement de la majorité.

³³ Cf. le résultat du vote pour chaque amendement dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 367-368.

³⁴ Le 72^{ème} amendement, qui regarde le canon 3, fut présenté par la députation de la foi de la manière suivante: «Si quis dixerit Romanum Pontificem habere tantummodo officium inspectionis vel directionis, non autem plenam et supremam potestatem jurisdictionis in universam Ecclesiam, tum in rebus, quae ad fidem et mores, tum quae ad disciplinam et regimen Ecclesiae per totum orbem diffusae pertinent; aut eum habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem huius supremae potestatis; aut hanc ejus potestatem non esse ordinariam et immediatam sive in omnes ac singulas ecclesias, sive in omnes et singulos pastores et fideles; anathema sit» (*Coll. Lac.*, o.c., VII, 368). Les mots en italique furent ajoutés par la députation de la foi.

À peine lu le texte, beaucoup de Pères observèrent qu'il n'était pas opportun de passer au vote après la simple lecture, mais qu'il convenait d'avoir en main le texte écrit. L'archevêque de Paris demanda qu'on reprît la discussion sur le texte du canon, parce qu'il contenait quelque chose de nouveau. C'est pourquoi les présidents décidèrent de renvoyer le vote à la congrégation générale suivante et de faire imprimer entre-temps le texte à distribuer aux Pères (cf. *Coll. Lac.*, o.c., 1.c.).

³⁵ Au début de la 84^{ème} congrégation générale Zinelli fit un nouveau rapport (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 368-372) sur le 72^{ème} amendement (canon 3). On passa ensuite au vote et le texte fut approuvé par la majeure partie des présents (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 372).

³⁶ Les amendements, proposés par écrit sur le chapitre IV (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 372-387), furent imprimés et remis aux Pères le 7 juillet. Deux jours après, furent distribués aux Pères quelques amendements proposés par la députation de la foi (cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 387-388).

Gasser, après un rapport général sur le chapitre IV, examina les 79 amendements proposés, en donnant le jugement de la députation (cf. le texte du rapport dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 388-421).

À la veille de la définition

31 – Le grand jour se prépare. La session est fixée au 18. *«La proclamation de l'immortelle foi de l'Église à l'infaillibilité de son Chef est une des grandes bénédictions de Dieu sur le genre humain; une de ces bénédictions qui non seulement soutiennent et réparent, mais qui créent. Le dogme n'est pas nouveau, et néanmoins il apportera dans le monde quelque chose de nouveau. Sur les bases éternelles qu'il affermit et qu'il élargit, il installera le nouvel ordre dont le monde a besoin... Ni le Concile, ni le pape ne savent ce que Dieu veut faire, comme instrument social, du dogme qu'ils proclament. Ils le proclament parce qu'il existe et parce qu'il était nié; ils le définissent parce qu'il était mal ou imparfaitement compris...»*

[D'autres fabriquent des dogmes. Ils posent] **43** des principes comme on dresse des embuscades et comme on fabrique des fausses clefs. Cet art s'inspire de la politique, et non de la théologie... Dogmes de 89 et leurs dérivés, souveraineté du peuple, sécularisation et divinité de l'État, athéisme de la loi, principe des nationalités, droits de l'erreur, droits de la fraude, en résumé droit de la force: voilà les dogmes qui ont été faits [dans un but humain]... Le pape en a dressé naguère la liste, du moins des principaux: c'est le Syllabus. L'on y peut voir que toute cette dogmatique est un immense instrument de rapine publique et privée... Le plan général est de déposséder Dieu du monde et le monde de Dieu... L'Église ne crée point ses dogmes et ne les exploite point. Elle les affirme au prix de sa popularité, au prix de (ses) richesses, (au prix) de sa liberté et de son sang. [Dieu fait le reste]...

Un ordre nouveau s'établira, parce qu'il est nécessaire... [On peut l'entrevoir]. La reconstitution de l'autorité dans le monde, la substitution de l'autorité aux caprices humiliants et stériles de la dictature, telle sera la conséquence sociale de l'infaillibilité...

*Un homme de génie, presque prophète par la puissance de la foi, disait, il **44** y a déjà longtemps: 'la Révolution a commencé par la proclamation des droits de l'homme, elle finira par la proclamation des droits de Dieu'. La sagesse moderne a ri de cet illuminé. Voici pourtant que le Concile pose le surnaturel au sommet de l'édifice social... L'Église proclame que la parole de Jésus prévaut après dix-huit siècles contre toutes les négations du doute et contre la rébellion de toute la force matérielle qui existe ici-bas. C'est (le fait intellectuel et) l'acte de foi les plus étonnants que contienne peut-être l'histoire des siècles... »³⁷.*

– Notre joie est mêlée de tristesse. Il y a des mécontentements violents; des départs hâtés, des conciliabules fiévreux. Au Casino réservé de la Villa Borghèse, on délibère sur les dernières tentatives à mettre en jeu, sur une

³⁷ Louis Veuillot, *Rome pendant le Concile*, o.c., II, pp. 418-425.

démarche au Vatican pour demander l'ajournement. Cependant tout se prépare. Le pape et la cour romaine sont calmes et confiants³⁸.

La quatrième session. 18 juillet

32 «Te Deum laudamus! C'est fini. Sauf deux voix dissidentes³⁹, le dogme a réuni l'unanimité. Par leur abstention, les opposants ont fait l'unanimité. Ils avaient déjà fait beaucoup de choses par leur opposition. Quod inopportunist dixerunt, **45** necessarium fecerunt»⁴⁰.

Quatre-vingts évêques environ ne se sont pas rendus à la session⁴¹. «Un orage effroyable environnait Saint-Pierre, plongé presque dans l'obscurité. Le dogme a été proclamé au milieu des éclairs et des tonnerres. Dans la foule, les uns pensaient au gallicanisme et disaient: c'est un enterrement! Les autres pensaient à l'avenir et disaient: nous sommes au Sinaï. Ce mot répond mieux à ma foi. Il me semble qu'aujourd'hui nous sortons de l'Égypte et que désormais le monde est dépharaonisé. À vrai dire, d'ici où nous allons, la route pourra être longue, mais nous avons Moïse, mieux et plus que Moïse. Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!»⁴².

³⁸ Cf. *ibidem*, II, p. 429.

³⁹ Des 535 Pères présents (cf. la liste dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 488-497), à l'appel nominal deux seulement répondirent *non placet*, Luigi Riccio, évêque de Caiazzo (royaume des deux Siciles) et Edward Fitzgerald, évêque de Little Rock (États-Unis d'Amérique).

Ces deux votes négatifs démontrèrent, contre les accusations d'une certaine presse, la liberté des Pères dans les décisions conciliaires.

Riccio, dans la congrégation générale du 13 juillet, avait voté *placet juxta modum*; Fitzgerald, qui avait été toujours opposé à la définition de l'infaillibilité, dans cette même congrégation générale avait voté *non placet*.

Aussitôt après la définition, dans la quatrième session, les deux évêques déclarèrent leur pleine soumission à la doctrine définie. Riccio, agenouillé devant le pape, dit: *Credo*, se déclarant prêt à défendre ce dogme au prix de sa vie. De même Fitzgerald, s'étant rendu au trône pontifical, s'écria: *Modo credo, sancte Pater*.

⁴⁰ Louis Veuillot: *Rome pendant le Concile*, o.c., II, p. 430.

⁴¹ Dans la congrégation générale du 13 juillet avaient voté 601 Pères, au contraire dans la quatrième session publique ne furent présents que 535. La diminution du nombre s'explique par le fait que 83 Pères, hostiles à la définition de l'infaillibilité pontificale, partirent avant la dite session et n'y participèrent pas.

Cette abstention ne fut comblée qu'en partie par la rentrée de quelques Pères, qui n'avaient pas été présents au vote du 13 juillet.

Louis Veuillot écrivait de Florence le 21 juillet: «Hier, sur le registre de l'hôtellerie où nous avons dû écrire nos noms, nous avons lu ceux-ci, inscrits de l'avant-veille, c'est-à-dire du jour même où le Concile définissait l'infaillibilité: Maret, évêque; Strossmayer, évêque» (*Rome pendant le Concile*, o.c., II, p. 440).

⁴² Louis Veuillot, *op. cit.*, II, pp. 430 s.

Autour du Concile en juillet

33 Au 1^{er} juillet, Pie IX avait voulu recevoir les vingt-quatre sténographes, pour leur témoigner sa satisfaction. Voici comment je rendais compte de cette faveur à ma famille⁴³: *«J'ai à vous conter aujourd'hui, pour vous faire prendre patience à m'attendre, un trait charmant de la bonté de Pie IX. Il nous avait déjà fait dire plusieurs fois qu'il était très satisfait du service des sténographes du Concile. Mais il voulut, 46 avant les vacances, nous le dire lui-même. Il nous donna donc rendez-vous au Vatican avant-hier soir à 6 h., dans sa charmante bibliothèque privée. Il nous reçut là avec le secrétaire et le sous-secrétaire du Concile (Monseigneur Fessler et l'Abbé Cecconi)»*⁴⁴. Il avait fait préparer une petite fête de famille. Il voulait prendre sa récréation avec nous. Quand nous eûmes embrassé sa main, il nous dit: 'vous avez beaucoup de travail ces jours-ci, j'ai voulu vous procurer une heure de récréation'. Il s'informa de quelle nation nous étions, dit un mot aimable à chacun, puis nous fit voir quelques dons qui lui ont été offerts et qui ornent sa bibliothèque. Après un moment, il fit apporter des rafraîchissements (un rinfresco)⁴⁵ et il en prit lui-même. On nous servit des sorbets, des glaces, des gâteaux et des bonbons. Il avait fait venir, outre les sténographes, deux petits séminaristes de Capranica, ses deux petits neveux⁴⁶. Il nous dit alors qu'il voulait nous faire tirer une petite loterie. Les lots étaient disposés sur une table et numérotés. C'étaient des bréviaires, des missels et quelques autres volumes. Il y en avait pour tout le monde. Il donna à ses neveux deux jolies bourses 47 qui contenaient des billets, en leur disant qu'elles seraient pour eux quand elles seraient vides. Nous primes chacun un billet gagnant et le Saint-Père nous donnait lui-même l'objet qui nous revenait, en égayant la réunion par les traits d'esprit qui lui sont habituels. J'ai eu en partage un bréviaire en 4 volumes.

Après cela, le Saint-Père nous fit voir de nouveau quelques jolis objets qui ornaient sa bibliothèque⁴⁷. Il nous montra une gravure représentant la barque de Pierre au milieu des flots tourmentés, et il nous dit: il y a du vent, et la situation ne serait pas sûre si le Padrone di casa venait à

⁴³ Léon Dehon rapporte ici, avec quelques adjonctions, la lettre envoyée de Rome à ses parents, le 3 juillet 1870.

⁴⁴ Les mots, mis entre parenthèses, ne se trouvent pas dans le texte original de la lettre, mais ont été ajoutés par Léon Dehon, quand il transcrivait la lettre dans le *Journal du Concile*.

⁴⁵ Le mot italien *un rinfresco* ne se retrouve pas dans l'original de la lettre, mais fut ajouté par Léon Dehon dans le *Journal du Concile*.

⁴⁶ Le texte original de la lettre porte : «... deux petits séminaristes qui sont ses petits neveux».

⁴⁷ La lettre ajoute : «et qu'il a reçu en cadeaux des missionnaires».

*s'éloigner, mais il est là!*⁴⁸ Puis il nous congédia. Nous avons passé plus de trois quarts d'heure avec lui. Il nous a bénis, nous et nos familles. Nous sommes revenus ravis. Nous avons goûté là une des meilleurs joies de notre vie»⁴⁹.

34 – Au 4 juillet, c'était au Collège Romain le grand acte public, ou la soutenance solennelle des thèses *ex universa theologia*. Mon condisciple et ami Le Tallec (qui devait être jésuite plus tard) s'y préparait depuis deux ans. Le Père Freyd m'avait dit: «*J'ai pensé à vous pour cela, mais les fonctions de sténographe vous seront plus intéressantes et* **48** *plus utiles*». Voici comment «L'Univers» raconte la grande journée.

«J'aurais à vous raconter un tournoi, et je n'y manquerais pas, si j'étais assez bon juge des coups. Lundi dernier, dans la belle église de Saint-Ignace, au Collège Romain, un breton de Vannes, ancien zouave pontifical, élève du Séminaire français, prêtre et maintenant docteur, a soutenu une argumentation publique sur deux cent quarante-huit thèses ex universa theologia. Il les a soutenues tout un jour, contre tout venant, en présence de sept cardinaux, de soixante évêques et d'une multitude de prêtres et d'étudiants. Et je vous assure que c'est un jeu héroïque.

*Nous n'avons plus de ces lices où le grand Condé descendait, s'y comportant comme à Rocroi ou à Lens. Notre Sorbonne, féconde en brochuriers, ne saurait nous en donner la fête... L'épreuve en vérité est sérieuse. Il faut de la théologie, il faut de la philosophie, et ce n'est pas encore tout ce qu'il faut. Les armes nécessaires sont une dialectique prompte et précise, une langue obéissante... Le chevalier théologique, de garde au pied du dogme, doit saisir toute objection qui passe, la tordre, la ployer, la réduire à confesser **49** aussitôt la vérité. Voilà l'art indispensable. Tout le monde ne peut pas l'acquérir; et pour les mieux doués, ce n'est point l'affaire d'un jour. Notre chevalier de lundi s'en est tiré à l'honneur de ses maîtres et au sien, très vigoureusement, de l'air le plus modeste...*

35 Il y a eu deux combats: celui du matin a duré deux heures, contre trois savants religieux, entre autres un ancien clerc du Séminaire français (le Père Dorvan), docteur en théologie et attaché à l'illustre évêque de Poitiers. Le soir, le cardinal vicaire présidait la séance, entouré de sept autres cardinaux et d'une soixantaine d'évêques de toutes les nations. Le répondant a d'abord exprimé ses sentiments de dévotion envers les divines prérogatives du prince des apôtres, auquel il a dédié son travail. Ensuite il s'est mis à la disposition des argumentateurs.

⁴⁸ Ce passage manque dans la lettre.

⁴⁹ Le texte de la lettre porte : «... ravis de cette petite soirée, une des plus belles de notre vie. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'attends impatiemment les vacances du Concile. On dit ici que les travaux ne seront pas entièrement suspendus. De toute façon, je compte partir le lendemain de la session qui semble devoir se tenir vers le 15...».

Ils étaient trois: Monseigneur Micaëff, de l'ordre des Augustins, évêque de Città di Castello, en Italie; Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, en France; Monseigneur de Preux, évêque de Sion, en Suisse. Chacun a attaqué à son choix l'une des 248 thèses du programme. On sait que le défenseur ignore toujours sur quelle thèse les attaques porteront.

Monseigneur l'évêque de Città di Castello déploya toute l'érudition biblique contre la divinité de Jésus Christ. 50

Monseigneur l'évêque d'Angers, appliquant l'appareil scientifique à la mode en Allemagne, poussa ses objections contre la notion de l'hypostase, telle que les docteurs catholiques l'ont formulée d'après les données de la révélation; et il faut avouer qu'en certains moments le jeu semblait terrible! On était bien aise de dire qu'il serait répondu à tout cela.

Monseigneur l'évêque de Sion se chargea, l'oserai-je dire? De la petite pièce: il attaqua la thèse de l'infailibilité pontificale. Ce fut un assaut où tombèrent tour à tour toutes les difficultés de l'Écriture, de la tradition, de l'histoire qui ont servi dans la foule des brochures écrites en ces derniers temps contre la Papauté. Une certaine ironie souriait dans cette émeute, et de nombreux praeterea disaient assez ce que l'assaillant pensait lui-même de ses arguments, qui excitaient assez fréquemment l'hilarité de l'auditoire. Néanmoins, il prit le soin le plus loyal de n'en affaiblir aucun...

36 Devant ses trois éminents adversaires, le répondant se comporta également bien. Attentif et tranquille, il saisissait la difficulté, quelque subtile qu'elle fût, et la soumettait à son vigoureux laminoir. Lorsqu'elle sortait 51 de là, ce n'était plus une difficulté, c'était une preuve, qui apportait une nouvelle part d'évidence à la vérité contre laquelle elle avait été lancée.

Cette belle passe d'armes intellectuelle dura deux heures et demie, sans fatigue des acteurs ni de l'auditoire. De chaleureux applaudissements s'adressèrent également au jeune champion et aux illustres adversaires qui, l'ayant apprécié dès les premiers coups, lui avaient fait l'honneur délicat de ne le point ménager. La jeunesse scolastique, qui se trouvait là très abondante, s'était véritablement très amusée; les graves esprits, qui ne manquaient point, voyaient la beauté, l'utilité, la nécessité des grandes études théologiques...

Il faut revenir à la théologie, et nous y reviendrons. Ceux de nos évêques qui ont assisté à cette séance, au milieu des travaux du Concile, ne l'oublieront pas. Monseigneur Freppel surtout s'en souviendra, et il a terminé son argumentation par des compliments de bon augure. À présent, la France catholique connaît l'arme qui lui manque; elle en sera un jour munie. L'œuvre sera difficile, elle pourra être longue. On y mettra le temps, et comme ce sont de ces choses où Dieu ne refuse pas 52 son aide, nous arriverons encore à faire de la théologie avant que la sagesse des peuples mo-

dernes n'arrive à faire une constitution; – et c'est la théologie qui fera la constitution.

Le mouvement qui entraîne le monde nous annonce où la science théologique puisera son unité, c'est-à-dire sa force. Elle s'élèvera à l'ombre de celui qui a dit au Sauveur: Tu es Christus filius Dei vivi, et à qui le Dieu fait homme a dit à son tour: Tu es Petrus, et super banc petram aedificabo Ecclesiam meam (Mon Église, c'est-à-dire, mon peuple, le peuple de mes délivrés, de mes enfants)»⁵⁰.

Au lendemain de la définition

37 Louis Veuillot rappelait les promoteurs du mouvement ultramontain en France: *«C'est pourtant chez Lamennais, en quelque sorte replantée et cultivée de ses mains, que l'on vit reparaître et s'imposer aux intelligences cette grande doctrine de l'infailibilité, qui vient de donner son fruit irrésistible.*

Joseph de Maistre avait en apparence inutilement combattu. Son livre Du Pape tiré à deux cents exemplaires, n'avait trouvé qu'un nombre minime d'approbateurs. Il était couvert par le vacarme stupide du voltairianisme triomphant qui le dédaignait **53** et même l'ignorait, et le gallicanisme, n'en faisant guère plus de cas, déplorait la témérité des esprits aventureux qui s'élevaient contre les 'maximes de nos pères'. Lamennais vit que ces prétendues 'maximes de nos pères' étaient la plaie de l'Église et du monde, et proposa le remède... Il avait créé une école généreuse qui se trouva plus obéissante et par là même plus savante et plus forte que lui. Elle continua de combattre après qu'il eut déserté, et en moins de cinquante ans elle a vu cette immense victoire.

Aucun des premiers n'étant là, tous sont morts ou durant le combat ou sur le seuil du triomphe, et quelques-uns, hélas! Dans le camp contraire, ayant pour des causes vaines, par des intérêts de popularité, par des illusions et des préventions de leur esprit, abandonné le glorieux drapeau de leur jeunesse... Je vous nomme en courant quelques hommes que j'aurais souhaité de voir [il y a trois jours], ou dans le Concile, ou aux portes avec moi, et qui avaient tous mérité cette joie. Là eussent pu se rencontrer Gerbet, Salinis, Charles Sainte-Foy, Rohrbacher même, qui par son grand et beau livre a donné un **54** coup d'épaule si vigoureux... C'est lui qui nous a restitué le pape dans l'histoire et débrouillé le plan de Dieu...

De tous ces jeunes disciples qui s'étaient trouvés autour de Lamennais dans sa maison de la Chesnaye où Rohrbacher conçut et commença son histoire universelle de l'Église, et où tant d'autres beaux projets furent

⁵⁰ Louis Veuillot, Rome pendant le Concile, o.c., II, pp. 404-411.

formés et suivis, un seul, à ma connaissance, se trouvait à Rome et entra dans le Concile, non comme Père, mais comme enfant de chœur. C'est notre bon et vénérable Abbé Combalot. Grâce à l'amitié d'un évêque, il fut admis un jour à répondre la messe qui ouvrait les séances du Concile...

38 [Mon cher] Du Lac... aussi vous auriez dû vous trouver... là entre l'Abbé Combalot et le Père d'Alzon, représentant avec eux Salinis et Gerbet et personnifiant la partie laïque de la presse religieuse qui n'a pas aujourd'hui de plus ancien, de plus ferme et de plus docte ouvrier...

Un autre journaliste, un autre bon ouvrier de Saint-Pierre, [ouvrier des premières heures, encore debout et infatigable,] manquait: c'est Monsieur Bonnetty. Il aurait dû être là avec la vaste collection de ses annales où tant de bonnes armes sont réunies.

Et quel chagrin aussi de n'y pas voir le grand évêque Parisis, **55** qui fut le véritable chef de l'escouade militante contre l'université; le sincère et paternel cardinal Gousset, le Révérend Père Gaultier, tous si fidèles, si constants et si bons et qui tous ont tant appelé ce jour et, par leurs œuvres connues ou ignorées, l'ont tant avancé!⁵¹

Travaux. Lectures

39 Le Concile avait pris cette année la moitié de mon temps. C'était un retard pour mes études, mais d'autre part quelle précieuse moisson de connaissances diverses! J'avais touché du doigt la vie de l'Église et acquis en un an plus plus [sic] d'expérience que je n'eusse pu faire en dix ans de mon train de vie ordinaire.

J'ai pu suivre cependant régulièrement les cours de l'après-midi et quelquefois ceux du matin. Je me suis appliqué au droit canon. J'avais passé en novembre ma licence en théologie, que ma santé m'avait obligé de laisser en arrière l'année dernière. J'ai subi le baccalauréat de droit canon en février et la licence au 19 juillet, avant de partir pour les vacances.

J'avais fait peu de lectures et d'études spéciales dans l'année.

Comme lecture spirituelle, j'ai lu les **56** lettres et les entretiens spirituels de saint François de Sales, et la vie de sainte Élisabeth par Montalembert. J'étais toujours fortement incliné à la vie religieuse.

40 L'étude de l'*Enchiridion* de saint Augustin me révéla mieux qu'aucune autre lecture l'action de la grâce en nous.

L'étude du droit canon m'apportait la solution de bien des questions sociales. Je préparai mon premier examen dans de Camillis. J'aimais à y lire que «les peuples chrétiens sont des êtres moraux: à l'Église, à Pierre, il appartient de veiller à la moralité de leurs lois, de leur façon de vivre. À

⁵¹ Louis Veuillot, *Rome pendant le Concile*, o.c., II, pp. 441-445.

l'Église appartient de leur ordonner de fuir le péril prochain de leur foi ou de leur salut, ce péril fût-il leur roi ou leur constitution». – «Le peuple a des devoirs. Il doit obéissance à toutes les autorités légitimes. Mais il a aussi des droits, en particulier celui d'être gouverné avec sagesse et prévoyance».

– *«Les immunités de l'Église n'ont pas nui à l'État. Les canons ordonnaient à l'Église de secourir la société civile dans le cas de nécessité urgente, et l'Église l'a toujours fait. On en peut lire maints exemples dans Thomassin: De la discipline de L'Église».* 57

Je rencontre dans «La Civiltà [Cattolica]» des pensées pratiques et qui ne sont pas assez connues: par exemple *«les maux présents de la société viennent de l'organisation des études. On donne trop dans les études communes aux sciences, aux langues, à un vernis d'érudition; et on ne donne rien à la philosophie, à la morale et à la politique»*. Il fallait ajouter que même dans les séminaires, la morale sociale et la politique sont étudiées d'une manière trop incomplète («Civiltà», 5 mars 1870).

J'y lis aussi sur la légitimation des gouvernements ces paroles souvent applicables de notre temps: *«La legittimazione migliore e più chiara, e praticamente l'unica agli occhi dei cattolici conservatori e onesti, è sempre quella che dà la Chiesa, quando in un modo o in un altro riconosce il fatto compiuto. Molte mutazioni politiche, molte rivoluzioni sono accadute in molti paesi; e quasi dappertutto è giunto il giorno in cui i cattolici credettero esser loro lecito ed ancor doveroso di non pensar più al passato, di prender parte alla cosa pubblica e di riconoscere il governo di fatto»* (2 avril 1870). 58

Quelques relations

41 Mes fonctions me mettaient presque chaque jour en rapport soit avec des Pères du Concile soit avec des personnes éminentes de la colonie française. Je ne noterai ici que quelques relations plus intimes.

Je voyais souvent Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, il me prenait fréquemment dans sa voiture. Il m'édifiait toujours profondément. Il étudiait ses *schemata* devant le saint sacrement. Il écrivait chaque jour les actes de son pontificat, il prenait note de toutes les lettres qu'il écrivait. Il perdit son frère pendant le Concile. C'était un prêtre pieux qui ne passa pas un jour de sa vie sans faire sa lecture d'Écriture sainte et sans étudier un peu de théologie. Monseigneur Gignoux croyait à la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc.

Je voyais souvent aussi Monseigneur Mermillod, qui me témoignait une amitié paternelle. Je lui parlais de mes projets d'avenir.

Je me promenais souvent avec le Père d'Alzon. Il était tout feu pour l'infailibilité. Il comprenait bien la nécessité de relever les études en France. Il prévoyait la fondation d'universités libres et voulait se préparer à faire quelque chose à Nîmes. **59** C'était l'objet fréquent de nos conversations. Il me raconta ses relations avec Lamennais, qui l'empêcha de fonder un séminaire à Rome, il y avait 35 ans. Il s'entretenait de ses projets avec Monseigneur Manning. Il pensait que le Saint-Siège pourrait avoir des examinateurs qui iraient dans les principaux séminaires d'Europe faire passer des examens pour les grades.

Deux fois je fis une promenade avec le Père d'Alzon et Louis Veuillot. J'allai aussi voir Veuillot chez lui avec l'Abbé Dugas qui le connaissait particulièrement. C'était une jouissance de causer avec le grand écrivain. Sa conversation répondait à son style: pensées de foi, vues élevées, esprit gaulois, jugement souvent acerbe sur les personnes.

42 Monseigneur Pallu du Parc, évêque de Blois, voulait bien aussi me témoigner quelque amitié. Il m'offrait souvent aussi une place dans sa voiture. À la fin de mai, se trouvant fatigué, il alla passer quelques jours à Albano. Il désira me voir pour savoir ce qui se passait au Concile. J'allai dîner avec lui à l'hôtel de Russie et je le mis au courant. **60**

Dans cette même excursion, je rencontrai l'évêque de Budweis, Monseigneur Jirsik, suffragant du cardinal Schwarzenberg. Je dînai une fois avec lui. Il fallut tenir conversation en latin. C'était un bon gallican, pieux et zélé, opposant par conscience. Il admirait le grand évêque d'Orléans. Le dernier discours de l'archevêque de Paris lui avait beaucoup plu. Il a fait un manuel de théologie en langue tchèque. Ce manuel a été traduit en allemand et en polonais. Il y enseigne le gallicanisme. Il a, dit-il, un excellent clergé, pieux et instruit. Le cours de théologie est chez lui de quatre ans. Ses professeurs de séminaire sont formés à Vienne aux frais du gouvernement.

Je rencontrai dans le train Monseigneur de Ketteler, il lisait consciencieusement la quatrième lettre du Père Gratry.

Pendant l'octave de la Pentecôte, il y a chaque jour des prières publiques dans quelque grande église en faveur du Concile. Le dimanche, c'est à Saint-Jean-de-Latran, le lundi à Saint-Pierre, le mardi à Sainte-Marie-Majeure, le mercredi à Saint-Charles au Corso, le jeudi à Saint-André, le vendredi au Gesù, le samedi à la Chiesa Nuova. Rome a un grand aspect pendant cette octave. Les **61** ordres religieux, les confréries d'hommes et de femmes se rendent aux sanctuaires en procession et en chantant. La foi du peuple romain et ses habitudes chrétiennes se manifestent. Ces pèlerinages me sont l'occasion de rencontres intéressantes. Le dimanche, j'allai à Saint-Jean-de-Latran avec Monseigneur de Beauvais. Il me parla avec émotion de la vie édifiante de son frère, qu'il venait de

perdre. Il me disait que les articles de «L'Univers» des jours précédents lui avaient paru bien insignifiants, sauf celui sur l'unanimité morale.

43 Le lundi, j'allai à Saint-Pierre avec le Père d'Alzon, Louis Veuillot, Monseigneur Sohier, évêque de Hué et Monseigneur Dépommier. Monseigneur Sohier a dû se tenir caché pendant dix-neuf ans et maintenant il est très honoré du souverain lui-même. Ah! Si notre gouvernement savait s'appuyer aux colonies sur nos missionnaires!

J'allai le mercredi à Saint-André avec Monseigneur Mermillod. Il me parla du projet d'une université catholique à Lille, dont on commençait à s'occuper.

Le samedi, j'assiste à l'ordination de quelques-uns de mes bons disciples. Le Père Dorvan me raconte que Monseigneur Maret et Monseigneur Thomas sont allés trouver Monseigneur Pie et menacent **62** de regarder le décret du Concile comme une simple constitution papale si on passe par-dessus une opposition d'une centaine d'évêques.

Notes personnelles

44 Malgré mes occupations, je trouvai chaque jour quelques instants pour noter les impressions de mon oraison, selon le conseil de saint Louis de Gonzague: «*Notabo affectiones et proposita*». Je les copie ici, c'est pour moi la meilleure lecture spirituelle. Ce sont les «grâces du commencement», dont le souvenir embaume toute ma vie.

45 3 novembre. Mon Dieu qui avez transformé les passions de Paul, d'Augustin et de Jérôme en de saintes et ardentes affections, purifiez les ardeurs de mon cœur et transformez-les en un brûlant amour pour vous. – Donnez-moi une douce gravité dans la conversation et maintenez-moi dans l'esprit d'oraison.

46 4 novembre. *Spiritu serviamus Christo* [cf. Rm 7,6]. Servons le Christ en esprit, entrons dans son esprit, dans l'esprit de sa loi qu'il développe au sermon sur la montagne. Gardons, non l'apparence pharisaïque, mais la vérité de la loi. Conformons à son esprit non seulement nos actes, mais notre cœur, et si nous aimons véritablement Notre Seigneur, allons au-delà de ses préceptes et entrons dans l'esprit de ses conseils.

47 5 novembre. *Initium sapientiae timor Domini* [Ps 110,10]. Il faut commencer par la crainte, par le raisonnement, **63** par le calcul: *haec arbitratus sum propter Christum detrimenta* [Ph 3,7]. Il faut compter d'abord: *leve pondus tribulationis ingens gloriae pondus operatur* [cf. 2 Co 4,17]. Mais ensuite, il faut aimer: *finis omnium charitas* [cf. 1 Tm 1,5]. Il faut aimer Jésus, seul beau, seul aimable, Jésus qui nous a tant aimés. *Omnia arbitror ut stercora ut Christum lucrificam* [Ph 3,8].

48 6 novembre. C'est dans le Christ seul et dans la ressemblance avec lui que saint Paul met sa confiance. *Et inveniar in illo... per societatem passionum illius... configuratus morti ejus* [cf. Ph 3,9-10]. – Augmentez ma foi, Seigneur, et ma confiance. La confiance surnaturelle exclut les petits calculs de la prudence humaine.

49 7 novembre. Opposons à nos passions la beauté incomparable, seule digne, seule attrayante de Jésus. Pour la composition de notre extérieur et de notre intérieur, tenons-nous sous le regard de Dieu. Pour nous fortifier dans la patience et la mortification, comparons le ciel et la terre: *Leve tribulationis [pondus] ingens gloriae pondus operatur* [cf. 2 Co 4,17].

50 8 novembre. *Manent fides, spes, charitas* [1 Co 13,13]. Il y a la crainte, l'espérance, l'amour. Mais le plus fort de tous les mobiles est l'amour: *fortis est ut mors dilectio* [Ct 8,6]. Seigneur Jésus, comment oublierais-je un instant votre **64** amour? Vous m'attendez à la porte de l'éternité pour me recevoir et me dire: *Euge, serve bone* [Mt 21,25]; et en attendant vous vous donnez à moi dans l'Eucharistie: *Venite ad me omnes* [Mt 11,28]. *Quis nos separabit a charitate Christi?* [Rm 8, 35].

51 9 novembre. *Multi ambulat quos flens dico inimicos crucis Christi* [Ph 3,18]. La voie est dans le renoncement et l'humble soumission à la volonté de Dieu, avec une entière confiance en sa Providence. – Je vous rends grâces, ô mon Dieu, qui me permettez une si grande familiarité et intimité avec votre divin Fils. Vous nous ouvrez son palais qui est l'Église, les lieux où il a vécu et son Cœur même. Merci!

52 10 novembre. *Christus sacerdos et victima*. À l'autel nous agissons au nom du Christ: *sacerdos alter Christus*. Ce qu'il nous donne, le pouvoir de faire en son nom, ce n'est pas seulement d'instruire le peuple, ce n'est pas de guérir les malades ou de ressusciter les morts, c'est plus que tout cela, c'est de l'offrir lui-même à son Père avec les mérites infinis de la Rédemption. Quelle gravité, quelle sainteté, quelle union avec Notre Seigneur ce ministère n'exige-t-il pas!

53 11 novembre. *Conversatio nostra in caelis est* [cf. Ph 3,20]. Notre conversation doit être avec Dieu et avec les saints. C'est notre plus grand intérêt; c'est la vie que **65** nous devons continuer pendant l'éternité. C'est le moyen de nous rendre moins indignes de converser avec Dieu si familièrement à l'autel.

54 12 novembre. Le grand acte de la journée du prêtre, c'est le saint sacrifice. Sa préoccupation continuelle doit être de plaire à Dieu et au Seigneur Jésus. Marie n'avait pas d'autre pensée. Le grand acte de la Rédemption absorbait toute son âme.

55 13 novembre. Mon Dieu, si vous m'avez éprouvé par quelque maladie, par quelque retard dans mes études et quelque difficulté dans l'avancement

spirituel, c'est pour ménager mon amour-propre et pour mon plus grand bien. Que votre saint nom soit béni!

56 14 novembre. *Constitui te... ut evellas, et aedifices et plantas* [Jr 1,10]. Il faut se mettre à la besogne et tailler les rejetons du vieil homme, et bâtir d'après un plan arrêté et revoir tous les jours ses comptes. Quand une pratique négligée est la cause du retour d'une ancienne misère, il faut reprendre énergiquement cette pieuse habitude.

57 15 novembre. *Dominus prope est. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* [Ph 4,5]. Tenons-nous toujours devant Dieu et près de Dieu. **66** Il est proche. Et le temps est rapide et nous allons paraître devant Dieu pour l'éternité. Tout ce qui nous arrive est pour notre plus grand bien. *Nihil solliciti sitis* [Ph 4,6]. Prions seulement.

58 16 novembre. Les grandes grâces de l'ordination au sacerdoce sont un profond enseignement. Cet amour ardent, cette ferveur, cette paix (*quae exsuperat omnem sensum* [Ph 4,7]), Dieu nous les donne parce que nous nous y préparons par un profond recueillement et que nous affirmons franchement notre volonté d'être à lui. En d'autres temps, tout conspire, et le monde spécialement, à nous faire descendre au niveau de la tiédeur commune. Renouvelons les dispositions d'alors et nous en retrouverons les grâces.

59 17 novembre. Mon Sauveur Jésus, vous avez terrassé saint Paul et il fut converti. Vous faites plus que me terrasser chaque jour, vous me relevez et vous m'admettez à votre embrassement sacré. Confirmez ma foi et mon amour. Je veux vous servir promptement et sans jamais hésiter, c'est en cela que saint François de Sales place la dévotion. Je ne m'inquiéterai pas des autres, vous êtes mon seul Maître.

60 18 novembre. Notre Seigneur veut bien nous admettre chaque matin à ses chastes noces. Il veut **67** bien regarder comme sien notre corps honoré du contact de son corps sacré. «*Et erunt duo in carne una*» [Gn 2,24]. Et nous sommes «*ex ossibus ejus et carne ejus, membra corporis ejus*» [cf. Gn 2,23; Ep 5,30].

61 19 novembre. Enseignez-moi, Seigneur, à aimer les hommes comme vous les avez aimés, pour la plus grande gloire de votre Père. Notre charité ici (au séminaire) doit être grande dans la prière, grande dans notre propre sanctification, grande dans le travail.

62 20 novembre. *Quae didicistis et accepistis, haec agite* (Ph 4,[9]). Ce que vous avez compris, ce que vous avez senti quand la grâce de Dieu abondait en vous, mettez-le en œuvre, accomplissez-le à chaque instant, avec foi et crainte, avec espérance, mais surtout avec amour.

63 21 novembre. Marie, notre modèle, a perfectionné jusqu'au Calvaire son union avec Dieu. Mon Dieu, resserrez mon union avec vous, commen-

cée plus intimement avec la tonsure, sanctionnée au sous-diaconat et consommée dans le sacerdoce.

64 23 novembre. Mon Dieu, augmentez ma foi et mon amour. Quel acte divin! Nous sommes là, à l'autel, les interprètes de la sainte Trinité qui nous donne le Rédempteur, du Christ qui s'offre à son Père, de l'Église, **68** de l'humanité et de tous ses besoins. Pouvons-nous passer au milieu d'une telle fournaise d'amour sans en être embrasés? Seigneur, accordez-moi de vous bien traiter à l'autel et de vivre dans la vérité de ma foi.

65 24 novembre. Je m'unis, ô mon Sauveur, aux larmes que vous avez versées sur moi, dans vos longues nuits d'oraison et surtout à Gethsémani. Mon Dieu, quelle dégradation! Que de gloire perdue! Que de misères amoncelées dans ma vie passée!

66 25 novembre. Le saint sacrifice offert, même une seule fois, n'est-il pas capable de nous transformer! Les grâces de Dieu n'y ont d'autres limites que nos dispositions. Que n'y sommes-nous consommés dans l'amour, comme les saints dans leurs extases!

67 26 novembre. *Hoc sentite quod et in Christo Jesu* [Ph 2,5]. Votre amour filial pour votre Père, ô mon Sauveur, a compris l'horreur que doit inspirer les péchés des hommes, qui oubliaient et injuriaient votre Père pour jouir d'un vil plaisir ou éviter un peu de peine; et vous avez désiré souffrir infiniment pour montrer à votre Père que vous estimez toutes choses comme rien en comparaison de son honneur; et vous vous êtes abaissé infiniment (*exinanivit semetipsum* [Ph 2,7]), et vous avez voulu souffrir toutes les douleurs possibles. **69** Et votre Père nous a pardonné et nous a comblés de grâces en se voyant si bien honoré par l'un de nous. «*Exauditus est propter suam reverentiam*» [He 5,7]. Et il vous a exaucé en nous sauvant: *Propter nos et propter nostram salutem*.

68 27 novembre. Mon Dieu, quelle ne doit pas être l'union du prêtre avec vous! Il est votre représentant, le médiateur entre votre Père et vous, entre les hommes et la sainte Trinité. Son cœur doit être un abîme d'amour, de prière, de miséricorde, de pénitence.

69 28 novembre. Entrons dans les sentiments dans lesquels Notre Seigneur s'est offert à son Père comme victime. *Hoc sentite quod et in Christo Jesu* [Ph 2,5].

70 29 novembre. *Exemplum esto fidelium in fide* (1 Tm 4,[12]). Mon Dieu, accordez-moi la grâce d'apprécier avec une foi vive, ce que je fais dans la prière, dans le saint sacrifice, et dans tous mes rapports avec vous.

71 30 novembre. Mon Dieu, les grâces que vous m'avez accordées pendant cette année ecclésiastique auraient suffi pour me transformer mille fois en vous. Ne me laissez plus déchoir de l'union avec vous, à laquelle vous me conviez chaque jour avec tant d'amour. Que je comprenne l'amour de la croix, comme saint André et que je voie les choses en vous! Qu'il me **70**

suffise, ô mon Sauveur, pour m'entretenir dans votre amour, de considérer qu'à chaque instant de ma vie vous offrez avec amour à votre Père et avec tous vos saints, votre Passion pour mon salut!

72 1^{er} décembre. Mon Dieu, faites que je ne me laisse pas préoccuper par ce qui m'entoure! Que j'adore votre Majesté infinie que je ne vois pas! Que j'aime l'Amour infini qui m'est présent et invisible! Que je n'oublie pas que chaque instant a une importance capitale pour l'éternité!

73 2 décembre. Au saint sacrifice, comme au Calvaire, la toute-puissance et la miséricorde infinie de Dieu le Père nous donnent, pour nous racheter, le Sauveur (*quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare et per eum reconciliare omnia in ipsum* [Col 1,19-20]). L'Esprit-Saint y est aussi présent et agissant (*ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto*). Quel mystère redoutable! Quelle majesté sur nos humbles autels!

74 3 décembre. Quel amour! Dieu nous a donné la vie de son Fils pour nous racheter: *Reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem exhibere nos sanctos* [Col 1,22]. Notre cœur était loin de lui: *inimici sensu in operibus malis* [Col 1,21]. Ayons foi comme les saints et nous serons tout-puissants. Comme saint François Xavier, nous glorifierons Dieu **71** et nous sauverons nos frères.

75 4 décembre. Le Concile est une nouvelle manifestation de Notre Seigneur enseignant par son Esprit. L'esprit de l'Église pendant le Concile doit être conforme à celui avec lequel est venu Notre Seigneur. C'est un esprit d'anéantissement et de douleur à la vue des péchés des hommes. L'Église doit aussi se tenir dans un esprit de recueillement et de pureté, pour recevoir la parole de Dieu, l'action du Saint-Esprit illuminant et inspirant. Elle doit enfin croître en amour, à la vue d'un nouveau et immense bienfait et en union avec l'Esprit d'amour...

76 6 décembre. Mon Dieu, le monde est affamé de paix, de foi, de religion. Ramenez-le dans vos sentiers. Éclairez les nations sur ce qu'elles vous doivent. Fortifiez l'unité et l'autorité de l'Église, en affermissant l'autorité de votre Vicaire sur la terre.

77 7 décembre. *Instructi in charitate, in omnes divitias plenitudinis intellectus* (Col 2,[2]). Là sont les vraies richesses, dans l'amour et dans la connaissance du mystère divin, du mystère de la Rédemption, mystère conçu éternellement, accompli au Calvaire, renouvelé sur nos autels: *In agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiae et* **72** *scientiae absconditi* [Col 2,2-3].

78 8 décembre. Faiblesse et force de l'Église de Dieu: faiblesse par elle-même, imperfection, obscurité; force en Dieu, stabilité, lumière, vie, quand elle est appuyée sur la pierre angulaire qui est le Christ et sur ses fondateurs qui sont les apôtres. Intime union de l'Église du ciel et de celle de la terre. Elles se contemplent et vivent l'une avec l'autre pour Dieu. Vivante

image de cette union dans les litanies des saints dites par le Concile. Comme la foi de Pie IX est admirable et sensible dans ses prières!

79 9 décembre. Combien est sensible dans l'agitation de ces jours-ci la solidité du roc qui est Pierre. Tout ce qui s'agite hors de lui, s'agite dans les ténèbres. Tout ce qui n'est pas édifié sur lui est bâti sur le sable. Tous les évêques réunis composent un édifice indestructible, mais alors seulement qu'il est bâti sur le roc...

80 11 décembre. Vous seul, ô mon Sauveur, pouvez rassasier notre cœur altéré d'amour et de perfection: *et estis in illo repleti* (Col 2,[10]). Tout le reste est vide: *omnia vanitas* [Qo 1,2]. Vous seul êtes toujours aimable.

81 12 décembre. Vous avez tout fait, Seigneur, pour gagner nos cœurs. Vous n'avez pas voulu que nous **73** agissions sans mérite, mais vous avez entouré notre volonté de tous les secours les plus puissants, grâces extérieures et intérieures, de l'intelligence, des sens, de la volonté. Vous vous êtes donné vous-même.

82 13 décembre. *Praecipio tibi coram Deo Patri qui vivificat omnia et Domino Jesu Christo qui testimonium dedit sub Pontio Pilato, bonam confessionem.* Je t'ordonne à toi, à tes successeurs (*usque in adventum Christi*) et, proportion gardée, aux prêtres, devant Dieu qui donne la vie et la mort, *ut serves mandata*, que tu conserves le dépôt de la foi et que tu vives selon la foi (1 Tm 6,[13-14]).

83 14 décembre. La perfection demande l'esprit de pauvreté, l'esprit d'obéissance, l'esprit de chasteté. Par là nous coupons les racines de la concupiscence et nous nous donnons tous entiers à Dieu. Cet esprit est celui de tous les saints, qu'ils se soient ou non aidés d'une règle pour le pratiquer. Il doit être celui de tous les prêtres, parce qu'il est éminemment celui de Jésus Christ dont ils se nourrissent chaque jour...

84 16 décembre. Ô mon Sauveur, je veux que tout mon bonheur soit de vous voir aimé et de vous faire aimer. Je voudrais que toute la vie de la terre et toutes ses puissances, peuples, rois, sciences, arts, vous soient consacrés et glorifient **74** votre nom. Imprimez ces sentiments dans mon cœur et faites que je m'oublie moi-même pour ne m'occuper que de votre gloire.

85 17 décembre. *Ignem veni mittere, quid volo nisi ut accendatur* (Lc 12,[49]). Je suis venu apporter le feu du zèle et de la charité et ce feu me dévore et je brûle du désir de donner ma vie pour les âmes: *Baptismo habeo baptizari et quomodo coarctor usquedum perficiatur* [Lc 12,50]. Mon cœur est à l'étroit dans ma poitrine, jusqu'à ce qu'il soit ouvert et qu'il ait versé son sang.

86 18 décembre. Quels solennels instants que ceux du saint sacrifice! C'est un entretien avec l'infinie majesté de Dieu le Père. C'est une offrande infinie qui lui est faite. C'est une prière toute-puissante qui lui est adressée.

Oh! Si nous voyions ce que nous faisons à l'autel, nous défailirions d'amour.

87 19 décembre. Quel beau jour c'était, il y a un an, et pourquoi ne l'ai-je pas renouvelé tous les jours depuis lors! *Modicae fidei, quare dubitasti?* [Mt 14,31]. Je n'ai pas eu, Seigneur, assez de foi en vous. J'ai oublié que j'étais votre ami: *jam non dicam vos servos* [Jn 15,15], et je me suis encore attaché aux créatures. Permettez-moi, Seigneur, de marcher à vos 75 côtés et de ne plus voir les choses qu'en vous. Renouvelez mon âme aujourd'hui. Ne permettez plus que je souille par mes fautes la belle robe du sacerdoce dont vous m'avez revêtu.

88 20 décembre. *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Col 3,[3]). Au ciel est notre vie, c'est là qu'il faut la puiser. C'est là qu'est notre amour, notre lumière, notre force...

89 22 décembre. Seigneur, vous venez à moi au saint sacrifice chargé des grâces que votre Père accorde à vos infinis mérites et aux prières de tous les saints! Vous nous apportez des grâces pour toute l'Église. Accordez-lui celle de dominer la politique, la science et la liberté révoltées contre elle.

90 23 décembre. Seigneur, le désir que j'ai de me sanctifier et de sanctifier les miens n'est rien, le désir qu'ont les saints de procurer la sanctification du monde n'est rien non plus en comparaison du brûlant désir de votre Cœur pour notre sanctification. Disposez mon cœur, Seigneur, par votre toute-puissance, afin qu'il soit capable de recevoir les grandes grâces que vous lui apportez.

91 24 décembre. Quelle sublime rencontre! Mon Sauveur vient à moi avec son éternel 76 amour, son ardent désir de posséder mon âme, sa brûlante affection qu'il exprime au Cantique des cantiques, le zèle de sa Passion et de sa mort, les dons dont les saints l'ont chargé pour moi... Avec quel amour ne dois-je pas aller à lui, avec quelle reconnaissance, avec quelle compassion pour ses douleurs!

92 25 décembre. Ô mon Sauveur, l'amour avec lequel saint Jean chercha sur la montagne le jeune homme qu'il aimait n'est qu'une ombre de votre amour pour nos âmes. Vous avez tout fait pour nous attacher à vous: vous avez pris les charmes de l'enfance, l'autorité de l'enseignement, l'attraction du dévouement jusqu'à la mort. Vous nous avez tout promis et tout donné, et vous vous donnez tous les jours, avec quelle tendresse! Donnez-moi votre Cœur pour vous aimer et aimer les âmes, et aussi pour aimer le bien de ma patrie. Elle est aimable comme le jeune disciple de saint Jean, parce qu'elle a été belle dans sa jeunesse et qu'elle était la fille aînée de l'Église. Elle s'est laissée entraîner et elle est allée avec les voleurs. Donnez à ses prêtres le zèle de saint Jean pour la rechercher et la ramener,

93 26 décembre. Mon Sauveur Jésus, qui avez une 77 prédilection particulière pour vos prêtres à qui vous vous donnez tous les matins avec tant

d'amour, donnez-nous en abondance votre Esprit comme à saint Étienne. Vivez en nous dans les mystères de votre enfance, dans l'humilité, la douceur, l'innocence, la soumission.

94 27 décembre. Le prêtre au saint sacrifice n'est-il pas comme élevé entre le ciel et la terre? N'est-il pas entouré de milliers d'anges qui admirent son bonheur? N'est-il pas l'objet de la sollicitude de Marie, de Joseph et de tous les saints qui désirent le voir bien traiter leur Dieu? Quelle grandeur dans quel néant! Quel amour! Les prêtres sont, comme Jean, ceux que Jésus aime, et Jésus aima Jean parce qu'il était pur, vierge, aimant. Il est toujours également vrai que nous sommes les temples du Saint-Esprit et les membres du corps mystique de Notre Seigneur. Notre Seigneur renouvelle et confirme chaque jour son alliance avec nous. Nous ne pouvons donc vivre qu'en sa sainte volonté et en la pureté qui convient aux membres de son corps sacré.

95 29 décembre. Mon Dieu, par l'intercession de saint Thomas de Cantorbéry, accordez-nous le **78** retour de la société civile à la vérité. Que tout vous soit soumis comme tout doit l'être. Entretenez dans mon cœur le soin délicat d'éviter toute souillure quelle qu'elle soit.

96 30 décembre. Nous sommes vos bien-aimés, Seigneur: *induite vos sicut electi Dei, sancti, dilecti* (Col 3,[12]). Que ce soit notre seule gloire et que nous sachions vous sacrifier tout ce qui est périssable et vain!

97 31 décembre. Mon Dieu, l'année qui vient de s'écouler a été pour moi très abondante en grâces. Merci! J'aurais dû la passer dans la plus pure union avec vous et j'ai trop souvent laissé renaître l'inextinguible concupiscence. Pardonnez-moi. Fortifiez-moi pour l'avenir.

1870

98 1^{er} janvier. Seigneur, votre bonté nous a préparé de grandes grâces pour cette année. Répandez vos bienfaits sur l'Église, sur les peuples, sur les miens, sur votre enfant. Je souhaite que votre règne arrive.

99 2 janvier. Vous avez aimé la souffrance, Seigneur, et la contradiction, pour la gloire de votre Père et pour notre salut: *Praecepit ne cui dicerent, hoc dicens: quia oportet **79** Filium hominis multa pati et reprobari et occidi* (cf. Mt 16,[20-21; Lc 9,21-22]). Si nous vous imitons, nous serons couronnés avec vous: *Dicebat autem ad omnes: si quis vult post me venire...tollat crucem suam quotidie... qui me erubuerit, erubescam eum* (cf. Lc 9,[23.26]).

100 3 janvier. Dans votre gloire même, Seigneur, vous êtes préoccupé de notre salut: *Dicebant excessum... quem completurus erat in Jerusalem* (Lc

9,[31]). Comment notre cœur ne répondrait-il pas au vôtre? *Sic nos amantem, quis non redamaret?*

101 4 janvier. *Omnia et in omnibus Christus* (Col 3,[10]). Il nous suffit, Seigneur, de vous voir sans cesse pour marcher droit. Vous nous appelez au bien comme rémunérateur; vous nous éloignez du mal comme juge; et vous gagnez notre cœur comme Père, ami, frère, époux. Augmentez en moi cette vie surnaturelle en vous, augmentez surtout mon amour: *Super omnia charitas, vinculum perfectionis* [cf. Col 3,14].

102 5 janvier. L'union avec vous, ô mon Dieu, devrait être facile après les grâces du saint sacrifice. Elle doit être continue, sans calcul. Elle doit être réveillée par la prière, l'oraison, l'examen. **80**

Les bergers viennent dans leur pauvreté figurer à Bethléem la synagogue qui finit, et les mages, dans leur richesse, la gentilité qui va recevoir les faveurs de Dieu.

Que votre règne arrive, ô mon Dieu, parmi ces nations si éloignées de vous!

103 8 janvier. Éternité! Éternité! Quelle folie de s'arrêter à une autre pensée! Pour chaque acte de vertu, nous jouirons mieux de Dieu pour l'éternité! Pour chaque négligence, nous perdrons quelque chose de son amour pendant l'éternité. Ne perdons pas de temps à critiquer autrui. Laissons la sollicitude à qui de droit: *qui praeest in sollicitudine* (Rm 12,[8]). Réformons-nous sans cesse.

104 9 janvier. *Oportet sapere ad sobrietatem. Omnia membra non eundem actum habent* (Rom 12,[3-4]). Laissons de côté toute sollicitude inutile pour bien faire ce que Dieu veut de nous. (*Reformamini in novitate sensus vestri, ut probetis quae sit voluntas Dei bona et beneplacens et perfecta*) (Ibidem,[12,2]).

105 10 janvier. Votre enfance, Seigneur, n'avait pas de grandeur apparente, mais sous le voile de votre humilité, il y avait votre majesté, votre puissance, votre amour. De même sous les espèces eucharistiques à **81** l'autel, j'ai véritablement devant moi et en moi votre puissance et votre amour.

106 11 janvier. Mon Dieu, c'est vous même, l'infini, l'éternel, vous dont toute la création n'est qu'une faible manifestation, qui venez à moi à l'autel; c'est vous dont toutes les merveilles créées ne sont que l'ombre. C'est vous, ô mon Sauveur, qui êtes descendu du ciel, vous qui étiez au Cénacle et au Calvaire, vous qui sanctifiez et vivifiez l'Église, c'est vous qui vous donnez à moi. Combien je suis riche pour honorer votre Père et pour enrichir les vivants et les morts!

107 12 janvier. Après votre entrée triomphale au ciel, Seigneur, vous daignez encore venir à nous, vous devant qui il a été dit: *Elevamini portae aeternales et introibit rex gloriae, Dominus virtutum, Dominus potens in praelio* (Ps 23,[8-10]).

108 13 janvier. *Servi inutiles sumus* (Lc 17,[10]). L'Église n'a pas besoin des hommes. Faisons ce qu'elle demande de nous par nos supérieurs, avec la persuasion que nous sommes des serviteurs inutiles. Faisons bien ce que nous avons à faire, sans songer à l'avenir.

109 14 janvier. Puissé-je, Seigneur, pratiquer toute ma vie les vertus de votre aimable enfance! Comme vous étiez doux et fort **82** en même temps! Obéissant et actif! Quelle délicieuse vie que celle de Marie et de Joseph auprès de vous!

110 15 janvier. Quel bel hommage vous est justement rendu, ô mon Dieu, par les créatures! Tout ce qu'il y a de pur et d'élevé sur la terre vous loue, et les impies eux-mêmes sont contraints de se rapprocher de vous aux meilleurs moments de leur vie!...

111 18 janvier. Quel grand acte que le saint sacrifice! Entre Dieu et le prêtre se partage le monde. Dans le cœur du prêtre est le monde qui souffre, qui supplie, qui adore; dans le Cœur de Jésus est tout le ciel qui bénit. Tous nos amis du ciel chargent Jésus de nous apporter leurs dons...

112 21 janvier. Quelle force admirable dans sainte Agnès! Unissons-nous aux élans d'amour de ces saints. Récitons avec eux les psaumes, les prières de la liturgie, les noms de Jésus et de Marie.

113 22 janvier. C'est vous, Seigneur, le même qui êtes plein de vie, de puissance et de gloire dans le ciel, vous que tout le ciel adore et prie pour le salut de votre Église; c'est vous qui venez vous donner à nous, vous offrir à votre Père avec une prière toute-puissante. **83**

114 23 janvier. *Desponsatio est Beatæ Mariæ Virginis*. Ce sont les épousailles de Marie, notre mère. Réjouissons-nous avec notre frère Jésus. Marie, qui s'était consacrée au temple, a été conduite au mariage par la volonté de Dieu; rendons grâces à Dieu avec elle d'avoir été amenés à Rome à la source de la vérité et loin des préjugés et des passions qui entraînent dans l'erreur les hommes les plus éminents de notre France.

115 24 janvier. Ô Église catholique, que tu es aimable! Tu es née du côté de mon Sauveur, comme Ève du côté d'Adam; et le Christ a dit de toi: «*l'os de mes os et la chair de ma chair*» [cf. Gn 2,23]. Tu es aimable de l'amabilité du Christ, ton chef, et de tous les saints, tes membres. Tu as toutes les grandeurs, toutes les tendances au bien, toutes les puretés. Tous les efforts de la nature aidée par la grâce pour reconquérir la noblesse de sa première création sont ton œuvre.

116 25 janvier. Saint Paul, obtenez-nous quelque chose de ce zèle que vous aviez pour glorifier le nom du Sauveur Jésus. Vous viviez de sa grâce et de son amour et vous étiez dans sa main un instrument docile. Obtenez-moi la même grâce dans la proportion des desseins de Dieu sur moi.

117 26 janvier. *Jerusalem, Jerusalem, quoties volui congregare filios tuos!* [Lc 13,34]. Seigneur, que de fois **84** dans votre tendresse vous avez voulu

réunir à votre service toutes mes forces et mes facultés et cela pour mon bonheur. *Compelle me intrare* [cf. Lc 14,23].

118 27 janvier. Nous vivons en Dieu, en sa grâce, en son Esprit-Saint, nous nous mouvons avec Lui et par Lui, il faut régler en conséquence notre maintien et nos actions...

119 2 février. Quelle belle fête ce fut dans la Sainte Famille que ces relevailles! Comme Marie confirma son attachement à la pureté! Et comme elle croissait en grâce et en charité pour se préparer à devenir la mère de l'Église naissante! Jésus s'offrait à son Père avec toutes ses épreuves et celles des siens, tant de peuples, tant d'âmes sanctifiées, tant de victoires remportées par chaque âme.

120 4 février. Ce qui doit le plus nourrir notre pensée, notre foi, avec les mystères du Sauveur, c'est sa vie eucharistique et sa vie dans l'Église, son corps mystique. Nous avons encore présentes les merveilles de l'Ancien Testament, nous repassons chaque année les mystères de la vie de Notre Seigneur et nous avons derrière nous et autour de nous sa vie eucharistique et sa vie dans l'Église, et nous sommes déjà à la porte de l'éternité. Que de lumières et que de grâces!

121 6 février. *Electi Dei, sancti, dilecti* (Col 3,[12]). Vous m'avez considéré de toute éternité, ô mon **85** Dieu, et vous m'avez aimé; vous avez désiré ma sanctification et vous voyez avec déplaisir toutes les taches de ma vie. Aidez-moi, sanctifiez-moi, ne m'abandonnez pas. C'est au temple, Seigneur, que l'on vous trouve; c'est dans l'oraison, le recueillement, le silence et la séparation d'avec les créatures. C'est dans mille petits sacrifices que vous récompensez.

122 8 février. Justice et vérité. – Se tenir comme il est juste, devant Dieu, dans l'oraison, à l'autel. Devant le prochain, l'estimant, le respectant, ne nous préférant pas à lui, ne parlant pas de nous, n'aimant dans les hommes que ce qui est selon Dieu et dans l'ordre que Dieu veut.

123 9 février. Soyez en tout mon modèle, ô mon Sauveur! Que je vous voie sans cesse auprès de moi, m'indiquant la voie, la vérité! Que je me conforme à votre modestie et à vos saintes affections.

124 10 février. Ce n'est pas pour trouver de la douceur dans la piété qu'il faut vous aimer, Seigneur, mais parce que vous êtes infiniment aimable et le plus généreux des bienfaiteurs. – Il ne faut pas chercher dans l'amitié des hommes un plaisir sensible, mais leur salut et le nôtre.

125 11 février. La dignité du prêtre est immense **86** et les secours qu'il reçoit sont en proportion; mais il ne peut y correspondre que par la voie tracée par les saints, voie du recueillement, de la mortification, de la paix.

126 12 février. Il faut que toutes nos affections soient surnaturalisées, et elles le seront si en elles nous ne cherchons que le salut des âmes, leur amélioration, leur union à Dieu, la paix surnaturelle et la gloire de Dieu...

127 15 février. *Exauditus est pro sua reverentia* [He 5,7]. Combien la prière est nécessaire, précieuse, sainte! Vous nous l'avez enseignée, Seigneur, *verbo et exemplo*. Vous passiez de longues nuits dans ce saint exercice, *cum clamore valido et multis lacrymis* [He 5,7], et vous étiez exaucé. Donnez- nous l'esprit de prière.

128 16 février. Quelles saintes fonctions, que nous envient les anges, de traiter si familièrement avec notre Dieu! Les anges l'adorent et nous nous entretenons avec lui, nous lui exposons tous nos besoins et toutes les prières de nos amis, et nous ne faisons presque qu'un corps et une âme avec lui.

129 17 février. Pour être uni à Dieu à l'autel, il faut l'être dans la journée par le recueillement et la vue des choses en Dieu. Il faut à chaque instant faire la volonté de Dieu, chercher sa gloire et le salut des âmes. **87**

130 18 février. Comme le prêtre devrait reproduire la vie de Notre Seigneur! Il le représente, il s'en nourrit. Par cette vie seule il travaille pour l'éternité. Tout le reste est vanité. Et il s'expose à tomber si bas! *Optimi cujusque pessima corruptio*.

131 19 février. *Diligatis invicem sicut dilexi vos* [Jn 13,34]; avec la même fin, le même ordre, la même générosité, la même pureté.

132 20 février. Saint Paul, vous qui aimiez tant Notre Seigneur et ne pouviez pas vous rassasier de dire son nom si doux, obtenez-nous la grâce de ne pas nous arrêter dans le stade, mais de courir comme vous, *ut comprehendamus* [cf. Ph 3,12].

133 19 mars. Les saints sont nos vrais amis. Que de grâces, que de trésors au ciel nous leur devons, par leurs exemples, leur intercession! Chercher des amis et des trésors hors de Dieu, c'est une folie...

Notre Seigneur à sainte Gertrude: «*Je songe sans cesse en moi-même avec plaisir à toutes les marques particulières de tendresse que vous m'avez données sur la terre, et je me prépare avec soin à les récompenser dans la gloire, selon la libéralité royale de ma toute-puissance, de ma sagesse et de ma miséricorde, par des témoignages de charité et de douceur multipliés au centuple*» ([*Le Héraut de l'amour divin. Révélation de sainte Gertrude*], Livre 3, chapitre 48 [47]). **88**

Le curé d'Ars pleurait en disant: «*Dieu a fait les oiseaux pour chanter et ils chantent; il a fait les hommes pour l'aimer et ils ne l'aiment pas*».

134 20 mars. Comme nous sommes puissants en donnant à Dieu et aux saints des marques d'affection! Ils nous les rendront au centuple dès cette vie et ils viendront au-devant de nous à notre mort pour nous choyer au ciel.

135 21 mars. Aujourd'hui saint Benoît et son innombrable famille se réjouissent au ciel et sur la terre. Quelle puissante intercession! Combien de pontifes, d'apôtres et de saints religieux qui ont gagné le Cœur de Notre Seigneur et qui vont obtenir ses bienfaits pour l'Église! Grand saint, ranimez dans nos cœurs l'amour de Notre Seigneur et le détachement de la terre!

136 24 mars. Seigneur, votre Cœur est sans oubli ni défaillance. Toujours dans la vision de l'amour, vous nous désirez, vous nous aimez, vous nous attirez. Vous gémissiez de nos faiblesses et voudriez nous retenir dans une sainte union avec vous.

137 27 mars. *Secessit in solitudinem: exiens vidit turbas et misertus est super eas* [cf. Lc 9,10; Mt 9,36]. Vous aimiez, Seigneur, la solitude et vous y exerciez vos apôtres. Le prêtre doit se tenir dans la **89** solitude, dans celle du corps, de l'esprit et du cœur. C'est la source et la sauvegarde de la pureté, de la science, de l'union avec Dieu, de la grâce, de la vie surnaturelle. – Vous considérâtes la foule. Le prêtre aussi doit aller à elle, lui porter les fruits de sa solitude et de son recueillement, considérer tous ses besoins, toutes ses plaies, tous ses dangers. Et vous en eûtes pitié et vous l'avez rassasiée par le pain qui figure l'Eucharistie. Le prêtre aussi doit avoir pour les âmes des entrailles de père. Il leur donne le pain des anges. Quelle sainte et sublime fonction! Il faut s'y préparer sans cesse par le recueillement et la prière...

C'est la croix qui triomphe du monde. Les œuvres sont fécondées par la mortification et le sacrifice.

138 28 mars. Seigneur, répandez abondamment vos dons sur les âmes de la terre et du purgatoire. Donnez-nous des saints afin que vous soyez glorifié.

139 10 avril. Avec quelle ardeur et quel amour, Seigneur, vous avez porté votre croix! *Surgite, eamus* [Mt 26,46]. Vous l'avez prise avec bonheur sur vos épaules fatiguées par votre agonie et par la flagellation. Vous l'avez prise comme l'étendard du salut, glorifié déjà **90** par sa figure (le serpent d'airain) au désert. Vous l'avez prise comme l'instrument du salut, la source de toute grâce, de toute grandeur par la réparation et l'expiation, la condition de toute civilisation et de toute vertu.

140 11 avril. Retraite par le pieux Père Grignard. – Méditations sur le salut – sur le péché véniel...

141 12 avril. Méditation sur la vie intérieure. – Que de merveilles dans le monde des esprits! Que de merveilleux édifices élevés dans l'oraison! Que de tableaux artistiques! De jardins délicieux! Que de mécanismes merveilleux dans la vertu! Quelles habiles combinaisons des moyens pour arriver à la fin! Comme ce monde est supérieur à celui de la matière! Quelle belle vocation d'édifier, de réparer, de consolider, d'orner les âmes, de les élever de la terre au ciel!...

142 17 avril. Mon Dieu, quel jour de bénédiction que celui d'une ordination! Votre Église grandit. Plusieurs de vos enfants s'élèvent de la terre au ciel...

143 27 avril. Le Seigneur est tout à moi avec le prix infini de ses mérites, et Marie aussi avec le prix de sa compassion. Ils **91** sont à moi au Calvaire où Marie me donne tout son Fils et où Jésus se donne tout entier. Ils sont à moi

à l'autel où Jésus se donne sans réserve. Que puis-je craindre avec ces richesses? J'ai une monnaie d'un prix infini pour acheter toutes les grâces et payer toutes les dettes.

144 15 mai. *Regale sacerdotium!* [1 P 2,9]. Que nous sommes bien un sacerdoce royal! Le Roi des rois nous donne audience tous les matins avec sa Mère et toute sa cour. Quelle dignité! Vous nous acceptez à votre banquet, Seigneur; ou plutôt vous, le Roi des rois, vous daignez descendre du trône pour venir à nous, pauvres mendiants. Vous entrez sous notre toit. Vous vous entretenez avec nous, dont l'intelligence est si bornée et le regard tout courbé vers la terre.

.....

Le saint sacrifice de la messe, l'Eucharistie, l'union avec Notre Seigneur, telles étaient les sources de grâce toujours ouvertes que Notre Seigneur m'offrait.

Le retour

145 20 juillet. Quelques évêques étaient partis avant la session, bien peu cependant.

Les départs étaient nombreux le vingt au soir. On ne coudoyait que des évêques à la gare. **92** Presque tous appartenaient à la majorité. On y remarquait ceux de Poitiers, Langres, Saint-Dié, Angers, Cambrai, Tarentaise, etc.

De l'opposition, il y avait ceux de Paris et d'Ajaccio. La politique a voulu donner une certaine pompe au départ de Monseigneur Darboy, archevêque de la cité impériale. L'ambassadeur de France l'accompagnait, et il avait aussi une escorte ecclésiastique composée de Monseigneur de Mérode et de deux prélats inférieurs, Monseigneur Vecchiotti, membre du tribunal de la Consulte, et le Révérend Père Trullet, théologien de l'ambassade. Monseigneur de Mérode eut le mauvais goût d'aller au compartiment de Monseigneur l'archevêque de Reims, qui était là aussi, et de lui reprocher d'avoir trahi l'opposition. Monseigneur Landriot avait en effet voté «placet» à la session.

Pour moi, j'eus une petite place dans le compartiment de Monseigneur Pie, avec 1e Père Dorvan et Monsieur Bougouin. J'étais fier et heureux de revenir avec le grand évêque qui avait fait tant d'honneur à la France pendant le Concile. Nous passâmes la nuit à Turin à l'Hôtel de Bologne. Je ne quittai Monseigneur Pie qu'à Lyon. **93**

La suite du Concile

146 Les théologiens du Concile avaient préparé un magnifique ensemble de constitutions.

La commission *de Fide* avait concentré ses travaux sur trois chefs principaux: *de Fide*, *de Ecclesia Christi*, *de Matrimonio christiano*.

Les schemata *de Fide* contenaient, en leur première partie, toute la théologie préliminaire, sauf le traité de l'Église, et une bonne partie de la théologie dogmatique, en laissant de côté les sacrements. Cette première partie avait en vue surtout de combattre le rationalisme et les erreurs qui en sont dérivées.

La seconde partie des schemata *de Fide* traitait de l'Église, soit en elle-même soit dans ses rapports avec la société civile. La troisième traitait du mariage.

Toutes les grandes erreurs modernes étaient atteintes: le rationalisme, destructeur de la foi et de la vie surnaturelle; le laïcisme, destructeur de l'Église; le divorce et la sécularisation, du mariage.

Voici le résumé de ces thèses, qui constituent ce qu'on pourrait appeler la *théologie moderne*. **94**

Schemata proposés par la députation *de rebus ad fidem pertinentibus*

I. DE DOCTRINA CATHOLICA CONTRA MULTIPLICES ERRORES EX RATIONALISMO DERIVATOS

147

Pars prima

Professio doctrinae catholicae

1. Contra materialismum et pantheismum;
2. Contra rationalismum absolutum.

Pars secunda

Declaratio doctrinae catholicae contra principia semirationalismi

A. De revelatione supernaturali:

1. De fontibus revelationis in Scriptura et Traditione;
2. De necessitate revelationis;
3. De objecto superrationali revelationis, sive de mysteriis.

B. De fide divina:

1. De distinctione fidei divinae a scientia rationali;
2. De motivis credibilitatis pro fide christiana;
3. De supernaturali virtute fidei, et de libertate voluntatis in fidei assensu;
4. De necessitate et supernaturali firmitate fidei.

C. De relatione inter fidem et scientiam:

1. De ordine scientiarum ad fidem et ad auctoritatem Ecclesiae custodientis depositum;
2. De incommutabili veritate doctrinae Ecclesiae pro quavis scientiarum transformatione. 95

Pars tertia

Declaratio doctrinae catholicae contra errores circa specialia dogmata

A. Doctrina de Deo:

1. De unitate divinae essentiae in tribus personis realiter inter se distinctis;
2. De divina operatione ad extra communi tribus personis et de Dei libertate in creando.

B. Doctrina de Verbo Incarnato:

1. De una divina persona Christi in duabus naturis;
2. De redemptione et satisfactione a Verbo incarnato pro nobis praestita secundum humanam suam naturam.

C. Doctrina de homine secundum naturam spectato:

1. De communi origine totius generis humani ab Adam;
2. De natura hominis composita ex corpore et anima rationali ut forma corporis humani.

D. Doctrina de hominis elevatione supernaturali:

1. De supernaturali statu sanctitatis et iustitiae originalis;
2. De hominis lapsu et de peccato originali; de aeternitate poenae destinatae cuivis peccato lethali in hac vita non expiato;
3. De gratia, quae nobis per Christum Redemptorem donatur; – de habituali gratia permanente et animae inhaerente; de necessitate gratiae ad quemvis actum salutarem. 96

II. DE ECCLESIA CHRISTI

148

Pars prima

De Ecclesia in se spectata

A. De natura Ecclesiae:

1. Ea est corpus Christi mysticum;
2. In ea exstat concreta religio christiana unice vera, quae ab Ecclesia seiuncta consistere nequit.

B. De proprietatibus Ecclesiae ut est societas:

1. Ecclesia est societas vera, perfecta, spiritualis et supernaturalis;
2. Est societas visibilis;
3. Ecclesia visibilis est una, in se pœnitus cohaerens;
4. Ecclesia est societas necessaria ad aeternam hominum salutem, tum praecepti, tum medii;
5. Extra Ecclesiam nemo salvatur: hinc, sicut rationi, ita fidei christianae repugnat doctrina de religionum indifferentia.

C. De dotibus Ecclesiae, ut ea perennis est:

1. De Ecclesiae indefectibilitate;
2. De Ecclesiae infallibilitate.

D. De Ecclesiae potestate:

Est in Ecclesia vera potestas non solum ordinis sed etiam jurisdictionis: legifera, judiciaria, cœrcitiva, eaque independens.

Pars secunda

De visibili Ecclesiae capite

A. De primatu Romani Pontificis: 97

1. De institutione primatus in beato Petro;
2. De primatus perpetuitate in beati Petri successoribus, Romanis Pontificibus;
3. De hujus primatus divinitus instituti natura.

B. De temporali Sanctae Sedis dominio.

Pars tertia

De Ecclesia spectata in suis ad societatem civilem relationibus

1. De utriusque societatis concordia;
2. De civilis potestatis iuribus et officiis secundum doctrinam Ecclesiae catholicae;
3. De specialibus Ecclesiae iuribus:
circa christianam institutionem et educationem iuventutis;
circa publicam professionem consiliorum evangelicorum;
circa ecclesiastica bona temporalia.

III. DE MATRIMONIO CHRISTIANO

- 149** 1. De matrimonii christiani dignitate et natura;
2. De Ecclesiae circa matrimonium christianum potestate;
3. De matrimonii bonis, in comparatione cum coniugiis quae mixta dicuntur. **98**

150 De ces trois séries de constitutions relatives à la foi, les deux premières seulement ont été abordées par le Concile.

De la première série, deux parties ont été traitées et définies par la constitution *Dei Filius* du 24 avril 1870. Ce qui concerne l'Écriture sainte y est traité bien sommairement, une constitution pontificale pourra le compléter. La troisième partie «*circa specialia dogmata*» n'a pas pu être abordée, et c'est vraiment dommage, elle aurait pu mettre fin à bien des controverses qui divisent les écoles au sujet de la grâce (*En note*: l'encyclique *Providentissimus Deus*, 1893, a complété l'enseignement de l'Église sur la sainte Écriture).

151 De la seconde série «*de Ecclesia*», la seconde partie seule, celle qui concerne le Souverain Pontife, a été traitée. Et c'est une grande lacune. La troisième partie, concernant les droits de l'Église et ses rapports avec l'État, a des applications pratiques quotidiennes. Les droits de l'Église relativement à l'éducation des enfants, à la pratique des conseils de perfection dans la vie religieuse et à la libre possession des biens temporels sont foulés au pied par les nations. Mais le Souverain Pontife pourra les revendiquer avec l'autorité nouvelle que lui donne la reconnaissance de son infaillibilité par le Concile. **99**

L'action sociale de l'Église est également méconnue. Elle pourra être mise en lumière par quelques encycliques pontificales (*En note*: Léon XIII n'y a pas manqué par plusieurs encycliques).

152 La troisième série «*de matrimonio*» n'a pas pu être étudiée. Ce sera l'œuvre d'un concile subséquent, à moins que le pape n'y pourvoie par son enseignement personnel (*En note*: Léon XIII l'a fait: encyclique *Arcanum divinae Sapientiae*, 1880).

153 Pour ce qui est de la discipline, la députation avait préparé vingt-huit *schemata*. C'était comme un nouveau corps de droit canon. Un seul de ces *schemata* fut étudié à fond par le Concile, celui sur le petit catéchisme. Un décret a été préparé, il n'a pas été promulgué. Le Concile se réservait de promulguer à la fois plusieurs constitutions disciplinaires quand elles seraient prêtes.

Ce que le Concile n'a pas pu faire, le Saint-Siège pourra le faire peu à peu, soit par des lettres pontificales soit par des décrets des congrégations.

En recueillant ces décisions pontificales, on pourra, quelques années après le Concile, écrire un recueil intitulé: «Le Concile sans le Concile». – Je reproduis ici la liste des *schemata* disciplinaires préparés. **100**

SCHEMATA circa disciplinam ecclesiasticam

154 1. De episcopis, synodis provincialibus et diocesanis et de vicariis generalibus.

2. De sede episcopali vacante.

3. De capitulis ecclesiarum cathedralium et collegiatarum, ubi de canonicorum officiis et qualitatibus.

4. De parochis, ubi de modo conferendi parochiales ecclesias, de parochorum officiis eorumque remotione.

5. De vita et honestate clericorum.

6. De seminariis ecclesiasticis, ubi de methodo studiorum et graduum collatione.

7. De collationibus ecclesiasticis.

8. De praedicatione verbi Dei.

9. De parvo catechismo.

10. De oneribus missarum aliisque piis dispositionibus.

11. De usu Ritualis romani.

12. De administratione sacramentorum.

13. De patrinis.

14. De titulis ordinationum.

15. De impedimentis matrimonii, ac speciatim de impedimentis cognationis legalis, publicae honestatis et affinitatis.

16. De matrimonio, quod vocant civili.

17. De matrimoniis mixtis.

18. De domicilio et quasi domicilio ad effectum **101** matrimonii.

19. De cœmeteriis et sepulturis.
20. De judiciis et praxi servanda.
21. De modo procedendi ex informata conscientia.
22. De emendandis populi moribus, ac speciatim de indifferentismo, blasphemia, ebrietate, impudicitia, theatris, choreis, luxu, pravorum librorum ac imaginum diffusionem, necnon de educatione filiorum familias, de operariis, aliisque famulatum præstantibus.
23. De sanctificatione festorum.
24. De abstinence et jejuniis.
25. De duello.
26. De suicidio.
27. De magnetismo et spiritismo.
28. De occultis societatibus.

Il y avait là un thème pour des travaux longs et fructueux.

Des lettres pontificales et des décrets pourvoient au plus pressé, notamment pour les études ecclésiastiques, pour l'index des livres défendus, pour les sociétés secrètes.

La députation pour les réguliers avait préparé dix-huit *schemata*. 102

SCHEMATA circa ordines regulares

- 155
1. De regularibus in genere.
 2. De voto obœdientiae.
 3. De vita communi.
 4. De clausura.
 5. De parvis conventibus.
 6. De novitiatu, et de novitiorum ac neo-professorum institutione.
 7. De affiliationibus.
 8. De studiis regularium.
 9. De gradibus et titulis.
 10. De ordinatione regularium.
 11. De electione regularium.
 12. De visitatione regularium.
 13. De expulsionem regularium incorregibilium.
 14. De jurisdictione episcoporum in regulares præsertim delinquentes.
 15. De monialibus.
 16. De institutis votorum simplicium.

17. De spiritualibus exercitiis et sacris recessibus.

18. De privilegiis.

C'était tout un code de la vie religieuse. Il y sera suppléé par quelques décrets pontificaux et par la jurisprudence de la Congrégation **103** des évêques et réguliers.

La députation sur les rites orientaux et les missions ne publia que cette note:

Circa res ritus orientalis et apostolicas missiones

156 Nonnulla ex iis quae Ecclesias ritus orientalis respiciunt, in schematicis de Disciplina ecclesiastica et de Regularibus, suis quoque locis, inserta sunt; insuper sequuntur duo schemata:

1. De ritibus.

2. De missionibus apostolicis.

À tout cela aussi, il devra être pourvu par le Saint-Siège.

Le Concile était censé continuer pendant les vacances. Un certain nombre d'évêques restaient à Rome et travaillaient⁵².

Mais bientôt les événements firent voir qu'on ne pourrait pas le reprendre avant longtemps. Pie IX publia le décret de suspension du Concile le 20 octobre 1870⁵³.

Les deux prélats, qui avaient voté «*non placet*», adhérèrent au décret le jour même. Les autres envoyèrent peu à peu leur adhésion au Saint-Siège.

⁵² Après la quatrième session publique du 18 juillet eurent lieu trois autres congrégations générales: la 87^{ème} du 13 août, à laquelle participèrent 136 Pères, qui élurent 10 membres pour la députation de la discipline, à la place des absents; la 88^{ème} du 23 août, au cours de laquelle 127 Pères discutèrent les trois chapitres du schéma *De sede episcopali vacante*, amendé par la députation et distribué le 19 août (cf. le texte et le rapport correspondant dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 655-659); la 89^{ème} du 1^{er} septembre, au cours de laquelle 104 Pères, après le rapport de Trucchi, votèrent sur les amendements proposés le 23 août pour le schéma *De sede episcopali vacante* (Cf. *Coll. Lac.*, o.c., VII, 763-764).

⁵³ Cf. le texte dans la *Coll. Lac.*, o.c., VII, 497-498.

TABLE DES MATIERES

<i>Cinquième période: Rome, 1865-1871 (Suite)</i>	
1869-1870. Le Concile. Travaux de juin 1870	1
Autour du Concile en juin	30
Travaux de juillet	37
À la veille de la définition	42
18 juillet. IV ^{ème} session	44
Autour du Concile en juillet	45
Au lendemain de la définition	52
Travaux. Lectures	55
Quelques relations	58
Notes personnelles	62
Le retour	91
La suite du Concile	93

VIII Cahier

Notes sur l'histoire de ma vie 1870 – 1871

104

La guerre

Rome: sixième année scolaire

157 La guerre allait durer six mois. Elle passa comme un long et terrible cauchemar, tout rempli d'angoisses et de souffrances.

Causes et préparatifs de la guerre

Les Français et Allemands en général n'avaient pas d'antipathie les uns pour les autres. Les Allemands d'Autriche, de Bavière, des bords du Rhin voyaient volontiers les Français. Il n'en était pas de même des Prussiens qui, en bons luthériens, détestaient la France et rêvaient de l'abaisser parce qu'elle est catholique.

Le roi de Prusse Guillaume⁵⁴ et son ministre Bismarck craignaient aussi que les États de l'Allemagne du Sud, vaincus par eux en 1866, ne cherchassent un appui auprès de la France. Ils savaient d'ailleurs que les forces militaires de la France étaient, en ce moment, inférieures à celles de la Prusse. Bismarck résolut de provoquer une guerre et de faire en sorte que tous les États allemands s'y trouvassent intéressés. **105** Par sa diplomatie et par une presse servile, il surexcita le patriotisme allemand, en rappelant le souvenir des guerres du premier Empire, en représentant la France comme l'ennemi héréditaire de l'Allemagne, en disant qu'elle voulait s'emparer des pays de la rive gauche du Rhin et empêcher les Allemands de s'unir pour former un grand peuple.

Bismarck voulait, en outre, amener la France à déclarer elle-même la guerre, afin qu'elle parût dans son tort et ne trouvât pas d'alliés. Ses machinations réussirent, le gouvernement français tomba dans le piège.

⁵⁴ Guillaume I (1797-1888).

Voici comment les choses se passèrent. En 1870, à la suite d'une révolution, la couronne d'Espagne avait été offerte à un prince de Hohenzollern, parent de la famille royale de Prusse. L'empereur Napoléon s'en était inquiété et avait fait des observations. Bien que ce projet ait été abandonné, Bismarck en tira parti pour irriter les susceptibilités de la France. Ses journaux réussirent à aigrier les rapports entre les deux gouvernements. Cependant le roi Guillaume, **106** hésitant encore à rompre avec la France, Bismarck rendit la guerre inévitable en modifiant les termes d'une dépêche envoyée par le roi à ses agents diplomatiques, et en la rédigeant en termes blessants⁵⁵. Lorsque la dépêche allemande fut communiquée à la Chambre des députés et au Sénat, il y eut une explosion de colère; le plan de Bismarck avait réussi.

La guerre fut déclarée par la France le 17 juillet 1870⁵⁶.

Mobilisation des armées

158 Les avertissements par la presse et par notre ambassade de Berlin n'avaient pas manqué sur les intentions et sur la force militaire de la Prusse; cependant la France était loin d'être prête.

D'autre part, l'empereur Napoléon s'était fait l'illusion de compter sur l'alliance de l'Autriche et de l'Italie. Mais l'Autriche avait trop souffert en 1866 pour recommencer si vite la guerre. Quant à l'Italie, que nous avions soutenue en 1859 et qui nous devait son indépendance, elle avait également des obligations à la Prusse, son alliée en 1866.

Le gouvernement français espérait aussi qu'une partie des États allemands saisiraient **107** cette occasion de prendre une revanche; au contraire, ils s'unirent tous avec la Prusse contre nous.

En Allemagne, tout était prêt pour la mobilisation de l'armée. En France rien n'était prévu, rien n'était organisé.

Dès le début de la guerre les Allemands mobilisèrent 800.000 hommes prêts à entrer en campagne; ils avaient, en outre, comme troupes de remplacement, 400.000 hommes de la Landwehr⁵⁷. Leurs troupes de première ligne, dont l'effectif était de 460.000 hommes, furent réparties en trois armées.

L'armée française comptait alors 375.000 hommes de troupes actives et 175.000 hommes de réserve. Il y avait bien sur le papier une seconde armée de garde nationale mobile, mais elle n'était ni organisée ni instruite.

⁵⁵ C'est le fameux télégramme d'Ems du 13 juillet 1870 livré à une vaste publicité et que Bismarck avait volontairement déformé dans un sens injurieux pour la France. Il y était dit que l'empereur avait refusé de recevoir l'ambassadeur de France, le comte Benedetti.

⁵⁶ La déclaration de guerre de la France à l'Allemagne est du 19 juillet.

⁵⁷ Landwehr, en Allemagne, la première réserve territoriale.

Les troupes de première ligne ne dépassaient pas 250.000 hommes, et elles furent réparties en sept corps d'armée, éparpillés depuis Chalons jusqu'à Belfort. C'était un acte d'impéritie inexplicable.

Les Allemands avaient aussi une 108 artillerie beaucoup plus nombreuse et d'une portée supérieure à la nôtre. Cela devait être un des éléments décisifs de la campagne.

Les premiers combats en Alsace-Lorraine

159 En France, le peuple était confiant. Il avait foi en l'étoile de la France. Il se rappelait les succès des campagnes de Crimée, d'Italie et d'Algérie. Les gens éclairés étaient inquiets. On soupçonnait le nombre de l'armée allemande et la valeur de ses chefs, on n'avait pas confiance dans les talents militaires de l'empereur.

La dispersion de nos corps d'armée, sans lien entre eux, causa nos premières défaites en Alsace-Lorraine.

Le général Douay se faisait battre à Wissembourg le 4 août. Il n'avait que 5.000 hommes à opposer à 40.000. Mac-Mahon n'était pas loin, mais il n'avancait pas, il n'avait pas d'ordres. Deux jours après, le 6 août, c'est lui qui est attaqué par la troisième armée allemande. Il n'avait que 46.000 hommes à opposer à 126.000. Malgré les charges 109 héroïques de ses cuirassiers, il est écrasé et il bat en retraite.

En Lorraine, c'est Frossard qui est battu le 6 août sur les plateaux de Forbach et de Spicheren. Il n'avait que 30.000 hommes à opposer à 70.000. Bazaine n'était pas loin, Failly non plus, mais ils n'avancent pas à son secours. Notre pauvre général en chef, l'empereur, n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu, de parti pris, faire écraser tout son monde.

Mac-Mahon allait se réorganiser au camp de Châlons. Bazaine était nommé général en chef et se retirait sous les murs de Metz avec cinq corps d'armée et la garde. La première partie avait été mal jouée et perdue, c'était difficile à réparer.

Émotion générale. Les desseins probables de la Providence. Mes démarches

160 Les dépêches sinistres se succédaient tous les jours. On commençait à soupçonner les desseins de la Providence. La France se laissait aller depuis quelques années à l'incrédulité et à la luxure. La haute société, à Paris 110 surtout, menait un train de byzantinisme et de décadence. Dieu allait nous châtier. Cependant l'esprit public ne s'abandonnait pas. On ordonnait la levée en masse. On voulait espérer dans la belle armée de Metz, désormais commandée par un général exercé, par Bazaine. Mon maire voulait m'enrôler avec les mobiles. J'étais prêt, la loi me dispensait, mais le

trouble s'emparait des esprits et les maires commençaient à se croire omnipotents.

Je voulais cependant prendre la part que je pouvais à la défense de la patrie. J'écrivis coup sur coup à mon évêque pour qu'il me trouvât une place dans l'aumônerie. Il m'écrivit qu'il allait s'en occuper, mais les choses allèrent si vite! Quelques mois après, l'invasion nous approchait de tout près. Nous étions pour ainsi dire sur le théâtre de la guerre, je restais là, prévoyant que j'aurais à y exercer quelques fonctions d'aumônier.

L'épreuve rapproche de Dieu, on commençait à prier davantage en France, mais il fallait le désastre de **111** Sedan pour nous ouvrir les yeux.

14-18 août. Combats sous Metz

161 Les premières défaites n'avaient pas une gravité extrême. Le plus gros de l'armée restait intact sous les murs de Metz. L'armée de Mac-Mahon pouvait combiner ses efforts avec celle de Metz ou venir se reformer ou encadrer les mobiles sous Paris. L'empereur n'était qu'une entrave à l'armée, il pouvait et devait rentrer à Paris. Sa santé justifiait cette mesure.

Mais aucune résolution sage ne fut prise. Le Bon Dieu ne nous aidait pas. L'empereur resta à l'armée de Mac-Mahon, armée rassemblée à la hâte avec les débris de plusieurs corps, sans unité et sans cohésion. Mac-Mahon s'avança pour favoriser la sortie de Bazaine, mais Bazaine, soit par manque d'énergie, soit pour des motifs politiques, ne voulait pas sortir de Metz, et il sacrifiait Mac-Mahon.

Nous attendions les nouvelles du télégraphe. Les heures étaient des journées. Des dépêches venaient, mais le plus souvent elles étaient fausses ou exagérées. **112**

L'armée de Metz se battait, comme savaient faire nos vieux régiments, le 14, à Borny, le 16, à Rezonville, le 18, à Saint-Privat et Mars-la-Tour.

À Borny, nous restions maîtres du champ de bataille; à Rezonville, les deux armées restaient en présence le soir. Il fallait continuer la bataille le lendemain, mais Bazaine donna l'ordre de se replier sous Metz. À Saint-Privat, il ne fit pas même donner les grenadiers et l'artillerie de la garde. Par faiblesse ou par politique, Bazaine allait immobiliser à Metz sa belle armée de 200.000 hommes, dès lors la guerre ne pouvait plus avoir une issue favorable. Les jours se passeront ensuite à espérer l'impossible pendant quelques mois. Il fallait expier, c'était le dessein de la Providence.

27 août – 1^{er} Septembre. Mac-Mahon et Sedan

162 Mac-Mahon, abandonné par Bazaine, voulait se retirer sur Paris. Il n'y avait que cela à faire et c'était urgent, car la troisième et la quatrième armée

prussiennes s'avançaient vers Châlons pour le **113** combattre. Mais le désarroi régnait dans la direction générale. L'impératrice régente craignait que le retour de l'empereur à Paris provoquât une révolution. Elle crut pouvoir décréter la victoire et insista pour que l'empereur et l'armée ne revinssent pas. Mac-Mahon, n'ayant pas de nouvelles précises de Bazaine et croyant devoir rester à sa portée, dirigea son armée vers Sedan. Ce fut la faute suprême. Cette armée était déjà peu organisée. Mac-Mahon fut blessé. Il passa le commandement à Ducrot qui commanda la retraite. Wimpffen arriva avec une lettre du gouvernement qui lui donnait le commandement, il contremanda la retraite et voulut reprendre la bataille. L'armée allemande plus nombreuse enserrait Sedan et prenait les hauteurs. On sait ce qui s'en suivit.

Nous n'étions pas loin du champ de bataille. Une division de réserve était près de nous entre Vervins et Laon. Nous préparions des ambulances et nous attendions des blessés. **114**

Nous n'eûmes que le spectacle de la déroute. Quelques milliers d'hommes s'échappèrent de la mêlée à Sedan, la plupart passèrent à La Capelle. Le point de ralliement était Maubeuge.

Quelles tristes journées! Et quelles pénibles impressions elles m'ont laissée! Des hommes de toutes armes passaient dans un désordre qu'on ne peut pas imaginer. C'étaient des fantassins, des artilleurs, des cavaliers pêle-mêle, avec leurs vêtements déchirés. Presque tous avaient jeté leurs armes. Des turcos n'avaient songé qu'à se saisir d'un cheval et à razzier quelques poules sur le chemin. Les vieillards disaient que cela leur rappelait Waterloo. Et il fallait entendre ces soldats. Ils apportaient et semaient sur leur chemin le découragement et le désespoir. «Tout est perdu. Tout est fini, nous disaient-ils. Les Prussiens vont arriver ici, etc...»

Les innombrables blessés n'arrivèrent cependant pas jusqu'à nous, et nos **115** ambulances restèrent vides.

Nous étions désormais tout près des pays occupés et nous attendions chaque jour la visite de l'ennemi.

4 septembre. Révolution. République

163 La nouvelle du désastre de Sedan causa dans toute la France une émotion indicible. Le peuple de Paris était énervé, sa colère se tourna contre l'empire, il n'avait plus confiance dans le pouvoir, il voulait un gouvernement nouveau qui essayât de sauver la France. Peut-on reprocher au peuple cette révolution? N'a-t-on pas fait de même le plus souvent chez les autres peuples? En pareil cas, les Romains improvisaient un dictateur, les Hébreux choisissaient un juge.

Il fallait apaiser ce peuple de Paris, les députés de Paris se constituèrent en gouvernement provisoire avec le général Trochu pour président. La province s'étonna, mais elle obéit.

La proclamation de cette république eut à La Capelle un caractère particulier qui ne s'effacera pas de mon imagination. Des dépêches étaient parties de Paris pour toutes les communes. Partout on annonçait **116** le gouvernement nouveau au son du tambour. À La Capelle, une personne folle, vêtue de couleurs bariolées, avec une ombrelle impossible, suivait le tambour à travers la bourgade. Je me demandais si c'était le symbole de cette révolution accomplie en face de l'ennemi.

4-20 septembre. Investissement de Paris – Pourparlers de paix

164 L'armée prussienne, après avoir expédié ses prisonniers de Sedan en Allemagne, s'avança vers Paris pour l'investir. Les Allemands comptaient bien que Paris ne pourrait pas résister et que la paix allait être faite. Au 20 septembre, l'investissement de Paris était complet. Des pourparlers pour la paix eurent lieu en effet. Jules Favre alla, au nom du gouvernement, chez Bismarck. Celui-ci demandait à la France l'Alsace et la Lorraine et cinq milliards de rançon. Le gouvernement pensa, et le peuple le suivit, qu'avant de subir le démembrement de la patrie, il fallait tenter un dernier effort. On pouvait organiser encore une grande armée avec les réserves et avec les mobiles, et Paris voulait résister **117** héroïquement. Cette résistance était peut-être téméraire, en tout cas elle était courageuse. Bien des nations auraient capitulé après Sedan, la France montra là un courage qui lui fait honneur. Avant que Paris ne fût complètement investi, le gouvernement avait envoyé à Tours trois de ses membres que Gambetta alla bientôt retrouver en ballon pour organiser la défense en province.

Paris allait résister héroïquement pendant cinq mois, et le gouvernement de Tours allait armer successivement et jeter sur l'ennemi 600.000 hommes, mais cela ne devait pas suffire.

On peut regretter pendant cette période des fautes commises: la division de l'armée de la Loire n'a pas été heureuse, l'organisation des mobiles de l'Ouest a été pitoyable. Mais dans l'ensemble, il y a eu un noble et généreux effort qui fait honneur à la nation et même à ceux qui l'ont organisé.

20 septembre. Rome

165 L'Église et la France ont toujours eu une grande solidarité. Elles s'aiment et se soutiennent comme une mère et sa fille aînée. La France a cette mission, **118** quand elle l'oublie, Dieu l'abandonne. Notre gouvernement avait retiré de Rome les quelques centaines de soldats qui montaient là

une garde d'honneur auprès du pape. C'était livrer Rome à l'Italie, et sans aucun profit, car l'Italie n'avait pas du tout l'intention de nous en marquer sa reconnaissance. Nous avions cependant tant besoin du secours de Dieu!

Le 20 septembre, les Italiens s'emparaient de Rome et pénétraient par la brèche sacrilège de Porta Pia. Mais le même jour s'achevait l'investissement de Paris. Nous devions souffrir en même temps que Rome et pour expier l'abandon de Rome.

Les dépêches nous apportaient cette nouvelle, c'était pour moi un dur crève-cœur. J'aimais tant Rome, la Rome papale! J'en étais devenu comme le citoyen par cinq années de séjour. C'était ma seconde patrie qui était envahie comme la première, et puis je ne voyais plus d'issue à l'achèvement de mes études. Tout se brisait à la fois. **119**

26 septembre. Metz. Strasbourg

166 Nous avons toujours les yeux tournés vers Metz. Nous attendions quelque coup de maître de Bazaine, mais nous ignorions ses lâches résolutions. Il y eut bien à la fin de septembre quelques combats sous Metz à Ladonchamps. Bazaine voulait amuser la galerie, il ne voulait pas sortir.

Et le 26 septembre, Strasbourg capitulait. La ville était bombardée. La belle cathédrale avait beaucoup souffert. Il fallait se rendre pour éviter une destruction complète. Nos illusions et nos espérances s'en allèrent ainsi une à une.

Octobre. Organisation de l'armée de la Loire.

Soissons et Metz capitulent

167 C'est le 9 octobre que Gambetta était descendu en ballon à Tours. Il s'occupa avec Freycinet d'organiser l'armée de la Loire et il arriva à des résultats sérieux. Il appela sous les armés tous les hommes valides et il put réunir successivement tant sur la Loire que dans le Nord près de 600.000 hommes. Mais il fallait du temps pour les organiser. Il n'y eut sur la Loire en octobre que des escarmouches. À Artenay, nous n'avions que 15.000 hommes d'engagés. La défense **120** de Châteaudun a été héroïque, mais elle ne pouvait pas avoir de résultats pratiques.

De notre côté, Soissons capitulait le 18. La ville, entourée de hauteurs, n'était pas défendable. Laon avait été emportée dès le 9 septembre en jetant bien des familles de notre pays dans le deuil par l'explosion de la citadelle. Nous étions toujours bien près du théâtre de la guerre.

Le 28 octobre, une nouvelle un peu prévue mais qu'on ne pouvait pas croire possible achevait de répandre la consternation dans toute la France,

c'était la capitulation de Metz. Notre belle armée s'en allait toute entière prisonnière en Allemagne.

Novembre. Coulmiers. La Fère. Les mobiles du Nord à La Capelle

168 Cependant l'armée de la Loire s'organisait. Un succès qu'elle remporta à Coulmiers, en engageant 65.000 hommes contre 22.000 allemands, eut un grand retentissement et ranima la confiance générale. Mais l'armée d'investissement de Metz, rendue libre par la capitulation de la place, allait renforcer l'armée allemande **121** de la Loire.

Nous entendions de La Capelle la canonnade de La Fère. La petite ville se rendit le 18 novembre. Nous avions toujours à craindre l'occupation et les réquisitions.

Une bonne partie de ce mois de novembre, nous avions à La Capelle un régiment de l'armée du Nord, composé surtout de mobiles du Nord et du Pas-de-Calais. Je pus exercer tout à mon aise mon zèle d'aumônier. Chaque soir nous faisions une réunion religieuse à l'église. Les jeunes soldats n'y manquaient pas. Ils savaient qu'ils allaient affronter la mort dans quelques jours. Je les prêchais chaque jour. La plupart se confessèrent et communiaient. Quelques jours après, ils prenaient part à tous les combats du Nord, à Villers-Bretonneux, Ham, Pont-Noyelles et Bapaume. Plusieurs y perdirent la vie.

Décembre. Loigny[-la-Bataille]. Champigny. Bourget

169 L'armée de la Loire essaya encore une action d'ensemble. Elle avait reçu l'ordre par pigeon **122** voyageur de favoriser une sortie de Paris. Deux cent mille hommes furent engagés et la bataille resta indécise. Nous avions beaucoup de troupes neuves qui se laissaient facilement abattre, mais un petit groupe de 800 hommes conduits par le général de Sonis à Loigny chargea avec un superbe héroïsme et se couvrit d'une gloire impérissable. Les volontaires de l'Ouest, anciens zouaves pontificaux, comptaient là 300 hommes sous les ordres du colonel de Charette. Ils déployèrent la bannière du Sacré Cœur brodée par les Visitandines de Paray et ils moururent à ses pieds. Sur 300 hommes, 18 officiers et 198 hommes furent mis hors de combat. Le général de Sonis tomba, la jambe fracassée. Il resta toute la nuit sur le champ de bataille, priant le Sacré Cœur et la Vierge Immaculée pour la France. Le lendemain, il dut être amputé. Nous ne sûmes les détails que plus tard, mais les dépêches nous apprirent de suite l'héroïsme des zouaves pontificaux.

Les Parisiens tentèrent de brillantes **123** sorties à Champigny et au Bourget. Il y eut là des actes héroïques, qui ne servaient qu'à sauver l'honneur et à payer nos dettes devant Dieu.

Les Allemands voulaient nous réduire à demander la paix par la terreur. Partout ils rançonnaient les villes. Souvent ils fusillaient des hommes inoffensifs, des prêtres, des instituteurs soupçonnés de connivence avec les francs tireurs. Leurs violences dépassaient toute mesure.

Janvier. Bapaume. Saint-Quentin. Paris. Armistice

170 L'hiver était très dur. Nos jeunes mobiles en campagne souffraient beaucoup du froid. Ceux du Nord livrèrent encore à Bapaume une bataille, dont l'issue resta incertaine. Paris donna avis à l'armée du Nord de favoriser sa sortie par une diversion. Le général Faidherbe engagea la bataille à Saint-Quentin, mais le soir ses jeunes troupes étaient épuisées, il ordonna la retraite.

Paris essayait encore une sortie à Montretout et à Buzenval. Cent mille hommes y furent engagés. **124** Ce fut le dernier effort. Paris souffrait horriblement de la faim. Le 28 janvier, le gouvernement signait un armistice.

Février. La paix

171 Une chambre était élue promptement et se réunissait à Bordeaux. Toute la nation, émue par les châtiments divins, avait nommé des hommes d'ordre et des hommes religieux. L'assemblée dut consentir, la mort dans l'âme, à la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande. Belfort fut sauvé à la condition que les Allemands entreraient dans Paris. Ils allèrent en effet le 1^{er} mars jusqu'aux Tuileries et se retirèrent sans contact avec la population.

Le grand drame était fini, j'allais songer à retourner à Rome où j'apprenais que les cours se réorganisaient.

Correspondance

172 On n'écrivait pas beaucoup pendant les mois terribles. La poste était d'ailleurs fort entravée par l'occupation.

De Soissons, Monsieur Dours répondait le 24 août à ma demande de pouvoirs d'aumônier: «*Monseigneur me charge de vous accuser réception de votre lettre du 23 et de vous donner l'assurance **125** que, le cas échéant, il sera très heureux de faire appel à votre zèle*».

Après Sedan, j'insistai et je reçus de nouveau une réponse dilatoire.

En janvier, Monsieur Dours me proposa de prendre du ministère dans le diocèse. «*Permettez-moi, m'écrivait-il, de tenter auprès de vous une dé-*

marque que votre piété excusera très certainement. Le diocèse de Soissons, auquel vous appartenez et qui a toute votre affection, a fait depuis quelques mois de nombreuses pertes. Encore un saint prêtre qui vient de s'éteindre à Saint-Gobain dans la force de l'âge. C'est vous dire que bien des paroisses sont sans pasteurs. Monseigneur serait donc très heureux d'utiliser votre zèle et vos talents et je vous demande en toute simplicité s'il ne vous serait pas agréable d'accepter un vicariat dans une des villes du diocèse».

Je ne pouvais pas accepter cette proposition. Je n'avais pas terminé mes études à Rome et d'ailleurs je songeais à la vie religieuse.

173 – Le bon chanoine Demiselle ne m'oublie pas tout-à-fait. Le 2 octobre 1870 il m'écrit une lettre qui révèle bien **126** son âme apostolique: «Quels événements depuis deux mois! Leur éloquence instruira-t-elle le pays et lui apprendra-t-elle que pour former des hommes sérieux, il faut une éducation avivée par des principes? Qui ne voit que ce sont les hommes sérieux qui nous manquent? Ah! Si la France avait su rester la grande nation catholique, elle n'en serait pas là. Et si aujourd'hui elle savait reprendre franchement sa noble mission sous le rapport religieux, elle se reverrait bientôt à la tête de l'Europe. Ses accointances avec tous les rationalismes et avec la Révolution, qui n'est que la mise en action de tous ces principes délétères, voilà ce qui nous a perdus. Je suis parti pour l'enterrement de Monsieur le curé de Dorengt au commencement de ce mois, mais je n'ai pu dépasser Laon. Le convoi d'artilleurs sur lequel on m'avait permis de prendre passage fut arrêté à Laon par une dépêche et je fus très heureux de trouver une voiture qui retournait à Soissons. Je n'ai pas vu Monseigneur depuis son retour de Rome, si ce n'est à la visite officielle du Chapitre. Sa conduite, ou plutôt son abstention à la dernière session, **127** mais surtout son mutisme depuis sa rentrée me serrent tellement le cœur que je ne puis me décider à le voir. Presque personne de nous ne le visite. Il paraît atterré depuis que nous sommes sous le coup d'un siège. Depuis l'Assomption, pas un mot n'est tombé de la chaire de la cathédrale pour encourager et instruire les fidèles, qui du reste se montrent de moins en moins assidus à l'église aux jours d'obligation. Par contre, chaque soir on en voit un certain nombre au salut qui se dit depuis le 15 août. Je ne vois pas que ce peuple ne comprenne rien aux événements. J'ai vu beaucoup de nos mobiles de la Thiérache. On avait pensée à organiser quelque chose en leur faveur; mais cela n'a pas pu aboutir. On en voit toujours un certain nombre à l'église, mais bien plus dans les cabarets. L'occupation de Rome par les Italiens est un fait accompli; et Pie IX reste au Vatican, ce dont je suis enchanté. Ils vont l'entourer de toutes sortes de prévenances; ils se poseront comme ne faisant que remplacer la France. Du reste, l'esprit chrétien qui domine encore **128** dans la masse des Italiens les obligera à des ménagements. Et puis le bras qui soutient l'Église est là. Il s'est montré assez puis-

sant jusqu'à présent. – Notre situation est toujours la même. Sans être absolument investis, nous avons toujours l'ennemi sur la rive gauche. Le canon de la place gronde toujours à différentes heures du jour et de la nuit. On finit par s'y accoutumer. – Je n'ai pas d'autre papier que les feuilles détachées sur lesquelles je vous écris. Tout chez moi est bouleversé. Il a fallu soustraire aux chances d'incendie, en cas de bombardement, meubles, bureau, etc.».

Cette lettre indique bien la situation de Soissons et du diocèse.

174 Le 24 décembre, le bon chanoine m'écrit: «Nous sommes toujours au pouvoir des Allemands, accablés de logements: la garnison d'abord et ensuite les passages. Nos ressources s'épuisent et nous ne recevons rien. Je ne sais comment nous ferons dans quelque temps. Quelle guerre! Qui pourrait n'y pas voir la main de Dieu? Pauvre France! Puisse-t-elle y trouver la régénération morale et religieuse! Puisse-t-elle se retremper dans le malheur et se relever **129** épurée et plus belle! C'est, j'aime à le penser, le dessein de Dieu, qui dirige ces grands événements. – Nous n'avons aucune nouvelle de Rome. Que devient le Saint-Père? Que devient Rome? – La Chapelle revient-il à la religion? Notre Soissonnais est déplorable sous ce rapport, et la leçon de la Providence n'est pas comprise. – Nos deux séminaires sont transformés en ambulances. Pauvres jeunes gens, que vont-ils devenir? Il n'y aura guère de rentrée cette année. Et après la guerre, qui sait comment les choses se passeront. Ô mon Dieu! Vous veillez sur votre Église. Mais quel sera le sort de l'Église de France?»

175 Le 13 février 1871, Monsieur Demiselle m'écrit: «Je reçois votre bonne lettre et vous en remercie, car nous sommes bien privés en fait de correspondances. Cela durera-t-il encore longtemps? Si la Providence attend que nous ayons profité de la leçon, la fin des malheurs de la France n'est pas près d'arriver. Et puis ne tomberons-nous pas dans des calamités plus grandes encore? Ces divisions intestines en présence de l'ennemi ont de quoi effrayer. C'est **130** visiblement l'enfer qui a réuni toutes ses forces pour perdre la France qui le gêne, parce que, malgré ses prévarications, c'est de son sein que sortent toutes les grandes œuvres qui ont pour objet de ruiner l'empire de Satan. Le Souverain Pontife veut encore compter sur elle, ainsi qu'il le disait à un français qui prenait congé de lui. Hélas, pourtant, quelle est coupable, cette pauvre France! Espérons que le sang versé et les souffrances de nos prisonniers lui seront comptés. Et Rome, avec le fléau de l'inondation: *singularis ferus depastus est eam* [Ps 79,14]. Quelle nouvelle épreuve après tant d'autres! Attendons et prions pour que Dieu abrège ces épreuves». Et le bon chanoine ne pouvait mettre sa lettre du 13 février à la poste que le 4 mars.

176 Le 12 juin 1871, il m'écrivait encore: «J'ai été très étonné de vous savoir à Rome. C'est à Marle où je prêchais un bout de carême que je l'ai

appris. Je n'espérais guère qu'on pût cette année faire des études à Rome. Hélas! Combien je pense à cette pauvre Rome où je devais retourner pour les fêtes de la 25^{ème} année **131** du pontificat de Pie IX. D'où viendra le salut pour Rome? Pie IX ne l'attend que de la France, et la France ne sera sauvée que quand elle aura repris son rôle de chevalier armé de l'Église romaine. Son sort est intimement lié à celui de Rome, que l'on comprend peu cela en France, surtout dans nos contrées! Je suis depuis 15 jours en mission... Partout je parle de l'Église et de la France, en me demandant ce que feront mes paroles sur ces populations. On entend des réflexions étranges comme celles-ci: «Dieu ne se mêle pas de ces sortes de choses». Et ce sont de braves gens qui parlent ainsi. Pauvre peuple! Pauvre pays! J'aime à penser qu'il est en France des contrées, où l'on a des idées plus saines. Sans cela il faudrait désespérer de l'avenir...»

177 – Le bon Père Freyd m'avait écrit de Rome le 31 août: «Je ne veux pas rester plus longtemps en retard avec vous. J'ai reçu votre bonne lettre. Depuis, vous avez été, je crois, mis en état de siège. Quelles tristes nouvelles nous recevons de toute part! Mon pauvre pays (l'Alsace) est dévasté et dévoré. Je suis sans nouvelles de mon vieux et cher père. Il doit être au milieu de l'armée ennemie. **132** Si j'avais su pouvoir parvenir jusqu'à lui par quelque voie ouverte, je serais parti pour la France, mais je crois inutile en ce moment de me déplacer pour tenter une chose impossible. Ici nous sommes encore tranquilles. Rome est comme vous l'avez laissée, moins les chaleurs. Mais si nos voisins ne sont pas encore arrivés, c'est faute de toute autre chose que de bonne volonté...»

178 Le 17 octobre, il m'écrivait: «Votre lettre du 9 m'est arrivée hier. Vous pouvez nous arriver. Le collège germanique, à défaut du Collège Romain occupé par les bersagliers, aura ses cours à l'intérieur de la maison; ils seront faits par les professeurs que vous connaissez et par privilège nous y serons admis. – Je ne vous dis rien de Rome, sinon que cette chère ville est tellement changée depuis le 20 septembre, qu'elle a l'aspect d'une ville païenne. La canaille abonde. Les soldats italiens sont très convenables. Si nous n'avions qu'eux, la garnison vaudrait mieux que la garnison française d'autrefois. Le Saint-Père reste toujours enfermé au Vatican où il est comme un prisonnier. On voudrait bien le voir sortir comme autrefois, **133** mais s'il sortait, il aurait l'air de s'accommoder à la position qu'on lui a faite. Si vous pouvez venir par voie de terre, venez par la Suisse ou par Chambéry. La ville de Marseille ne vous réserverait pas un bon accueil. Venez en laïque, cela vaudra mieux».

Voilà où nous en étions!

179 Mon vieux professeur, Monsieur Boute m'écrivait le 26 novembre: «Les circonstances actuelles et les événements inouïs que nous traversons, joints à la crainte de voir surgir de nouveaux désastres plus accablants en-

core, ont nécessairement interrompu bien des relations pour le moment du moins. Je suis nuit et jour préoccupé de ce que va devenir notre pauvre France. Puisse le Seigneur, après le châtement, jeter sur elle un regard de miséricorde! Mais, comme vous le dites, elle a mérité des châtements plus grands encore, si Dieu ne consulte que les droits de sa justice... Les Prussiens ne sont pas encore venus par ici; nous les en dispenserons bien volontiers. On ne pense pas jusqu'à présent qu'ils aient l'intention d'envahir le département du Nord; ils y trouveraient des forteresses bien **134** armées et bien défendues, nous dit-on (???). Monsieur Reumaux vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu témoigner à son frère (un de nos mobiles du Nord). Nous avons tous été heureux d'apprendre que nos flamands faisaient l'édification de La Capelle et les soins que vous leur donnez par vos réunions et prédications. Ils avaient besoin à leur âge d'être mis en garde contre les mauvais exemples qu'ils avaient sous les yeux. C'est une très bonne œuvre. On me dit qu'ils doivent vous quitter pour se rapprocher de Paris. Pauvres jeunes gens! Seront-ils tous rendus à leurs mères?... On prie bien en Flandre depuis longtemps, espérons que la France va se régénérer en passant par le feu des tribulations et des sacrifices».

On priait bien en Flandre et dans les pays de foi. C'est ce qui permettait à la Sainte Vierge d'intervenir auprès de Dieu en notre faveur pour hâter la paix, comme elle nous l'annonçait à Pontmain en nous disant: «Mais priez, mes enfants, mon Fils se laisse toucher».

Condisciples de Rome

180 Un certain nombre de mes condisciples de Rome m'écrivaient.

Quelques-uns **135** étaient restés à Rome, ou plutôt en villégiature, comptant reprendre leurs études à la rentrée. Il y avait là Messieurs Pineau, Le Tallec, Bougouin, Lequerré. Adhémar de La Ferrière était au séminaire de Vannes. Billot et Bernard étaient dans le Nord attendant une solution. De Rivoire était entré au noviciat des Capucins.

Plusieurs avaient réussi à obtenir une aumônerie. De Dartein était aumônier au VI^{ème} corps à Strasbourg. Dugas était aumônier des Volontaires de la Loire. Poiblanç était à Dijon. Bourgeat était infirmier dans Metz. Le père de Dugas écrivait à un de mes condisciples: «Joseph vient de passer par une série de batailles autour de Belfort, les mains dans le sang, les yeux sur les plaies, le cœur dans les angoisses».

181 Le bon Abbé Bernard, de Cambrai, m'exposait ainsi ses idées, le 15 [17] octobre et le 6 [9] mars. Le 15 [17] octobre: «J'ai tardé un peu à vous répondre, afin de vous écrire de Cambrai, où j'arrive aujourd'hui, et de vous inviter de la part de mon oncle (le vicaire général) à passer quelques jours ici. Mon oncle serait très heureux de pouvoir **136** causer avec vous du

Séminaire français, du Concile et de Rome. La pensée de Rome fait du bien et donne confiance. Évidemment ce n'est pas en vain que le Saint-Père a indiqué le 11 novembre pour la reprise des travaux du Concile. Mais quelle puissance catholique pourra rétablir l'ordre en Italie, si ce n'est la France? Il faut donc bien espérer que Dieu se hâtera de secourir et de sauver la France...»

C'étaient là les espérances d'un homme de foi.

182 Le 9 mars, il m'écrivait: «Votre lettre a mis huit jours à me parvenir (de La Capelle à Cambrai). J'ai ensuite tardé un peu à vous répondre, espérant toujours que les événements viendraient éclairer un peu notre situation. Enfin, la paix est faite. Nous avons une Assemblée constituante qui donne des espérances pour la restauration de notre pays; mais elle se trouve en présence de difficultés énormes. La plus considérable, sans doute, est la situation morale de Paris. On pense, comme vous savez, à fixer le siège de l'Assemblée en dehors de la capitale; c'est une sage précaution, mais, au fond, c'est tourner la difficulté, ce n'est pas la vaincre. La secte révolutionnaire **137** a bien son centre d'action à Paris, mais son esprit est répandu par tout, et c'est cet esprit qu'il faut détruire. Les épreuves providentielles par lesquelles notre patrie a passé, ont éclairé bien des intelligences, et jamais peut-être la situation n'a été aussi nettement dessinée entre le parti du bien et le parti du mal. La conséquence de cette situation nouvelle, c'est l'imminence de la lutte, qui, cette fois, il faut l'espérer, sera non seulement heureuse, mais décisive. En attendant, puisque nous sommes en temps de restauration universelle, il me semble que nous aussi nous avons à préparer le rétablissement de notre Séminaire français. Nous pouvons peut-être plus que nous ne pensons. Est-ce que le jour où le gouvernement français sera représenté à Rome par un ambassadeur, des sujets français ne pourront pas habiter dans cette ville une maison française?... Dans tous les cas, faisons quelque chose. Imitons nos confrères du collège lombard, qui ont fait contre les envahissements piémontais une belle protestation, qui a été livrée à la publicité... J'ai reçu une lettre de Monsieur Hautcoeur qui me demande votre adresse; il regrette bien de n'avoir pas connu **138** votre présence à Cambrai au mois d'octobre; peut-être pourrez-vous le dédommager maintenant; il espère toujours ne pas mourir sans voir l'université de Douai rétablie...» (Il voulait m'avoir pour collaborateur pour fonder l'université catholique de Lille).

Études et lectures

183 Que de belles et fortifiantes lectures j'ai pu faire pendant ces mois d'hiver et malgré les horreurs de la guerre.

J'avais un bon fond de bibliothèque, qui m'avait été donné par ma famille à l'occasion de ma prêtrise et j'en usais. J'avais saint Augustin et je lisais sa *Cité de Dieu*, son *Enchyridion*, ses *Lettres*. Je me servais des méditations de Bossuet et des exercices de sainte Gertrude. Je lisais quelques sermons de Bourdaloue. J'étudiais de Maistre, Montalembert, Ozanam, Balme, Lacordaire, les esprits dirigeants de notre siècle. Je lisais Monseigneur Pie, Poujoulat, Consalvi, Bougaud, Gaume, Périn, Moigno, Hugo, Guizot. N'est-ce pas une des plus grandes joies qu'on puisse avoir sur la terre, que de s'entretenir avec ces grands esprits qui sont l'élite de la grande famille 139 humaine? J'avais rêvé cela pour l'emploi de ma vie, mais c'était un peu égoïste et Notre Seigneur en a décidé autrement et m'a jeté dans la vie active.

184 Je veux rappeler ici quelques-unes des grandes pensées de saint Augustin que j'ai notées. Et d'abord une pensée consolante et propre à satisfaire à une objection des incrédules. C'est dans l'*Enchyridion*. Saint Augustin se demande si les souffrances des damnés sont pires pour eux que le néant, et il conclut négativement. Leur vie souffrante sera meilleure encore que le néant, dit-il, sauf pour les grands criminels comme Judas, de qui Notre Seigneur lui-même a dit, qu'il eût mieux valu pour lui ne pas naître. Cette doctrine si indulgente de saint Augustin n'est pas celle que nous prêchons tous les jours, mais elle nous permet de dire à ceux qui sont scandalisés par la rigueur de la justice divine: «Vous pouvez vous en tenir à la doctrine de saint Augustin».

Sur la politique, saint Augustin a des pensées saisissantes. Il n'a pas confiance au suffrage universel: «*Le jugement des hommes*, dit-il, 140 *sur-tout celui du vulgaire est obscurci par l'erreur, comme l'atmosphère par la fumée*» (*Cité de Dieu*, Livre I, chapitre 22).

185 Il n'admet pas l'entière liberté d'écrire (*Cité de Dieu*, Livre V, chapitre 26), et en cela je le trouve d'accord avec les autres grands esprits d'écoles diverses dont je parcours les volumes cet hiver, comme de Maistre (*Soirées*), Consalvi (*Mémoires*), Lacordaire (*Lettres*, p. 58). Saint Augustin cite à ce propos Cicéron, qui appelait la liberté de pêcher un malheur.

Il décrit dans ses lettres les devoirs des princes, qui ne doivent pas être chrétiens seulement comme hommes privés, mais aussi comme rois, et qui doivent dans leurs lois ordonner ce qui est juste et proscrire ce qui est contraire à la justice (*Lettres*, Livre II, chapitre 36; livre III, chapitre 31). Je rapprochais de cela ce que dit saint Léon le Grand, que les choses humaines ne seront pas prospères, si les deux autorités, royale et sacerdotale, ne concourent pas à défendre la religion (*Épître 60 ou 98 à Pulchérie*). Mais je me demande si, dans le même ordre d'idées, saint Liguori n'accordait pas trop de pouvoir aux princes. Il leur dit que la fin principale du 141 gouvernement n'est pas leur propre gloire mais la gloire de Dieu, cela est bien. Il leur dit en-

core «*qu'ils doivent tâcher de faire observer la loi divine par leurs sujets, réformer les mauvaises mœurs, extirper les scandales, purger leurs royaumes des hommes qui répandent des doctrines pernicieuses*». Soit, pourvu qu'on se souvienne du principe de saint Augustin, qu'il ne convient pas d'user de violence pour engager les sujets à embrasser la vraie foi.

Mais quand le cher saint dit aux princes «*qu'ils doivent veiller à ce que les supérieurs des ordres religieux fassent observer les règles de leur institut par ceux qui dépendent d'eux; qu'ils doivent provoquer parmi leurs sujets les exercices de dévotion et prêcher l'honneur de Dieu*»; je crains alors que les princes n'abusent de cela pour devenir des princes sacristains comme Joseph II d'Autriche et François de Toscane (saint Liguori, *De la fidélité des sujets*, chapitre 1 et 2).

Ailleurs, saint Augustin loue les empereurs chrétiens et notamment Théodose, qu'il félicite d'avoir renversé les idoles et d'avoir aidé l'Église par ses lois contre les impies **142** (*De Civitate Dei*, Liber V, caput 26). Il faut cependant entendre cela avec la réserve formulée ci-dessus: il ne convient pas d'user de violence pour engager les sujets à embrasser la vraie foi.

186 A l'occasion d'un texte de Virgile et d'un autre de Varron, saint Augustin fait une curieuse remarque relativement à l'universalité du culte d'un seul Dieu. Virgile avait dit: tout est plein de Jupiter, «*Jovis omnia plena*»⁵⁸. Varron croit que Jupiter est adoré par ceux même qui adorent un seul Dieu sous un autre nom et sans le représenter (Jehova). Mais alors, ajoute saint Augustin, pourquoi a-t-on représenté Jupiter, puisque, de l'aveu de Varron, les images trompent les peuples et leur enlèvent toute crainte (*De Civitate Dei*, Liber IV, caput 19)?

Il explique admirablement l'action de la Providence. «*Dieu, dit-il, donne les biens terrestres aux méchants comme aux bons. Il ne veut pas qu'on pratique la vertu en vue des biens terrestres qui sont d'un ordre inférieur. Mais le bonheur intime, Dieu ne le donne qu'aux bons et on peut le posséder dans la pauvreté comme **143** dans la richesse. Il en était autrement dans l'Ancien Testament. À un peuple moins surnaturel Dieu promettait alors pour récompense de la vertu les biens terrestres. Et même alors les âmes les plus pures comprenaient les intentions divines et savaient que les biens terrestres présageaient et figuraient les autres, dans lesquels consiste la vraie félicité*» (*De Civitate Dei*, Liber IV, caput 33).

Saint Augustin n'était pas un renaissant, un humaniste, il savait ce que valaient les vertus païennes. On loue Caton de ce qu'il s'est suicidé à Utique pour ne pas voir le triomphe de César. Saint Augustin voit là plus de faiblesse que de force d'âme. Ce n'est pas l'homme d'honneur qui fuit la honte, c'est l'homme faible qui ne sait pas supporter l'adversité. Et en effet

⁵⁸ Virgile, *Bucoliques*, Églogue III, 60.

Caton recommande à son fils de tout espérer de la bénignité de César. Si c'était une honte de vivre sous César, ne devait-il pas conseiller le suicide à son fils? On pourrait ainsi démasquer le plus souvent les vertus des païens (*De Civitate Dei*, Liber I, caput 23).

Saint Augustin montre également comment le courage chrétien a des mobiles plus nobles et plus forts que celui des païens: 144 *«Les mobiles naturels du courage sont l'amour de la liberté, la passion de la gloire ou de la vengeance. Ils sont grands comme ce monde et expliquent les traits de courage du paganisme. Les mobiles surnaturels du courage sont la volonté de Dieu, l'amour de Dieu et l'espoir du ciel. Ils surpassent les premiers autant que le ciel est distant de la terre»* (*De Civitate Dei*, Liber V, caput 13...).

En lisant Bellarmin, je prenais note de sa pensée, qui est celle de l'Église, sur la légitimité des gouvernements: «[1] C'est de droit naturel, dit-il, qu'il y ait un pouvoir politique; 2° le sujet immédiat de ce pouvoir est la multitude, car le droit divin ne l'a confié à aucun homme en particulier; 3° ce pouvoir est transféré par la multitude à un sujet ou à plusieurs en vertu du même droit naturel; 4° de là vient que toutes les formes de gouvernement sont de droit naturel, puisqu'il dépend de la multitude de se donner pour chef des rois, des consuls, ou d'autres magistrats; 5° s'il y a une cause légitime, le peuple peut changer la forme du pouvoir» (*De Ecclesia liber, de Laicis*).

187 «La Civiltà Cattolica» rappelait les mêmes principes dans son article du 2 avril 1870: 145 *«La légitimation la meilleure et la plus claire, et pratiquement la seule aux yeux des catholiques conservateurs et honnêtes, est toujours celle que donne l'Église quand, d'une manière ou d'une autre, elle reconnaît le fait accompli. Bien des changements politiques, bien des révolutions ont eu lieu en beaucoup de pays, et presque partout est venu le jour où les catholiques ont cru qu'ils avaient le droit et même le devoir de ne plus penser au passé, de prendre part à la vie publique et de reconnaître le gouvernement de fait»*. «La Civiltà» ajoutait: «Ce jour est-il venu pour les catholiques italiens? Ont-ils une indication, même indirecte, qui leur montre que l'Église, maîtresse des consciences et directrice des fidèles, ait consenti à approuver ou même à tolérer l'état présent de l'Italie? N'est-il pas plutôt manifeste pour tout le monde qu'elle continue à protester? C'est donc à tort qu'on allègue l'exemple des catholiques d'autres pays où le temps, le droit et le consentement commun peuvent avoir donné aux changements politiques une sorte de légitimation». 146

Très curieux, un passage de Bourdaloue sur l'action sociale du clergé: «Bien des gens trouvent mauvais, dit-il, que les ministres établis de Dieu dans l'Église pour être juges des consciences et directeurs du salut des âmes, prennent connaissance de plusieurs affaires qui ont rapport au monde et qui sont des affaires du monde. Pourquoi, dit-on, s'ingèrent-ils à de telles re-

cherches et ne demeurent-ils à ce qui est de leur ressort? Mais, moi, je prétends qu'il n'y a aucune affaire du monde qui ne se réduise au tribunal des ministres de Jésus Christ, parce qu'il n'y en a aucune qui ne puisse avoir quelque liaison avec la conscience et le salut...». Puis Bourdaloue emprunte à saint Jean Chrysostome un curieux exemple, ou plutôt une application ingénieuse de l'histoire de Joseph: «Le roi prophète dit que Pharaon donna à Joseph un pouvoir absolu et une intendance générale dans tout son empire, ut erudiret principes ejus et senes ejus prudentiam doceret [Ps 104,22]. Quel moyen que cela pût être? demande saint Jean Chrysostome. Joseph était jeune et sans expérience des affaires... les princes et les ministres de la cour entendaient à merveille l'art de gouverner les peuples. Que leur manquait-il? L'esprit de religion, le culte de Dieu, la connaissance 147 du salut et le zèle d'y parvenir; sans cela toute leur prudence portait à faux et était tout aussi vaine que les principes sur lesquels ils l'établissaient: il n'y avait que Joseph qui fût en état de les ramener de leurs voies égarées, et plutôt au ciel qu'il y eût dans toutes les cours des rois de pareils docteurs et qu'on voulût les écouter!...». Et Bourdaloue ajoute: «Où le salut est le plus exposé, où il se trouve des écueils sans nombre par rapport à la conscience et à l'éternité, c'est dans les affaires du monde, dans les engagements du monde, dans les traités, les commerces, les emplois, les ministères du monde. C'est donc là même qu'on doit avoir recours à la prudence du salut» (Bourdaloue, *Sur la Prudence du Salut*, V. III).

188 Sur la liberté de la presse, j'ai déjà cité plus haut saint Augustin. Je trouve les mêmes réserves dans Joseph de Maistre, Monseigneur Pie, Consalvi, Lacordaire.

De Maistre est raide pour les publicistes. Ce n'est pas eux, dit-il, qui sont les dépositaires et les gardiens des vérités conservatrices. Ce sont les prélats, les nobles, les grands 148 officiers de l'État. De nos jours aussi on avoue la banqueroute de la science qui voulait se faire la régulatrice de la vie. «Quant à celui, dit de Maistre, qui parle ou écrit pour ôter un dogme national au peuple, il doit être pendu comme voleur domestique. Rousseau même en est convenu (au contrat social), sans songer à ce qu'il demandait pour lui. Pourquoi a-t-on commis l'imprudence d'accorder la parole à tout le monde? C'est ce qui nous a perdus. Les philosophes (ou ceux qu'on a nommés de la sorte) ont tous un certain orgueil féroce et rebelle qui ne s'accommode de rien... Laissez-les faire, ils attaqueront tout, même Dieu, parce qu'il est maître» (Soirées, tome II, p. 64).

Lacordaire, dans ses Lettres en 1837, était sévère aussi pour la presse. «Écrire, c'est agir, disait-il. Écrire l'erreur avec opiniâtreté, c'est commettre un crime digne des plus honteux châtiments, et dont le succès ne fait qu'accroître la grandeur. Jésus Christ a changé le monde par l'Évangile; quiconque n'écrit pas dans le sens de l'Évangile est l'ennemi de Dieu et des

hommes, bien plus que la créature faible ¹⁴⁹ qui succombe à ses passions. La faiblesse qui pèche est digne de compassion, l'orgueil qui attaque la vérité n'inspire aucun sentiment doux».

189 Lacordaire a peu d'estime pour les esprits modernes. «Je vous supplie, dit-il, de ne pas vous laisser séduire aux écrits modernes. Presque tous sont infectés d'orgueil, de sensualisme, de doute, de prophéties qui n'ont d'autre valeur que l'audace des poètes qui se les permettent. Étudiez beaucoup les anciens. Les païens eux-mêmes, tels que Platon, Plutarque, Cicéron et beaucoup d'autres, sont mille fois préférables à la plupart de nos écrivains modernes; c'étaient des gens religieux, pénétrés de respect pour la tradition... Les autres sont des ennemis plus ou moins découverts de Jésus Christ, c'est-à-dire de l'œuvre sublime qui a répandu sur la terre l'esprit de pénitence et d'humilité. Depuis trois ou quatre siècles, la littérature est dans un état de rébellion contre la vérité. Les gens de bien eux-mêmes, affermis dans leur sens intime par le contact de l'erreur, ont semé les meilleurs livres d'opinions fausses ou funestes» (Ibidem).¹⁵⁰

190 Mais personne mieux que le cardinal Consalvi, dans ses Mémoires, n'a fait toucher du doigt les funestes effets de la liberté de presse. «J'ai osé dire au roi Louis XVIII, écrit-il, que la liberté la presse, telle quelle est établie en France par la charte royale, est l'arme la plus dangereuse qui ait jamais été mise entre les mains des adversaires de la religion et de la monarchie. La liberté de la presse n'est point un mal passager et limité, il sera permanent et se développera, pour ainsi dire, à chaque crise publique et à chaque commotion sociale. Les périls qu'elle propage sont palpables et incalculables, ses avantages ou ses bienfaits seront nuls ou neutralisés par de criminelles influences... Le prince régent (depuis Georges IV)⁵⁹, qui a depuis longtemps expérimenté ce despotisme de la pensée exercé par des inconnus, ou par des gens malheureusement trop connus, se rapprocherait beaucoup plus vite de mes appréhensions que des théories libérales du Bourbon. Le prince régent m'a fait l'historique et le tableau de la presse dans son pays. Il m'en a très bien déduit les avantages et les inconvénients pour ce royaume tout exceptionnel, mais il s'effraie ¹⁵¹ pour le continent de ce danger nouveau. C'est cependant, à n'en pas douter, avec cette puissance occulte, mise en jeu à chaque heure et parlant en même temps aux diverses passions, qu'il faudra compter un jour. L'Europe vient d'éprouver de longues années de discorde et de guerre; mais au milieu de toutes les calamités endurées, elle n'a jamais été menacée d'une plus étonnante perturbation... Personne ne veut comprendre que c'est inoculer aux populations une

⁵⁹ Georges IV (1762-1830), roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, et roi de Hanovre (1820-1830). Régent, puis roi (1820), il abandonna les whigs et laissa le gouvernement aux ministres tories, dont il semble avoir partagé les vues étroitement conservatrices.

*fièvre sans terme et sans repos... L'Europe voue d'avance tous les peuples à des révolutions sans fin et à des erreurs qui engendreront des crimes inévitables et des passions sans cesse renaissantes que rien ne pourra assouvir. La lutte entre le bon et le mauvais principe ne sera jamais à armes égales. Le talent, le génie lui-même ne pourront triompher dans ces combats quotidiens où des plumes vénales et pleines de fiel, prendront à partie les gens de bien, dénatureront les actes et les caractères, et s'offriront chaque matin comme les seuls défenseurs des peuples et de la liberté. Ces maux que je prévois et qui ne tarderont **152** pas à fondre sur l'Europe, en la désorganisant de la base au sommet, deviennent l'une de mes plus constantes préoccupations; car ce sera de toute évidence au Siège de Pierre, comme au fondement de toute vérité et de toute stabilité, que les journaux, une fois maîtres du terrain, adresseront leurs coups les plus terribles. Nous désarmons la citadelle et nous livrons la place à l'ennemi. Un jour il y entrera avec armes et bagages» (Mémoires, p.25).*

191 Consalvi a vu clair, mais de pareilles concessions faites au peuple ne se reprennent pas facilement. Il faut les subir comme le remarque Léon XIII et user soi-même des libertés communes. L'opinion publique en arrive cependant à reconnaître qu'il faudra mettre quelques restrictions à l'apostolat du crime.

Consalvi était vraiment un esprit éclairé. Il voyait bien qu'il y avait quelques réformes à introduire dans l'administration de l'Église et des États pontificaux. Il y avait là des abus, des routines, des coutumes vieilles qui, sans présenter beaucoup de gravité, prêtaient beaucoup **153** à la critique. Le pape avait nommé une congrégation pour les réformes. Mais, comme le remarque Consalvi, il est difficile d'introduire des réformes à Rome, on y a un respect exagéré pour la vénérable antiquité. Consalvi signale des privilèges non justifiés et des abus à détruire, mais l'opinion générale s'oppose à toute idée de réformes. Consalvi avait raison de dire que pour sauver l'honneur de l'écclésiasticité, il eût fallu abandonner aux laïques quelques fonctions publiques et trop peu cléricales (*Mémoires sur son ministère*).

192 Montalembert exprime en passant des vues sur l'éducation qui concordent avec celles de Gaume et de tous ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la Renaissance et l'humanisme. «Ne sommes-nous pas tous sortis du collège, dit-il, sachant par cœur le compte des maîtresses de Jupiter, mais ignorant jusqu'au nom même des fondateurs de ces ordres religieux qui ont civilisé l'Europe et tant de fois sauvé l'Église?» (*Moines d'Occident*, Introduction, XIV).

193 Ozanam a une page superbe sur **154** le progrès chrétien. «Le dogme ne change point, mais la foi est une puissance active qui cherche la lumière (*fides quaerens intellectum*). Elle conserve la vérité révélée, mais elle la médite, elle la commente, et du symbole que retient la mémoire d'un enfant,

elle tira la *Somme de saint Thomas d'Aquin*. – La morale ne change point, mais l'amour qui la met en pratique ne connaît point de repos. Les préceptes restent, mais les œuvres se multiplient. Toutes les inspirations de la charité chrétienne sont déjà dans le sermon sur la montagne: cependant il fallait des siècles pour en faire sortir les monastères civilisateurs, les écoles, les hôpitaux qui couvrirent toute l'Europe. – Enfin le culte ne change pas, du moins dans son fond qui est le sacrifice: un peu de pain et de vin au fond d'un cachot suffisait à la liturgie des martyrs. Mais une espérance infatigable pousse l'homme à se rapprocher de la beauté divine qui ne se laisse pas contempler ici-bas face à face. Il s'aide de tout ce qui semble monter au ciel, comme les fleurs, le feu, l'encens; il donne l'essor à la pierre et porte à des hauteurs inouïes les flèches de ses cathédrales. Il ajoute à la 155 prière les deux ailes de la poésie et du chant, qui la mènent plus haut qua les cathédrales et les flèches, et cependant il n'arrive encore qu'à une distance infinie du terme qu'il poursuit...» (Ozanam, tome I, pp. 22-23).

194 Tout à l'heure, je parlais de liberté de la presse, j'y reviens. Victor Hugo, qui a tant varié, avait reconnu aussi les funestes conséquences des libertés sans frein.

«Ô Dieu, si vous avez la France sous vos ailes,
Ne souffrez pas, Seigneur, ces luttes éternelles;
Ces trônes qu'on élève et qu'on brise en courant;
Ces tristes libertés qu'on donne et qu'on reprend;
Ce noir torrent de lois, de passions, d'idées,
Qui répand sur les mœurs ses vagues débordées,
Ces tribuns opposants, lorsqu'on les réunit,
Une charte de plâtre aux abus de granit;
Ces flux et ces reflux de l'onde contre l'onde,
Cette guerre toujours plus sombre et plus profonde
Des partis au pouvoir, du pouvoir aux partis;
L'aversion des grands qui ronge les petits;
Et toutes ces rumeurs, ces chocs, ces cris sans nombre,
Ces systèmes affreux échafaudés dans l'ombre,
Qui font que le tumulte et la haine et le bruit
Emplissent les discours et qu'on entend la nuit,
À l'heure où le sommeil veut des moments tranquilles,
Le lourd canon rouler sur le pavé des villes!» 1832⁶⁰. 156⁶¹

⁶⁰ *Les chants du crépuscule*, VII.

⁶¹ Le Père Dehon se trompe dans la pagination (pp.146 à 170), qui termine le cahier VIII. Nous avons corrigé ce lapsus, reprenant la pagination: pp. 156 à 180.

195 Les cahiers des États de 1789 n'avaient pas non plus demandé la liberté indéfinie de la presse, mais seulement cette liberté sage qui tient le milieu entre la licence et l'esclavage et dont «*l'effet est le retour de l'ordre, de la décence et du respect pour les objets de la vénération publique*» (Rapport de Monsieur de Clermont Tonnerre à l'Assemblée Nationale, 27 juillet 1789). Cependant le 27 août l'Assemblée décréta la liberté indéfinie de la presse.

196 Balmes, dans sa philosophie fondamentale, me fournissait, sur l'origine des idées et sur les premiers principes des connaissances humaines, des notions beaucoup plus claires et plus exactes que celles de Descartes.

197 Poujoulat me montrait bien ce qu'il en coûte pour le progrès de la vérité dans le monde. «*L'ignorance, la mauvaise foi, l'habitude, l'orgueil se liquent entre eux pour empêcher la vérité de passer; les intérêts se mêlent au complot et donnent mille prétextes à une immobilité calculée. La marche du monde est une immense conjuration contre la vérité; aussi ses moindres progrès, ses moindres conquêtes coûtent d'inexprimables efforts; elle a besoin de recommencer des luttes* **157** *pour chaque pas quelle fait... Les hommes dévoués à sa défense sont donc condamnés à des travaux qui n'ont pas de fin sur la terre; il faut que leur voix crie sans cesse et qu'on l'entende à chaque aurore et à chaque soir...*».

198 «La Civiltà [Cattolica]» avec une grande largeur de vue ne dissimule pas les ombres qu'on rencontre çà et là dans l'histoire des papes. «Reumont, dit-elle, dans L'Histoire de Rome, ne dissimule pas et ne cache pas ce que la vraie histoire trouve à reprendre en quelques papes, cardinaux et prélats. Suivant en cela la liberté de Baronius et de Pallavicini, à propos d'Alexandre VI comme d'Urbain VI, de Léon X comme de Paul IV, de Clément VII comme d'Urbain VIII, il raconte et blâme leurs défauts, leurs excès, leurs légèretés, leurs imprudences politiques, leurs faiblesses et leurs rigueurs excessives, tout en mettant en relief les vertus et les qualités par lesquelles ils honoraient le Saint-Siège» («Civiltà», 15 avril 1871)⁶².

199 Je rencontrais dans Monseigneur Bougaud de belles pages sur les saints au XVI^{ème} et au XVII^{ème} siècle. «En ce temps même apparaissent **158** saint Pie V, saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint Ignace, saint François Xavier, sainte Thérèse, saint François de Borgia, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Chantal, c'est-à-dire toutes les gloires et toutes les grandeurs de la vraie Église, réunies comme à dessein par la Providence à l'heure où la Réforme étalait ses scandales et multipliait les ruines... Tous ont eu une influence presque universelle.

⁶² Alfred von Reumont a écrit un ouvrage en trois volumes: *Geschichte der Stadt Rom*. La «Civiltà Cattolica» en a fait une recension dans le numéro du 4 avril 1871 (vol. II, pp. 157-177), recension qui est continuée le 6 mai 1871 (vol. II, pp. 402-411).

– Trois créations apparurent à peu près simultanément, le Carmel (1604), la Visitation (1610), les Filles de la Charité (1634), appropriées aux divers besoins des âmes et aux périls des sociétés. À la première, les austérités et la prière; à la seconde, moins d'austérités corporelles, le sacrifice intérieur, la douceur. La troisième est faite pour les temps où les hommes ne se passionnant que pour les choses de la terre, estimeraient les soins donnés à leur corps mille fois plus que les soins donnés à leur âme, et où la religion, méconnue dans ses inspirations les plus hautes et dans ses plus précieux bienfaits, aurait besoin d'un nouveau signe pour se faire reconnaître et adorer» (Vie de sainte Chantal, préface). **159**

200 Monseigneur Gaume est toujours l'homme de foi, l'homme qui s'élève au-dessus des choses contingentes pour scruter les desseins de Dieu. Il comparait l'invasion italienne au crime d'Achab. «Changez les noms, disait-il. À la place de Naboth, mettez Pie IX; à la place de la vigne, le domaine pontifical; à la place d'Achab, Victor Emmanuel; à la place de Jézabel, la Révolution; et vous aurez au XIX^{ème} siècle la reproduction littérale du crime commis il y a quatre mille ans. Attendez un peu et vous verrez la main de Dieu frapper de châtements éclatants le moderne Achab et la moderne Jézabel. Dès ce moment leurs noms attachés au pilori de l'histoire ne seront prononcés qu'avec horreur par les générations futures». Le châtement est commencé. La paix ne règne pas au Quirinal, la prospérité ne règne pas en Italie. Le reste viendra.

201 Guizot me donnait un tableau saisissant de la société du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle. «Aux premières années de ce siècle, la société française n'était que tumulte et confusion. Quel contraste avec cette société si brillante et si polie dont vingt **160** années à peine la séparaient!... Le dix-huitième siècle clos la veille était déjà loin, bien loin de nous. Un abîme immense, la Révolution nous en séparait. Le passé tout entier, un passé de plusieurs siècles s'y était englouti... Émigrés, constituants, conventionnels, fonctionnaires impériaux, savants, gens de lettres, autant de coteries, pensant et vivant chacune à part, indifférentes ou malveillantes l'une pour l'autre. À l'élan commun des idées avaient succédé la dispersion et l'isolement... Déjà commençait à se montrer cette race pratique, affairée, soucieuse, qui a été le fléau de la société française, qui en a banni cette grâce, cette politesse, cette noble et libérale affabilité, ce mouvement de la pensée vers les idées plutôt que vers les intérêts, cette curiosité exquise de l'esprit, le charme et l'honneur des salons d'autrefois... (Monsieur Guizot semble ignorer la corruption et l'impiété qui régnaient en beaucoup de salons du XVIII^{ème} siècle). Aujourd'hui, hors de quelques salons privilégiés, tout est livré à la pure frivolité, qui exclut les idées, ou à la passion des affaires qui les raille, ou à la contradiction qui empêche le libre **161** épanouissement de l'esprit. Ce sont là les caractères de ce qu'on appelle encore par habitude la société française». (N'est-ce pas un

abus que ce sens du mot *société* au XVIII^{ème} siècle? La société alors, c'était les gens qui tenaient salon. Cela rappelle la vieille Rome, où les citoyens seuls comptaient. Ce vieux sens du mot tombera avec l'ascension des classes inférieures).

Guizot ajoute: *«Vous voyez la société d'aujourd'hui abandonnée à l'entraînement des faux plaisirs sans gaieté, puisqu'ils sont sans esprit, à cette fureur d'amusement qui, sous des apparences de légèreté, est la plus terne et la plus lourde des ivresses; ou bien à la préoccupation violente et brutale des intérêts positifs, qui éteint toute noble curiosité; dans les sphères les plus élevées de la vie sociale, vous rencontrez l'anarchie des esprits, que n'a jamais plus profondément qu'aujourd'hui divisés une double et irréconciliable passion, celle de la politique et celle de la religion...»* (Mélanges biographiques et littéraires, 1868). Il faut en effet que l'union se refasse pour rendre à la société la paix et la force, et l'union ne peut **162** se faire que par l'acceptation de la politique nouvelle et par le retour à la religion ancienne. Espérons.

202 Je m'occupais beaucoup de la question sociale et certainement la Providence me préparait au petit apostolat que je devais exercer dans cet ordre d'idées. Je notais quelques pages d'une brochure de *Monsieur Périn* sur les libertés populaires. Elles sont étonnantes de perspicacité, ces pages. Elles décrivent d'avance les courants sociaux qui doivent s'établir dans les années suivantes. Mais pour les mettre dans la langue qui a été adoptée ensuite, partout où Monsieur Périn parle de démocratie, il faut lire *démagogie*, comme ses propres commentaires l'indiquent; et quand il parle d'union de l'Église et du peuple, il faut lire «*démocratie chrétienne*». Voici d'abord le tableau qu'il fait de la société: *«La bourgeoisie depuis le XVIII^{ème} siècle ne conserve plus rien des traits de la bourgeoisie du Moyen-âge (par bourgeoisie, il entend ici les classe élevées). Imprégnée, sans qu'elle s'en rende bien compte, des idées du radicalisme (antireligieux), elle court à des abîmes quelle n'a pas soupçonnés. Tout en se raidissant contre les excès de la **163** Révolution, elle reste pénétrée de ses principes, et elle n'apporte à la défense de l'ordre social, attaqué par la démocratie (lisez: *démagogie*), que des forces paralysées par la maladie morale dont elle est travaillée. Les deux traits marquants de la démocratie contemporaine, sont l'égoïsme effréné et la soif insatiable des jouissances. Il est malheureusement impossible de ne pas reconnaître dans la bourgeoisie des vices tout semblables. Ici sans doute ils ne s'offrent à nous que dans une certaine mesure et avec certains raffinements, que la rudesse démocratique ne comporte pas; mais ils procèdent des mêmes principes, et ils sont, pour la bourgeoisie comme pour le peuple, destructeurs de toute énergie morale et de toute paix sociale. La démocratie s'est chargée de nous apprendre ce que la logique des passions révolutionnaires peut tirer des doctrines sur lesquelles la bour-*

geoisie, égarée par les illusions de la puissance et de la richesse, a essayé de fonder une trompeuse liberté. Qu'advient-il quand auront disparu des mœurs les habitudes de modération et de sacrifice que la vieille bourgeoisie **164** puisait dans ses convictions chrétiennes? Quand le travail ne sera plus, sous l'empire des instincts utilitaires, qu'un moyen de dominer et de jouir? Bientôt le peuple lui aussi voudra dominer et jouir: dominer par la licence et jouir par la spoliation. Ainsi naîtront, des exemples mêmes de la bourgeoisie, ces révoltes démocratiques qui rejettent tout droit, tout devoir et tout respect... La bourgeoisie, quand elle s'applique à démolir l'ancien ordre de l'État, a souffert qu'on attaquât en son nom les principes d'autorité et de hiérarchie sur lesquels repose toute constitution politique. Par un trop juste retour des choses, la démocratie, appliquée à démolir la bourgeoisie, contestera la légitimité de la hiérarchie du travail. L'idée égalitaire et communiste envahira tout. L'unité politique ne sera plus alors le libre mouvement et le droit égal de toutes les forces diverses, dans l'harmonie de l'intérêt général; ce sera une unité haineuse et chimérique, sous le niveau de laquelle toute force collective, toute initiative locale s'effaceront. La liberté elle-même succombera sous le despotisme de cette égalité sans justice et sans raison. **165** En prétendant tout affranchir, la démocratie n'aura donné au monde qu'une nouvelle forme de la servitude. Déçue dans les longues espérances, la bourgeoisie pourra se convaincre qu'en laissant affaiblir les éternels principes de l'ordre moral, elle a livré sans défense à la fureur des cupidités démagogiques ses plus légitimes libertés...». Voilà bien la genèse du socialisme actuel.

203 Voici maintenant le remède, il est dans l'union de l'Église et du peuple. «L'infailibilité du pouvoir établi de Dieu, pour promulguer et interpréter sa loi, donne les garanties essentielles de toute liberté sociale, tandis que l'infailibilité des pouvoirs humains expose à toutes les servitudes... Tout ce qui affaiblit la concorde de l'Église et de l'État rend plus difficile à réaliser la garantie des libertés populaires. Si les deux pouvoirs se séparent,... ou bien à raison de l'incompétence des pouvoirs civils en matière morale, il faudra renoncer à rien réprimer et ce sera la licence; ou bien il faudra réprimer au nom de la majorité et de sa seule autorité et ce sera l'arbitraire... Si les sociétés **166** modernes ne veulent pas se résoudre à faire le sacrifice de cette prétention de la raison humaine à la souveraineté, qui fait le fond de la Révolution, et si elles refusent de s'incliner devant l'autorité de Dieu, elles se courberont devant le pouvoir de l'homme. Dieu est présent dans le monde; depuis dix-huit siècles il est en quelque sorte visible par l'Église catholique et par le Pontife qui la gouverne. Les libertés populaires sont l'œuvre de l'Église et plus particulièrement de la papauté qui a toujours été le recours des peuples contre l'oppression des puissants. Tous ceux qui savent l'histoire vraie, l'histoire des faits, reconnaissent que

*l'abolition de l'esclavage et l'émancipation graduelle des travailleurs, sont dues principalement à l'influence des doctrines et des œuvres catholiques... Ce que l'esprit de justice et de liberté de l'Église catholique a su faire au Moyen-âge, il saura bien encore le faire aujourd'hui, dans la situation nouvelle que nous a créée l'émancipation complète de toutes les forces populaires. Les plus grands dangers de cette émancipation sont l'individualisme et l'instabilité. L'Église seule avec l'inébranlable stabilité de ses dogmes et l'infatigable ardeur **167** de sa charité, peut nous rendre l'aptitude à l'association et le goût des choses durables. Le bon sens du peuple reconnaîtra dans l'Église catholique la puissance qui s'est toujours le plus occupée de ses intérêts et qui les entend le mieux. La restauration sociale se fera aisément quand les malentendus entre le peuple et l'Église seront dissipés; et ils le seront bientôt quand on aura permis à l'Église de se montrer au peuple telle qu'elle est, vivant de sa vie propre et assurée de sa liberté par des pouvoirs qui comprennent leurs devoirs envers elle». C'est là la mission de la démocratie chrétienne.*

204 La question du socialisme me préoccupait déjà en 1870. Je voyais une de ses causes dans la suppression des biens communaux et des «Communautés rurales». Troplong⁶³, dans son livre sur l'influence du christianisme dans la législation remarque que les communautés rurales laïques ont couvert l'Europe au Moyen-âge. On peut lire à ce sujet: Walter Scott, *Le Monastère*; Bonnemène, *Histoire des associations rurales*; Dupin aîné, *La communauté des fonds en Nivernais*⁶⁴. Les socialistes **168** des trois écoles, Owen, Saint-Simon, Fourier, n'auraient peut-être pas été plus loin que la reconstitution de ces *communautés libres*; mais Lamennais les a entraînés dans le courant révolutionnaire. Quant à Proudhon, son erreur est l'individualisme outré.

Déjà alors je notais le décroissement de la natalité en France et le progrès des naissances illégitimes.

205 La situation de notre pauvre France attirait surtout mon attention et je cherchais dans la lecture des écrits de nos principaux évêques et dans le journal «L'Univers» le secret de la Providence.

«L'Univers», du 10 novembre et une lettre pastorale de l'archevêque de Cambrai, du 27 novembre, rappelaient les fautes de la France. «*Comme particuliers et comme nation, nous avons transgressé les commandements de Dieu. La loi est athée... Le blasphème savant est devenu la langue de la société soi-disant polie, comme le blasphème brutal celle de la foule gros-*

⁶³ Troplong, Raymond-Théodore, juriste et homme politique français (1795-1869). Il a publié une série de traités sous le titre général de *Droit civil expliqué* (27 volumes, 1833-1858).

⁶⁴ Dupin, André-Marie, magistrat et homme politique français (Varzy, Nivernais, 1783 - Paris 1865). Il s'occupa beaucoup d'agriculture et publia de nombreux écrits.

sière. Le travail du dimanche, forcé ou volontaire, est entré dans les mœurs. Les pères et les mères ¹⁶⁹ sont-ils honorés? Les enfants élevés? Que sont devenus les rapports des maîtres aux serviteurs? Chacun pour soi, le supérieur pour se faire servir, l'inférieur pour la révolte et l'anarchie. Notre société moderne se vante de détester l'homicide. Elle l'organise en grand par le travail malsain et excessif, par le célibat de la débauche et surtout par la diminution du nombre des enfants. Le suicide, inconnu autrefois et regardé avec horreur, compense et au-delà ce que le bourreau ne fait plus. Cependant l'assassinat des âmes, leur énervement, confié à la presse et à l'enseignement public, s'exécute avec un succès dont les événements du jour témoignent... Le vice n'a plus de honte. Celui des riches, élégant, raffiné, luxueux, lève la tête hardiment... Et la débauche d'en-bas, soignée, traitée, administrée, organisée, favorisée, compte si bien parmi les objets de consommation courante et ordinaire, qu'on a vu des villes voulant obtenir une garnison, sommées d'avoir au préalable à se fournir de cette denrée... Nous avons vu chez nous le bien d'autrui à ¹⁷⁰ la merci des coups de main et des coups de filet de la bourse, à la merci d'escroqueries formidables, à peine déguisées sous les formes d'un jeu, qui, mollement interdit naguère, est aujourd'hui autorisé et admis à la cote officielle... Les fortunes scandaleuses, les impunités plus scandaleuses encore, les exemples donnés de haut, le luxe, les plaisirs et même la considération qui se sont attachés à ces richesses mal acquises, tout cela n'est-il pas fait pour exciter les convoitises les plus malhonnêtes?... Ajoutons à cela l'abandon de Rome, qu'une protection hypocrite a mitonné pendant vingt ans; la statue de Voltaire, les orgies révolutionnaires de Lyon, de Marseille et d'ailleurs; l'orgie gouvernementale et militaire d'un Garibaldi qu'on accueille comme un sauveur...».

206 Monseigneur Pie signalait la faute que l'Europe avait commise en favorisant le développement de la Prusse. «En 1701, le marquis de Brandebourg prit le titre de roi. Clément XI, au consistoire du 17 avril, protesta contre cette investiture profane, contre le mépris de l'autorité de l'Église, la violation sacrilège du droit des chevaliers teutoniques et la violation des canons en vertu desquels un prince hérétique devrait ¹⁷¹ déchoir de sa dignité plutôt que d'en recevoir une nouvelle. Il a dénoncé à tous les princes catholiques cet attentat irréligieux, les avertissant de ne pas ratifier ce titre ni permettre cette usurpation. Il écrivit dans ce sens à l'empereur, au roi très chrétien, au roi de Pologne, à la République de Venise, au duc de Bavière, aux autres électeurs et au sénat des huit cantons catholiques de la Suisse. Les chancelleries alléguèrent le prétexte de la raison d'État. Clément XI renouvela ses injonctions et ses réserves après le congrès de Bade (21 janvier 1715), où la Prusse avait été honorée de la dénomination royale

et avait reçu des accroissements dangereux pour les populations catholiques...».

Nos fautes et celles de l'Europe catholique sont trop manifestes. Mais après l'expiation, Dieu peut nous rendre ses faveurs.

Notes personnelles

207 Pendant cet hiver si troublé, je n'ai pas continué à noter mes impressions quotidiennes comme à Rome. Quelques notes seulement me servaient à accentuer mes bons désirs et à marquer les résolutions que Notre Seigneur m'inspirait. **172** J'ai tout profit à les reproduire.

Sur la douceur: «*Beati mites [Mt 5,5], non qui tales sunt ex natura phlegmatica, lenta, feminea et languida; sed mites spiritu, id est ex virtute spirituali mansuetudinis aspiratae a Spiritu Sancto ac tendenti ad spiritualia bona...*».

Même sujet: «*On prend plus de mouches avec une goutte de miel qu'avec un tonneau de vinaigre*» (saint François de Sales). «*Les vérités les plus dures peuvent et doivent être enseignées avec douceur, sinon elles éloignent les esprits plutôt que de les rapprocher. Les reproches ne gagnent personne. Notre Seigneur a voulu gagner les hommes par son amour. – Vous êtes mort, ô mon Sauveur, dit saint Paul, pour régner sur les vivants et sur les morts, non par les châtements, mais par l'amour*» (Ga 6,1-5 – Jean d'Avila)⁶⁵.

Sur la pureté: «*Puritatis cordis perfectae indicium dat Cassianus somnia... Scalam vero in qua per gradus ad hanc puritatem sensim ascenditur, ita describunt Cassianus et Sulpitius: Principium nostrae salutis timor Domini est. De timore Domini nascitur compunctio salutaris; de compunctione cordis procedit contemptus **173** omnium facultatum ac nuditas; de nuditate humilitas procedit; de humilitate generatur mortificatio voluntatum; mortificatione voluntatum extirpantur omnia vitia; expulsionem vitiorum virtutes fructificant et succrescunt; pullulatione virtutum puritas cordis acquiritur; puritate cordis apostolicae caritatis perfectio possidetur*».

208 Je suivais les Méditations de Bossuet. J'y trouvais ces fortes pensées sur l'humilité. «*Nos avantages et nos talents naturels ne servent qu'à nous perdre dans l'état d'aveuglement et de faiblesse où nous sommes. Gloire, fortune, réputation, santé, beauté, esprit, savoir, adresse, habilité, tout nous perd: le goût même de notre vertu, il nous perd plus que tout le reste*» (Méditations, X jour).

Dieu nous aime, n'est-ce pas le motif le plus propre à nous inspirer l'amour de Dieu? Aussi je remarquais partout dans l'Écriture et les auteurs

⁶⁵ Le texte est de Jean d'Avila. Cf. *Excerpta* (Extraits de lectures), p. 51.

chrétiens les manifestations de l'amour divin. Isaïe 52[,5]: «*Et nunc quid mihi est hic quoniam ablatus est populus meus gratis ?*». Aux Proverbes 8,31: 174 «*Deliciae meae esse cum filiis hominum*». Jérémie 31,3: «*In perpetua caritate dilexi te, ideo attraxi te miserans*». – Osée 11,4: «*In funiculis Adam traham eos, in vinculis caritatis*». – Saint Jean 3,16: «*Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret*». – Saint Thomas, Opus-cule 63, chapitre 7: «*Quasi homo Dei Deus esset et sine ipso beatus esse non posset*».

À la vue de tant d'amour, nous devons vivre en Jésus Christ: «*C'est en Jésus Christ que nous devons louer Dieu, parce qu'il est notre médiateur, c'est-à-dire notre moyen. C'est avec lui et en offrant ses louanges infinies que nous louerons Dieu dignement. De même, c'est dans son Cœur qu'il faut aimer le prochain, avec lui et comme lui, d'un amour saint, pur et dévoué. – Mihi vivere Christus est (Ph 1,21) – Jam non ego vivo sed vivit in me Christus (Ga 2,20) – Quomodo cupiam vos in visceribus Jesu Christi (Ph 1,8)*».

Il faut pour cela garder chaque jour l'esprit et les dispositions de l'oraison du matin. «*L'importance de conserver tous les jours l'esprit de l'oraison du matin a pour corrélatif la nécessité pour le 175 prêtre de conserver dans ses rapports avec le monde l'esprit de la prédication. Que de personnes n'avancent pas dans la piété parce qu'elles sont tout le jour tout autres de ce qu'elles sont dans l'oraison. Les écrits du vénérable Père Libermann développent admirablement cette pensée. Mais aussi combien de sermons sans fruit parce que le prêtre dans le monde ne conserve pas l'esprit de ses sermons, autant bien entendu que le comportent les relations du monde*».

C'étaient bien là mes pieuses résolutions, mais il y a toujours trop de distance entre la résolution et l'action.

Autres occupations

209 J'avais commencé dès le mois d'août à donner quelques leçons de latin à plusieurs enfants qui étaient au petit séminaire ou qui aspiraient à y aller. J'ai continué jusqu'au mois de mars. J'avais quatre élèves qui venaient chaque jour chez moi. Deux sont arrivés au sacerdoce. J'ai toujours eu ce zèle de multiplier les vocations, mais en cela, comme dans tout le reste, le zèle a toujours été mêlé à bien des imperfections. 176

Je prêchais souvent aussi, tantôt à La Capelle et tantôt à Sommeron, où j'allais chaque dimanche dire une messe. Beaucoup de ces sermons n'ont pas été écrits ou ne l'ont été qu'en abrégé sur des feuilles volantes. Il m'en reste quelques-uns, sous ces titres: De la prière pour la patrie et pour l'Église, 14 août 1870; la France chrétienne, craintes et espérances, 15 août; le pape et Rome, 2 octobre; l'amour des souffrances, 9 octobre.

Je disais là ce que disaient sans doute tous les prédicateurs de France. Je demandais la prière pour la France. Je faisais allusion à ses fautes qui avaient préparé nos défaites. J'entretenais cependant la confiance en rappelant les *Gesta Dei per Francos*, les œuvres méritoires de la France dans le passé et l'origine sacrilège de la Prusse.

Ces petits sermons ne sont pas des merveilles. Le style en est très simple. Ils manquent manifestement de rhétorique. Mais je les avais médités, je les disais avec foi et ils faisaient certainement une grande impression.

210 En engageant tout mon monde à prier, je les mettais bien en présence de Dieu et de nos saints patrons, comme je **177** fais moi-même quand je prie. «Nous sommes réunis pour prier, leur disais-je. Quel beau spectacle qu'une assemblée de chrétiens réunis pour la prière! Dieu nous est présent dans son immensité et dans sa miséricordieuse Providence. Notre Seigneur, le divin crucifié, nous est présent dans son Eucharistie et tout à l'heure il descendra sur l'autel pour nous dire son amour, pour recevoir nos prières et nous ouvrir les trésors de son Père.

Tout le ciel nous considère. Tous les saints invoqués au saint sacrifice jettent sur nous un regard d'amour et vers Dieu un regard de supplication. Nos bons anges sont dans l'allégresse. Entrons dans ce concert de sainteté, de pureté et d'amour. Prions, prions pour la France et prions aussi pour nous-mêmes...».

211 Puis je disais les motifs d'espérance: «Prions pour la France. C'est la fille aînée de l'Église et la nation bénie de Dieu. La France a sans doute bien des crimes à expier, et s'il plaisait à Dieu de la punir, nous devrions nous résigner. Mais il nous est permis de nous confier en sa miséricorde. Nous pouvons baser notre confiance **178** sur la justice de notre cause, sur l'effort religieux de la France en ce moment et sur la prière». Et je développais ces pensées, et je rappelais les origines de la Prusse, l'apostasie de ses fondateurs, sa propagande protestante. Je rappelais aussi ce que nous avions fait pour l'Église, en la protégeant à Rome et aux missions.

Mais j'étais trop indulgent pour nous. Je ne signalais pas la corruption de notre société française, la propagande corruptrice de sa littérature et ses trahisons secrètes envers le pape. Je ne prêchais pas assez la pénitence, mais à vrai dire mon auditoire n'était pas capable de me suivre bien loin dans cette voie. J'essayais cependant de l'y conduire. «Il faut revenir à Dieu, leur disais-je. Dieu considère la France en ce moment, est-elle digne de sa miséricorde?... Ne savez-vous pas que Dieu n'épargne que les sociétés où règne la justice? N'avez-vous plus devant les yeux l'exemple de Sodome et de Gomorrhe, dont les ruines sont encore apparentes sous le bitume et l'asphalte qui les ont incendiées?... Le nombre des justes que la France peut offrir à Dieu est-il suffisant? Votre conversion ne l'apaiserait-elle pas? Méditez ces pensées».

Cinquième période: Rome (Suite)

1869 – 1870. Le Concile. Travaux de juin 1870	1
Autour du Concile en juin	30
Travaux de juillet	37
À la veille de la définition	42
18 juillet. IV ^{ème} session	44
Autour du Concile en juillet	45
Au lendemain de la définition	52
Travaux. Lectures	55
Quelques relations	58
Notes personnelles	62
Le retour	91
La suite du Concile	93

1870 – 1871. La guerre – Rome. Sixième année scolaire

Causes et préparatifs de la guerre	104
Mobilisation des armées	106
Les premiers combats en Alsace-Lorraine	108
Émotion générale. Les desseins probables de la Providence.	109
Mes démarches	
14-18 août. Combats sous Metz	111
27 août – 1 ^{er} septembre. Mac-Mahon et Sedan	112
4 septembre. Révolution. République	115
180 4-20 septembre. Investissement de Paris	116
20 septembre. Rome	117
26 septembre. Metz. Strasbourg	119
Organisation de l'armée de la Loire. Soissons et Metz capitulent	119
Novembre. Coulmiers. Les mobiles du Nord à La Capelle	120
Décembre. Loigny. Champigny. Le Bourget	121
Janvier. Bapaume. Saint-Quentin. Armistice	123
Février: la paix	124
Correspondance	124
Condisciples de Rome	134
Études et lectures	138
Notes personnelles	171
Autres occupations	175